

PLEIN ÉCRAN

Rapport annuel 2022-2023

TELEFILM PARTENAIRE
CANADA DE
CHOIX

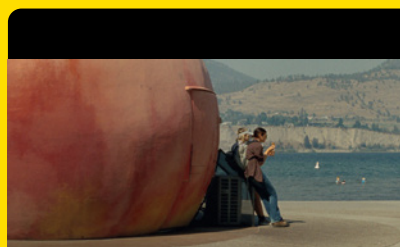
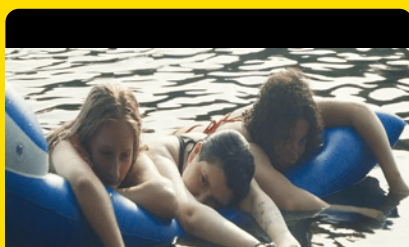
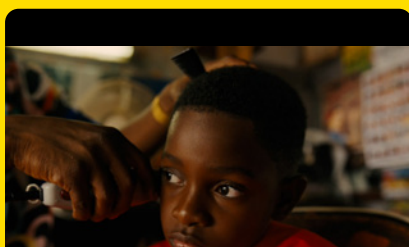
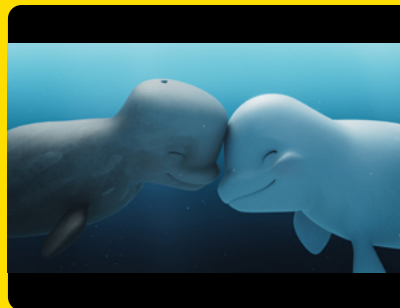
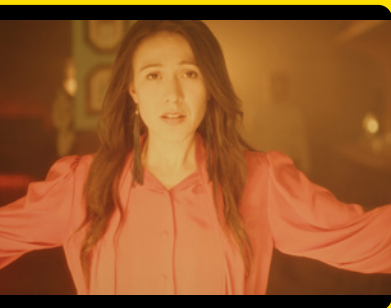
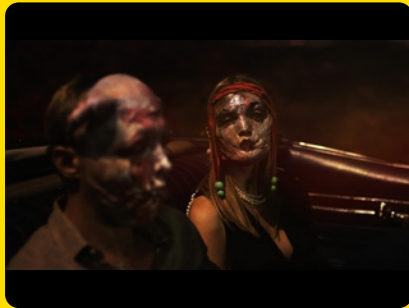
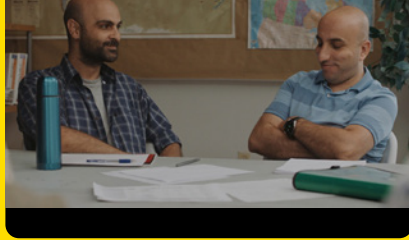
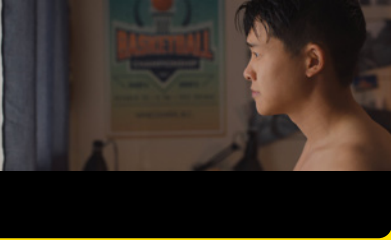


CONTENU



4	Faits saillants
11	À propos de Téléfilm
15	Messages
23	Revue et analyse de gestion
24	L'industrie et les conditions économiques
43	Réalisation du plan d'entreprise
46	Continuer à soutenir un écosystème audiovisuel durable et inclusif
57	Accroître notre expertise interne et optimiser notre capacité opérationnelle
64	Consolider et diversifier nos sources de financement
68	Résultats attendus des programmes à partir de la collecte de données d'auto-identification
82	Revue financière
93	Gestion des risques
97	Fonds des talents
114	Gouvernance
134	États financiers
160	Renseignements supplémentaires





A photograph of a diverse group of people sitting in a movie theater, smiling and eating popcorn. The scene is dimly lit, with the primary light source being the screen (not visible) and some ambient theater lighting. The people are of various ethnicities and ages, all appearing to be enjoying the movie. The text 'Faits saillants' is overlaid in large, bold, yellow letters across the bottom half of the image.

Faits saillants

L'année 2022-2023 a profité d'une reprise notable

après les années
de pandémie.

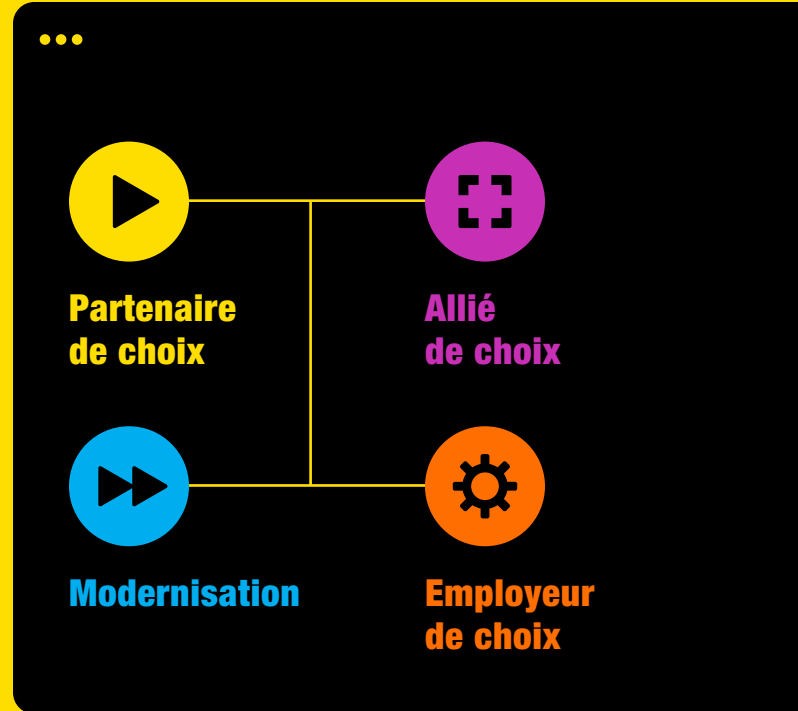
La production de longs métrages a retrouvé son rythme, les salles de cinéma ont rouvert leurs portes, et les festivals ainsi que les différents événements cinématographiques se sont déroulés en présentiel.

Dans ce contexte encourageant, Téléfilm Canada a su s'adapter à une nouvelle réalité pour demeurer un **PARTENAIRE DE CHOIX** : répondre aux pressions inflationnistes et investir davantage dans la production des films tout en renforçant son expertise interne pour mieux livrer ses programmes et mieux collaborer avec l'industrie. Que ce soit ici ou ailleurs dans le monde, **Téléfilm a propulsé nos talents pour qu'ils puissent briller à leur plein potentiel.** Téléfilm a aussi orchestré une importante campagne de promotion nationale pour inciter le public à retourner voir les films en salle en appui aux campagnes de mise en marché et d'aide aux salles de ses programmes réguliers.

Cette année en fut une de transition à Téléfilm, portée par un nouveau plan stratégique et un nouveau plan d'entreprise. Nous avons comme objectifs d'être encore plus à l'écoute des besoins de l'industrie cinématographique canadienne et de progresser en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) et d'écoresponsabilité. Enfin, Téléfilm a su opérer efficacement une transition de leadership en mi-année qui a permis de recruter une nouvelle personne à la tête de l'organisation.



Les grands chantiers 2022- 2023



PARTENAIRE DE CHOIX



Téléfilm a renforcé son rôle de partenaire et d'alliée de choix des compagnies canadiennes de production, de distribution et de diffusion de l'industrie cinématographique.

En 2022-2023

Téléfilm a administré une

somme totale de
158,7 M\$.



- + Pour une deuxième année consécutive, nous avons distribué avec succès des fonds supplémentaires. Ces sommes ont servi principalement à renforcer notre arsenal de programmes pour offrir un meilleur accès à un bassin diversifié de talents créateurs, répondre aux augmentations de coûts et appuyer des pratiques plus écologiques.
- + Nous avons administré le **Fonds d'indemnisation à court terme** pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) et ainsi soutenu le secteur audiovisuel touché par les interruptions de tournage causées par la COVID-19.
- + Nous avons aussi mis sur pied des **programmes spécifiques** grâce aux fonds reçus pour la relance et la réouverture du secteur des arts et de la culture **permettant ainsi à l'industrie cinématographique de redémarrer avec plus de vigueur.**

Partenaire de choix du Fonds des médias du Canada (FMC)

L'entente de services entre le FMC et Téléfilm se poursuit, et contribue à renforcer notre mission de soutenir le développement de tout le secteur audiovisuel canadien.

Téléfilm a aussi collaboré de près avec le FMC sur plusieurs dossiers dont le nouveau Fonds européen **New Dawn**, un fonds de production cinématographique international dont l'objectif est de soutenir une plus grande diversité au sein de l'industrie cinématographique internationale. Mentionnons également **le Canada-France Series Lab**, il s'agit d'une initiative conjointe entre Séries Mania Forum, Téléfilm Canada, le CNC et le BANFF World Media Festival, dont l'objectif principal est d'encourager et de faciliter les relations entre les productrices et producteurs français et canadiens.

Les grands chantiers 2022-2023

MODERNISATION



La modernisation de Téléfilm s'est poursuivie avec des changements dans nos programmes de financement afin de les rendre plus efficaces, accessibles et prévisibles, notamment auprès des groupes sous-représentés.

- + D'un point de vue technologique, nous avons apporté des changements à notre plateforme Dialogue et à certains outils afin d'améliorer l'expérience utilisateur qu'il s'agisse de nos programmes ou de ceux que nous administrons pour le FMC. **Au total, la plateforme Dialogue a permis de faciliter des transactions d'un volume totalisant plus de 660 M\$.**



Les grands chantiers 2022-2023



Pour Téléfilm l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) sont une priorité. Cette année, nous avons lancé la deuxième phase du plan d'action EDI.

Nous travaillons plus que jamais de concert avec l'industrie cinématographique pour que les histoires portées à l'écran soient plus représentatives de la diversité canadienne.

ALLIÉ DE CHOIX

+ Bâtir des liens de confiance avec l'ensemble de l'industrie est demeuré une priorité.

Ainsi, Téléfilm a nourri un dialogue continu avec ses différents groupes de travail pour créer de l'adhésion dans notre industrie, simplifier ses procédures et adapter ses programmes. Soulignons le sous-comité de travail sur les récits authentiques, constitué de professionnels du cinéma de tous les horizons, qui a donné lieu à des discussions enrichissantes et prometteuses.

+ L'écoresponsabilité fait aussi partie des thèmes prioritaires pour Téléfilm.

Plusieurs initiatives ont été réalisées grâce à notre Plan d'action sur l'écoresponsabilité alors que nous travaillons avec l'industrie pour mieux comprendre et évaluer notre empreinte écologique et réduire ainsi notre impact sur l'environnement.



En tant qu'employeur de choix, Téléfilm s'engage à offrir à son personnel de tout le pays un milieu de travail qui incarne ses valeurs d'entreprise.

Nous avons mis en place différentes initiatives pour favoriser la santé et le bien-être des membres de notre personnel.

Les grands chantiers 2022-2023

EMPLOYEUR DE CHOIX

+ Cette année, Téléfilm a été nommée parmi les meilleurs employeurs de Montréal.

Il s'agit d'une grande reconnaissance qui témoigne des efforts mis en œuvre pour favoriser une culture de travail moderne et flexible.

+ Téléfilm a aussi reçu la Certification Parité du niveau bronze de La Gouvernance au Féminin.

Cette distinction souligne les mesures, pratiques et programmes internes qui contribuent à la représentation équitable des femmes à tous les niveaux de l'organisation.

+ De plus, Téléfilm a obtenu un certificat

comme étant un milieu de travail allié contre la violence conjugale.

À PROPOS DE TÉLÉFILM

Qui nous sommes

Nous sommes le talent derrière le talent, et travaillons à propulser les récits canadiens vers de nouveaux sommets.

Nous soutenons des œuvres qui incarnent la richesse de nos cultures, qui reflètent la diversité de nos voix et qui rejoignent tous les publics, tant au pays qu'à l'international. Nous voulons que les Canadiennes et les Canadiens se reconnaissent à l'écran et que nos créatrices et créateurs soient outillés pour dépasser leurs ambitions.

Ce que nous faisons

Comme **PARTENAIRE DE CHOIX**, nous finançons et promovons une industrie canadienne de l'écran en constante évolution.

Notre mandat

Favoriser et encourager le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne au Canada et ailleurs dans le monde.

Notre vision

Une industrie de l'écran au Canada résiliente qui, grâce à sa créativité, sa capacité d'adaptation et son courage, est un phare sur la scène mondiale. Le Canada, chef de file de la production indépendante, donne l'exemple de par la représentativité de ses contenus et de par ses pratiques durables et inclusives.



Notre travail

Avec notre équipe de personnes compétentes et passionnées, nous travaillons activement à financer des longs métrages canadiens, à les promouvoir, à les exporter et à les faire rayonner tant au pays que partout à travers le monde. Nous travaillons également à stimuler la demande de contenu sur écran canadien et nous nous efforçons à améliorer l'accès à nos différents programmes de soutien afin de favoriser le développement de voix uniques et diversifiées. Nous accompagnons les cinéastes dans toutes les étapes de leur cheminement : que ce soit avec de la formation et du mentorat en début de parcours, ou en les soutenant lors du développement ou de la production, en les aidant avec la promotion de leur projet auprès des partenaires et des plateformes numériques et en les soutenant lors des sorties en salle ou auprès des festivals. Téléfilm Canada joue donc un rôle essentiel au sein de cette industrie ainsi que dans la carrière des milliers d'artistes et d'artistes et de talents qui y travaillent.

Nous avons également la responsabilité de recommander au ministère du Patrimoine canadien les projets qui peuvent être reconnus comme des coproductions audiovisuelles régies par des traités. Enfin, nous administrons aussi les programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC), ce qui a représenté 360,3 millions de dollars pour l'exercice financier 2022-2023.

Notre siège social est à Montréal et nous desservons notre clientèle depuis nos quatre bureaux situés à Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax.

Responsabilité

Le conseil d'administration avec la directrice générale et cheffe de la direction mènent l'organisation afin de lui permettre de réaliser sa mission. Pour y parvenir, un plan d'entreprise, qui répond aux objectifs du plan stratégique, a été mis sur pied.

Conseil d'administration
Directrice générale et cheffe de la direction
Promotion, Communication et Relations internationales
• Fonds des talents
Gestion du portefeuille culturel
• Financement des projets • Relations d'affaires et coproduction • Administrateur des programmes du FMC
Affaires publiques et gouvernementales
Équité, diversité, inclusion et langues officielles
Services juridiques et gestion de l'information
Talents et culture
Technologies de l'information
Finances
• Fonds d'indemnisation à court terme pour les productions audiovisuelles canadiennes

158,7 M\$

SOUTIEN FINANCIER PAR PROGRAMME ET ACTIVITÉ EN 2022-2023



101,0 M\$ — Soutien à l'industrie audiovisuelle canadienne⁽¹⁾

80,1 M\$	8,9 M\$	3,7 M\$	5,5 M\$	2,0 M\$	0,4 M\$	0,4 M\$
Programme de production	Programme de développement	Programme Talents en vue	Programme pour le long métrage documentaire	Contributions à des fonds internationaux	Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle régie par des traités	Contributions à l'engagement communautaire
102 longs métrages financés	278 projets financés	19 longs métrages financés	30 longs métrages financés	3 fonds soutenus : Eurimages, New Dawn, Arctic Indigenous	60 projets recommandés	4 organismes soutenus

(1) Les totaux des programmes de production comprennent des amendements positifs aux contrats de 35 projets pour un montant de 4 M\$.



49,2 M\$ — Soutien promotionnel

12,2 M\$	15,0 M\$	5,4 M\$	1,3 M\$	10,9 M\$	3,9 M\$	0,5 M\$
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	Activités promotionnelles nationales (8,7 M\$) Activités promotionnelles internationales (6,3 M\$)	Programme d'aide à la mise en marché	Programme de promotion internationale	Programme d'aide à la diffusion en salle	Programme de compensation pour la distribution en salle	Programme d'aide à l'exportation
150 festivals de films canadiens 86 activités de l'industrie, dont 41 activités de formation et 23 longs métrages numérisés	Plusieurs initiatives dont la campagne Revivez le cinéma, près de chez vous, les tapis rouges, les activités du Fonds des talents; les partenariats avec l'industrie y compris les plateformes de diffusion et Panoscope 40 festivals, marchés et événements internationaux	77 longs métrages financés	179 longs métrages présentés dans 25 pays	131 exploitants ont obtenu une aide	20 distributeurs ont obtenu une aide	15 longs métrages financés

8,5 M\$ — Fonds d'indemnisation à court terme

46 compagnies indemnisées en raison de cas de COVID-19	711 demandes de couverture
--	----------------------------

GARDER LE CONTACT GRÂCE À DES COMMUNICATIONS OUVERTES ET CONTINUES

Téléfilm Canada s’est engagée à consulter les différents membres de l’industrie, à les informer et à entretenir avec eux un dialogue ouvert et continu sur les occasions d’affaires à saisir et les défis à relever. Qu’il s’agisse des entreprises de production, de distribution de films, des associations professionnelles, des organismes provinciaux ou des réalisateurs, réalisatrices et des scénaristes, nous gardons le contact d’un bout à l’autre du Canada grâce à plusieurs outils de communication.

En 2022-2023, Téléfilm a continué de prioriser ses communications avec le public et l’industrie. Les plateformes en ligne sont des outils efficaces et efficaces pour transmettre d’importants messages, et sont essentielles à la conduite de nos principales activités :

Dialogue

RDVCANADA.CA

CANADA NOW
SPIRITED · DIVERSE · INDEPENDENT

TELEFILM.CA



<p>Pour promouvoir le succès des talents canadiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Facebook • Twitter • LinkedIn • Instagram • Plein la vue
<p>Pour communiquer de l'information clé sur l'industrie et des nouvelles de Téléfilm</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Telefilm.ca • Avis à l'industrie • Communiqués de presse • Réseaux sociaux • Relations avec les médias • Webinaires
<p>Pour soutenir l'exportation des talents et du contenu canadiens</p>	<p>RDVCANADA.CA</p> <ul style="list-style-type: none"> • met l'accent sur la présence canadienne dans des événements internationaux • offre un répertoire des sociétés de production, des nouvelles et une infolettre mensuelle <p>Canadianow.us</p>
<p>Pour faciliter les demandes de financement à Téléfilm et au FMC et la gestion des clients</p>	<p>Dialogue</p> <ul style="list-style-type: none"> • une plateforme en ligne collaborative et efficace pour le dépôt des demandes de financement

FAIRE RAYONNER le cinéma canadien ici et ailleurs.

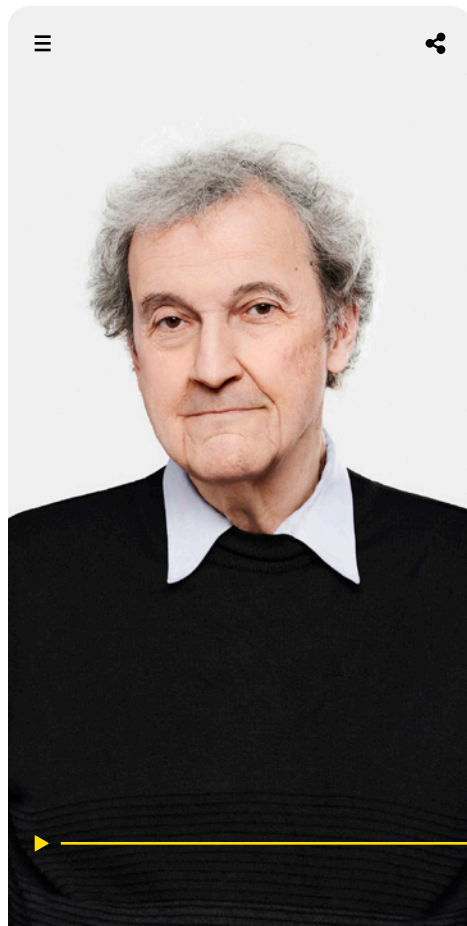
Message de Robert Spickler

Président du conseil d'administration



ROBERT SPICKLER PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année qui prend fin aura été marquée par l'arrivée en poste de **Julie Roy** comme nouvelle directrice générale et cheffe de la direction de Téléfilm. Julie possède une longue feuille de route dans l'industrie cinématographique canadienne. Je veux ici lui souhaiter la bienvenue au sein de Téléfilm et lui témoigner l'appui du conseil d'administration dans la réalisation de son mandat.



Je tiens par ailleurs à souligner le **travail remarquable** que **Francesca Accinelli** a réalisé à titre de directrice générale intérimaire durant plus de six mois. Son immense connaissance de notre organisme, son aisance et sa fougue ont grandement contribué à la poursuite de nos objectifs.

Il me faut également remercier **Patrimoine canadien** pour l'**aide exceptionnelle déployée** au cours des années de pandémie, notamment par la mise sur pied du Fonds d'indemnisation à court terme (FICT), tout comme pour l'octroi de fonds additionnels accordés sur trois ans à compter de 2021. Ces fonds additionnels ont permis à Téléfilm d'accroître et d'étendre son soutien aux diverses parties prenantes de l'industrie cinématographique canadienne.

Alors que s’amorce une réflexion de fond sur l’avenir de l’industrie audiovisuelle avec toutes les mutations que cette modernisation implique, le conseil d’administration et moi-même avons suivi de près les discussions entourant le projet de Loi C-11. Nous tenions à bien comprendre les enjeux pour notre industrie et d’ainsi pouvoir être au fait des changements qui sont en train de se déployer. Il va sans dire qu’il s’agit d’un dossier majeur pour Téléfilm.

Mais revenons au cinéma, aux cinéastes, producteurs, productrices, artisans et artisanes qui **font rayonner notre cinéma partout dans le monde.**

Saluons leurs réalisations et réaffirmons que leur prestige, leur notoriété et leur réussite sont souvent attribuables à l’appui qu’ils ont reçu en début de carrière. C’est la raison pour laquelle Téléfilm réaffirme l’importance de renforcer le Fonds des talents. Ce Fonds soutient le programme Talents en vue, qui appuie les cinéastes dans la réalisation de leur premier film de long métrage.

En témoigne **Graham Foy**, bénéficiaire de ce programme et dont le film ***The Maiden*** a reçu de nombreux prix, notamment le Grand Prix du Festival du nouveau cinéma de Montréal.

Cette année a aussi été marquée par un retour à la normale pour les cinéphiles, dont je suis.

Téléfilm a mis en œuvre une campagne promotionnelle visant à inciter le grand public à retourner en salle. En effet, se libérer parfois de l’écran maison et voir un film sur grand écran dans une salle de cinéma constitue une expérience artistique et esthétique en soi qui exerce sur le spectateur son plein pouvoir d’attraction.

Telles sont donc certaines des actions poursuivies par Téléfilm au cours de la dernière année. Telle est, en fait, sa mission et son engagement : soutenir, promouvoir, distribuer et faire rayonner le cinéma canadien ici et ailleurs.

En terminant, je remercie tous les membres du conseil d’administration pour leur engagement et leur grande disponibilité. Je remercie Claude Joli-Cœur qui a terminé son mandat et souhaite la bienvenue à Suzanne Guèvremont qui s’est jointe à nous cette année.

Enfin, j’adresse ma vive appréciation aux membres du personnel qui œuvrent à Téléfilm partout au pays. Leur engagement et leur détermination à contribuer au rayonnement de notre cinéma sont exemplaires.



Robert Spickler
Président du conseil d’administration
Téléfilm Canada

RASSEMBLER

**par nos histoires
et nos talents**

Message de Julie Roy

Directrice générale et cheffe de la direction



JULIE ROY

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CHEFFE DE LA DIRECTION

Je suis fière de vous communiquer ce premier message en tant que directrice générale et cheffe de la direction de Téléfilm Canada. Je suis très reconnaissante à notre président, **Robert Spickler**, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration de m'accorder leur confiance pour la gestion de cette grande organisation, essentielle au milieu de l'audiovisuel.



Je suis spécialement stimulée par les défis que devra relever l'ensemble de notre industrie. Depuis mon arrivée en poste, en avril 2023, mes conversations avec nos membres du personnel, nos partenaires, nos clients, les associations et les diverses parties prenantes du secteur m'ont permis de comprendre les préoccupations de toutes et tous. **Lors de ces échanges, j'ai été fortement impressionnée par le talent, la créativité et la passion des membres de cette grande famille.**

Dans le contexte d'importantes transformations politiques, législatives et culturelles, je suis extrêmement sensible à l'importance de la mise en valeur et du soutien au contenu canadien, sous toutes ses formes, particulièrement pour l'expression cinématographique! J'avoue que l'expérience du grand écran me fait vibrer. Le travail de nos cinéastes m'enthousiasme.



Pour réaliser l'objectif de notre mandat, « favoriser et encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada », j'entends faire de Téléfilm un vecteur des plus efficaces qui fédérera notre industrie. Notre approche metra sur notre engagement social et environnemental; et elle sera guidée par les principes d'une saine gouvernance.

Notre industrie est vivante, vibrante, dynamique !

Nos oeuvres se démarquent grâce à nos histoires uniques et distinctives. Nous soutiendrons nos créations et nous stimulerons leur rayonnement autant sur la scène nationale qu'internationale.

Pour ce faire, il m'apparaît essentiel de cultiver un véritable **esprit de collaboration** au sein des membres de notre industrie. Il nous faut nous **rassembler**. C'est en ralliant nos forces et en s'exprimant d'une voix forte et unifiée que nous servirons le mieux notre mission!

De plus, afin d'assurer la pérennité de notre écosystème, mon équipe et moi travaillerons à consolider et à diversifier nos sources de financement. Pour ce faire, nous surveillerons de près les changements qui découleront de l'adoption du projet de loi C-11. Nous participerons de manière proactive aux consultations du CRTC. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires gouvernementaux, que je remercie pour leurs engagements malgré le contexte économique incertain. Nous poursuivrons nos réflexions et nos échanges avec nos institutions culturelles « sœurs ». Nous ferons de même avec les associations et nos clients... Tout cela afin d'assurer notre stabilité financière.

Je termine en remerciant le personnel de Téléfilm. En gérant de manière exemplaire et efficace de nombreux fonds d'urgence accordés durant la pandémie, Téléfilm a démontré, une fois de plus, ses capacités exceptionnelles d'administrateur public. Cette gestion impeccable est due à l'ingéniosité et la grande compétence de ses employé-e-s.

J'ai maintenant le plaisir et le privilège de diriger cette équipe dévouée avec laquelle j'entends travailler dans un esprit de synergie productive. C'est avec ces professionnels aguerris, et en collaboration avec les intervenants du milieu, que nous insufflerons un nouvel élan à notre industrie cinématographique, pour qu'elle occupe la place qu'elle mérite dans le cœur des cinéphiles au Canada et dans le monde entier.



Julie Roy

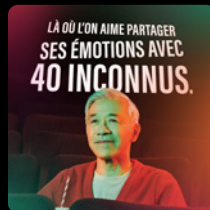
Directrice générale et cheffe de la direction
Téléfilm Canada

REVIVEZ LE CINÉMA PRÈS DE CHEZ VOUS

Au cours de l'année, nous avons lancé une grande campagne de marketing nommée « Revivez le cinéma près de chez vous ». L'idée derrière cette initiative était d'évoquer des souvenirs personnels en lien avec l'expérience d'être dans une salle de cinéma. L'objectif de cette campagne était d'inciter les cinéphiles à retourner voir les films en salle, sur grand écran.

La campagne de promotion, qui a été financée grâce aux fonds de relance, a été bien accueillie et appréciée par les partenaires de Téléfilm, particulièrement par les distributeurs et exploitants de salles, mais également par le grand public et cinéphiles canadiens.

La vidéo promotionnelle a été diffusée pendant quatre semaines à la grandeur du Canada dans les différentes salles de cinéma, qu'il s'agisse de grandes chaînes commerciales ou dans les cinémas indépendants. **Enfin, la vidéo et les visuels qui l'accompagnent ont été présentés dans 33 festivals à travers le pays.**



Impressions

- **Plus de 35 M impressions numériques** sur les différents réseaux sociaux
- **Plus de 21 M impressions numériques** en médias acquis
- **Plus de 270 k impressions** générées par les publicités statiques extérieures

Cette campagne a obtenu des volumes plus élevés que prévu dans nos tactiques médiatiques et a permis de sensibiliser la population canadienne.





Viking

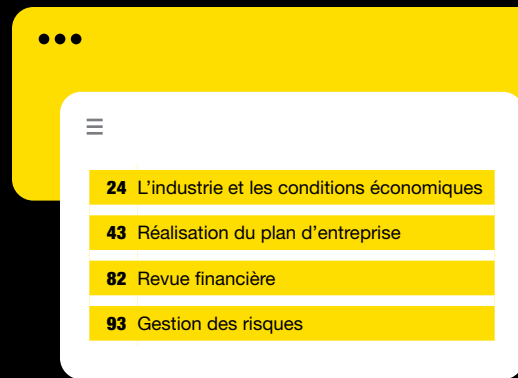
Présenté en première du
Festival International du Film
de Toronto (TIFF) 2022



Viking une comédie dramatique réalisé par
Stéphane Lafleur et co-écrit avec **Éric K. Boulianne**.
Produit par **Kim McCraw** et **Luc Déry**, le long
métrage a été présenté en première lors du
Festival International du Film de Toronto (TIFF) 2022.

Revue et analyse de gestion

Le contenu de la section Revue et analyse de gestion a été préparé par la direction de Téléfilm pour présenter les résultats de l'exercice financier 2022-2023. L'analyse est basée sur de l'information probante, pertinente et fiable qui a été soumise à des procédures de contrôle de la qualité et qui est exempte d'erreurs importantes ou fallacieuses. Elle présente un contexte qualitatif et un portrait complet de la performance de Téléfilm et de ses perspectives d'avenir. La Revue et analyse de gestion a été approuvée par la directrice générale et cheffe de la direction, l'Équipe de leadership de la haute direction et le conseil d'administration.



L'industrie et les conditions économiques

1



L'ÉCONOMIE CANADIENNE

L'activité économique au Canada a été marquée par plusieurs facteurs durant l'année 2022-2023.

En voici un aperçu →

Le produit intérieur brut (PIB) réel canadien a augmenté de 3,6 % en 2022⁽¹⁾. **Il s'agit d'une croissance positive**, mais un peu plus lente que celle de l'année précédente.

+ **Le ralentissement** de la croissance économique s'est surtout opéré en deuxième moitié d'année, notamment à cause de la hausse des taux d'intérêt au pays.

Le taux directeur a été rehaussé tout au long de l'année par la Banque du Canada, passant de 0,5 % à 4,5 % entre mars 2022 et janvier 2023⁽²⁾.

+ **Cette hausse de taux** visait à ralentir la progression de l'inflation, qui a été particulièrement importante en 2022, atteignant un sommet de 8,1 % en juin 2022⁽³⁾. Bien qu'elle demeure relativement élevée, la montée des prix a commencé à se résorber et se situait à 4,3 % en mars 2023.



Le marché de l'emploi est demeuré vigoureux au cours de l'exercice financier, avec un chômage qui est resté bas et relativement stable tout au long de l'année. Le taux de chômage a atteint un creux record de 4,9 % en juin et juillet 2022, et s'est depuis stabilisé autour de 5 %⁽⁴⁾.

Progression du secteur du film et de la vidéo



Le secteur du film et de la vidéo a poursuivi sa progression postpandémique

en 2022 avec des niveaux de PIB et d'emploi supérieurs à ceux enregistrés en 2021, mais aussi à ceux enregistrés en 2019, avant la pandémie⁽⁵⁾.

Cette reprise se déroule toutefois avec des incertitudes, la montée de l'inflation, l'augmentation des taux d'intérêt et les pénuries de main-d'œuvre menaçant de faire pression sur les coûts.

(1) Statistique Canada. « [Produit intérieur brut par industrie, décembre 2022](#) », diffusé le 28 février 2023.

(2) Banque du Canada. « [Taux directeur](#) », consulté le 10 mai 2023.

(3) Statistique Canada. « [Indice des prix à la consommation, mars 2023](#) », diffusé le 18 avril 2023.

(4) Statistique Canada. « [Enquête sur la population active, mars 2023](#) », diffusé le 6 avril 2023.

(5) Statistique Canada. [Tableau 36-10-0652-01, Indicateurs nationaux de la culture et du sport par domaine et sous-domaine \(x 1 000\)](#), diffusé le 14 avril 2023.

Soutien du gouvernement du Canada

La progression du secteur en temps de sortie de pandémie a été à nouveau appuyée par le gouvernement du Canada en 2022. Téléfilm a bénéficié de nouvelles sommes destinées à la reprise des activités et a continué à disposer de certaines sommes annoncées par le gouvernement lors d'exercices financiers antérieurs :



Un financement unique de 9,2 millions de dollars par l'entremise du Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC) pour permettre à Téléfilm de soutenir les exploitants de salles de cinéma et les distributeurs de films, dont les activités commerciales ont été touchées par les consignes de santé publique⁽¹⁾.



La deuxième année d'un financement additionnel de 105 millions de dollars sur trois ans annoncé dans le Budget 2021 pour permettre à Téléfilm de moderniser ses programmes⁽²⁾.



La deuxième année de l'octroi de 35 millions de dollars sur deux ans par l'entremise du Fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport et du Fonds de réouverture qui permet notamment à Téléfilm de soutenir les salles de cinéma et les festivals de films au Canada⁽³⁾.



La reconduction du Fonds d'indemnisation à court terme pour les productions audiovisuelles canadiennes jusqu'au 31 mars 2023 à un budget de 150 millions de dollars⁽⁴⁾.

Environnement législatif

Sur le plan législatif, l'exercice 2022-2023 a été marqué par le processus ayant ultimement mené à l'adoption historique de la *Loi sur la diffusion continue en ligne*⁽⁵⁾. Cette loi, aussi connue comme le projet de loi C-11, a reçu la sanction royale le 27 avril 2023. Le projet de loi vise notamment à préciser que les services de diffusion en continu relèvent de la *Loi sur la radiodiffusion*, à garantir que le CRTC dispose des outils appropriés afin de mettre en place un cadre réglementaire moderne et souple pour la radiodiffusion et à favoriser une plus grande diversité et une plus grande inclusion dans le secteur de la radiodiffusion. Cette loi aura d'importantes répercussions sur l'avenir de l'industrie audiovisuelle canadienne.

(1) Ministère du Patrimoine canadien. « [Mesures de relance ciblées pour aider les organismes artistiques, culturels et patrimoniaux canadiens à recommencer à accueillir le public et à générer des revenus](#) », diffusé le 27 juin 2022.

(2) Ministère des Finances du Canada, « [Budget 2021 : Une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience](#) ».

(3) Ministère du Patrimoine canadien, « [Document d'information – Maintien du soutien apporté aux organismes voués aux arts, à la culture, au patrimoine et au sport](#) », diffusé le 28 juin 2021.

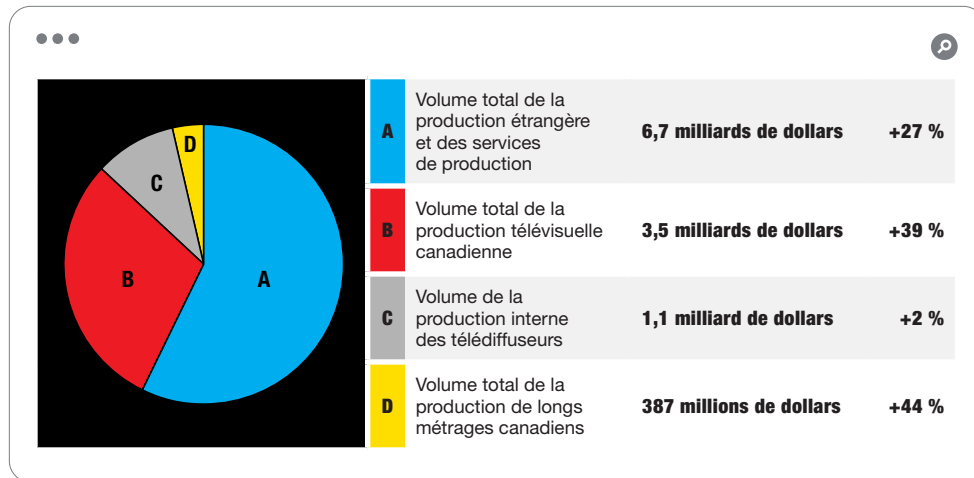
(4) Ministère du Patrimoine canadien, [Communiqué de presse](#), diffusé le 11 février 2022.

(5) Ministère du Patrimoine Canadien, « [Loi sur la diffusion continue en ligne](#) », consulté le 11 mai 2023.

LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE AU CANADA

Le volume total de la production cinématographique et télévisuelle a atteint un niveau record en 2021-2022 s'élevant à 11,7 milliards de dollars⁽¹⁾. C'est une hausse de 28 % après le recul de 2020-2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Elle est principalement attribuable à la production étrangère et aux services de production, ainsi qu'à la production télévisuelle canadienne, dont le volume a augmenté de 27 % et de 39 % respectivement en 2021-2022.

Le secteur de la production étrangère et des services de production représente environ 57 % du volume total de la production de contenu sur écran au Canada.



Le volume de la production de longs métrages canadiens a augmenté d'environ 44 %.

(1) Profil 2022. [Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada 2022](#). (2021-2022 est l'année pour laquelle l'information est disponible).

En 2021-2022, l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada a généré 240 760 emplois, ce qui représente une hausse de 11 % par rapport à 2020-2021⁽¹⁾.



Production télévisuelle canadienne

74 020 emplois,

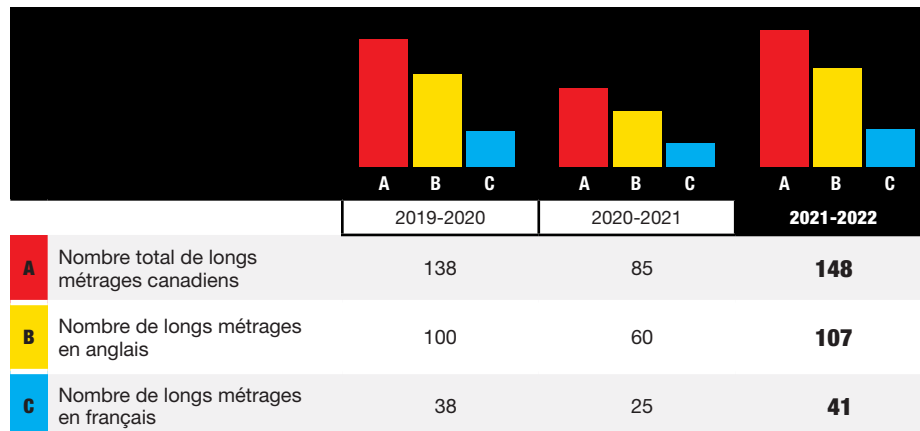
une augmentation de 19 % par rapport à 2020-2021.

Production cinématographique canadienne

8 240 emplois,

une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre total de longs métrages canadiens produits, financés ou non par Téléfilm, a retrouvé son niveau d'avant la pandémie



Le budget moyen pour les films de fiction tournés en anglais a augmenté légèrement s'établissant à 2,6 millions de dollars par rapport à 2,5 millions de dollars en 2020-2021.

Le budget moyen pour les films de fiction tournés en français a aussi augmenté, passant de 3,5 millions de dollars en 2020-2021 à 3,8 millions de dollars en 2021-2022⁽²⁾.

(1) Profil 2022. [Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada 2022](#). (2021-2022 est l'année pour laquelle l'information est disponible).

(2) Ibid.

DIFFUSION DES FILMS CANADIENS EN SALLE

Recettes-guichet totales au Canada

Les recettes-guichet au Canada ont continué de se redresser de manière significative en 2022, deux ans après les fermetures de salles et autres restrictions imposées en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Malgré leur augmentation, les recettes-guichet de 2022 sont restées encore loin du niveau de 1,01 milliard de dollars observés en 2019, avant la pandémie.

Points clés →

- Total des recettes-guichet au Canada en 2022 : 669 millions de dollars en augmentation de 95 % par rapport à 2021
- 799 nouveaux films sont sortis en salle au Canada
- 91 % des films lancés étaient des films indépendants

- 9 % étaient des films produits par les grands studios d'Hollywood (les *majors*)

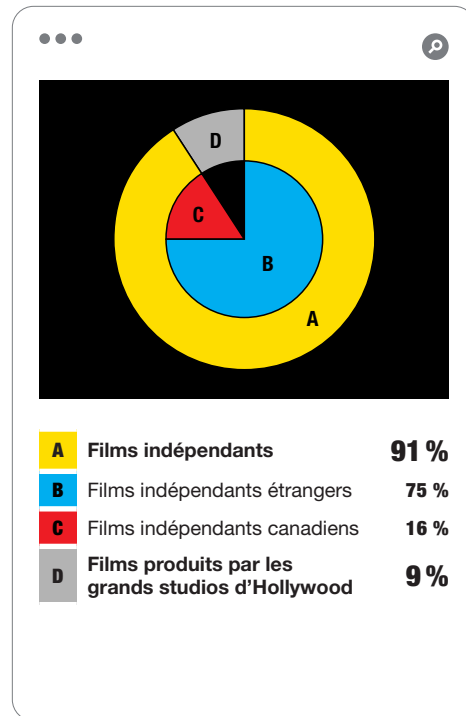
L'importance stratégique de l'exploitation en salles

La projection d'un film sur grand écran offre une expérience cinématographique immersive unique. Malgré l'augmentation des abonnements aux plateformes de vidéo sur demande au Canada, il reste crucial de continuer à offrir aux films canadiens une sortie en salles. Il est tentant de penser que les salles de cinéma pourraient perdre de leur importance. Lorsqu'un film est projeté dans les cinémas, il bénéficie d'une visibilité accrue et d'une exposition plus large. Les médias, les critiques et les cinéphiles sont davantage enclins à prêter attention à un film qui fait l'objet d'une sortie en salle.



Marché canadien

799 films lancés



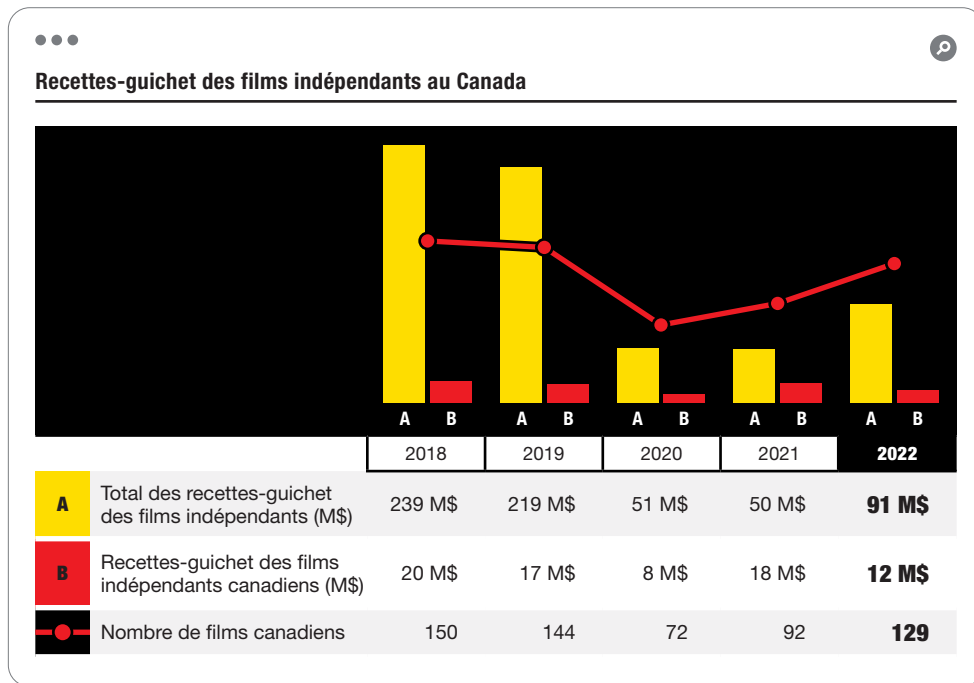
Recettes-guichet des films indépendants

Au Canada, les recettes-guichet de tous les films indépendants du Canada, des États-Unis et des territoires internationaux ont augmenté en 2022, après deux années consécutives de baisse. Les films canadiens sont définis comme « indépendants », ce qui signifie qu'ils sont produits à l'extérieur des grands studios de production cinématographique, avec des budgets de mise en marché qui ont tendance à être bas par rapport aux normes en vigueur dans les grands studios d'Hollywood.

Points clés →

- Total des revenus des films indépendants : 90,9 millions de dollars, une augmentation de 81 % par rapport à 2021
- 129 films canadiens ont eu une sortie en salle soit 16 % du total des films lancés durant l'année 2022
- Les films canadiens ont eu des revenus en salle de 11,8 millions de dollars avec une part de marché de 13 % pour les films indépendants

- 95 % des recettes-guichet des films canadiens ont été générées par des films ayant reçu un soutien financier de Téléfilm.

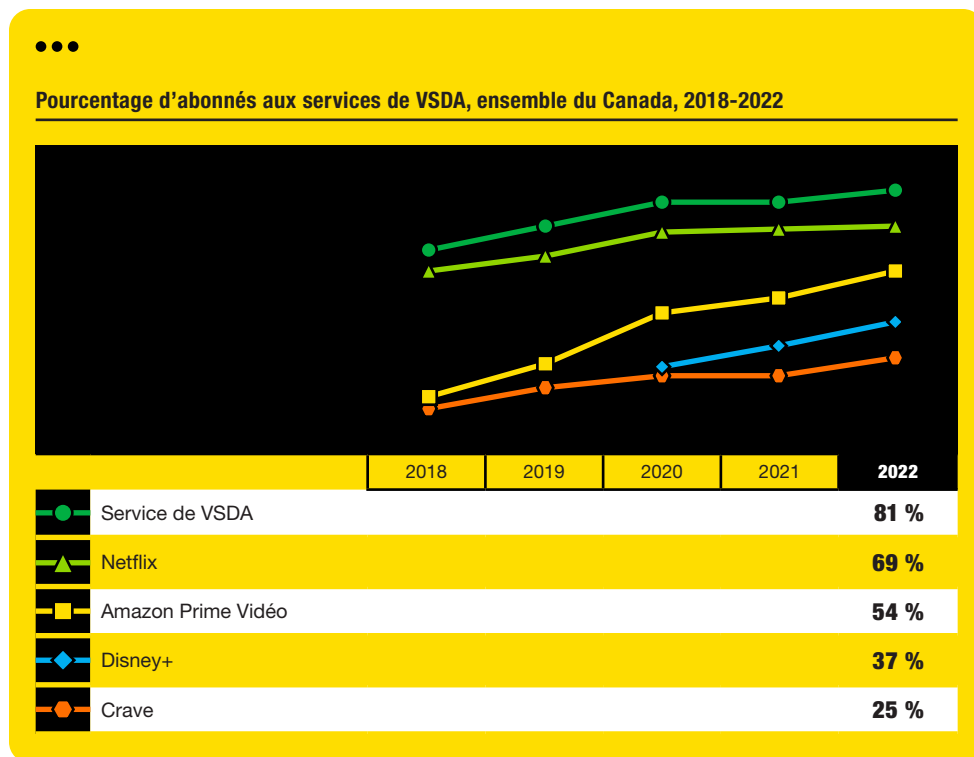


VIDÉO À LA DEMANDE PAR ABONNEMENT

Les abonnements aux différentes plateformes de vidéo sur demande (VSDA) disponibles au Canada ont continué à augmenter en 2022, après être restés stables entre 2020 et 2021.

Ainsi, 81 % des Canadiennes et des Canadiens âgés de 18 ans et plus sont abonnés ou ont accès à au moins une des principales plateformes⁽¹⁾.

Le graphique présente une évolution des différentes plateformes de diffusion depuis cinq ans. →



Netflix, Amazon Prime Vidéo et Disney+ demeurent les plateformes les plus populaires au Canada, avec une augmentation constante des abonnements depuis leurs lancements respectifs.

En 2022, 69 % des Canadiennes et des Canadiens âgés de 18 ans et plus étaient abonnés ou possédaient un accès à Netflix; 54 % à Amazon Prime Vidéo et 37 % à Disney+. Le quart (25 %) des Canadiennes et des Canadiens âgés de 18 ans et plus étaient abonnés ou possédaient un accès à la plateforme canadienne Crave⁽²⁾.

Sur le marché francophone, en 2022, 59 % des Canadiennes et des Canadiens âgés de 18 ans et plus étaient abonnés ou possédaient un accès à Netflix; 36 % à Amazon Prime Vidéo et 26 % à Disney+. En ce qui concerne les plateformes canadiennes Crave et Club Illico, 14 % et 12 % y étaient abonnés ou possédaient un accès.

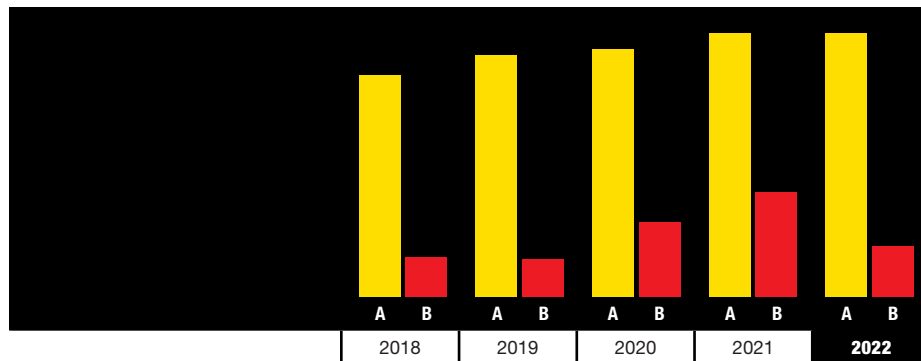
(1) Observateur des technologies médias (OTM). Sondage OTM 18+, Automne 2022.

(2) Ibid.

DIFFUSION DES FILMS CANADIENS AU CINÉMA ET À LA TÉLÉVISION

Mesurer et favoriser l'accès aux longs métrages canadiens est un aspect important de la stratégie globale de Téléfilm, qui vise à augmenter la découvrabilité du contenu canadien et à rejoindre les auditoires là où ils sont. C'est pourquoi Téléfilm mesure, entre autres données, la diffusion des longs métrages à la télévision et au cinéma.

La diffusion des films canadiens est demeurée stable à la télévision, et a diminué en regard de la proportion des films présentés au cinéma en 2022. Davantage de films en provenance de tous les pays ont été lancés au cinéma depuis la fin de la pandémie, ce qui a eu pour effet de diminuer la proportion de films canadiens. Le nombre d'écrans de cinéma présentant des longs métrages américains et étrangers a augmenté d'environ 73 %, alors qu'il a baissé d'approximativement 20 % pour les films canadiens.



A Temps total alloué à la télédiffusion de longs métrages canadiens sur les réseaux de télévision canadiens vs l'ensemble des films télédiffusés

20,6 % 22,4 % 23,0 % 24,5 % **24,5 %**

B Part des écrans occupés par les longs métrages canadiens au cinéma vs les films de toutes les origines (y compris les films canadiens)

3,7 % 3,5 % 6,9 % 9,7 % **4,7 %**

Découvrabilité des films canadiens sur les plateformes

Dans le cadre d'une initiative permanente visant à augmenter la découvrabilité des films canadiens sur les plateformes en ligne, **Téléfilm Canada collabore avec une variété de services de diffusion en continu** et de fournisseurs de services numériques. L'objectif est notamment d'atteindre les auditoires là où ils sont. À cet effet, des campagnes de marketing poussées ont également renforcé la visibilité des films canadiens offerts aux auditoires en format numérique. Notre outil de découvrabilité, *Plein la vue*, soutient en outre cette initiative.

DÉCOUVRABILITÉ DES FILMS CANADIENS SUR LES PLATEFORMES



AIR CANADA

AIR CANADA

Téléfilm a mis en vedette une section consacrée au cinéma canadien et qui est disponible sur les vols d'Air Canada. Les voyageurs peuvent ainsi regarder des films récents et moins récents durant leur vol.

club illico

CLUB ILLICO

En mars 2023, Téléfilm a collaboré avec Club Illico afin de créer une collection de films canadiens et québécois. Une campagne de marketing sera mise sur pied pour attirer l'attention sur cette nouvelle collection.

MUBI

MUBI

Téléfilm a commencé à travailler avec MUBI afin de promouvoir davantage les films canadiens présentés comme le **Film du jour** de la plateforme. Les médias sociaux et des publiereportages dans les médias ont été mis à profit pour annoncer la disponibilité de films comme *Ash*, *Mouthpiece* et *I've Heard the Mermaids Singing* sur la plateforme.

apple tv

APPLE

Dans le cadre du **Film canadien en vedette**, Téléfilm, en collaboration avec Apple, propose chaque semaine la location d'un film canadien pour 0,99 \$ sur l'application Apple TV. En juin, Apple a également proposé la série **Film québécois en vedette** pendant quatre semaines, pour les marchés francophone et anglophone. La série a connu un franc succès.

Crave

CRAVE

Téléfilm a travaillé avec Crave pour sélectionner et promouvoir des films canadiens, misant sur la collection cinématographique existante [All-Canadian](#) afin de renforcer la découvrabilité des films canadiens sur la plateforme. Certaines nouveautés du cinéma canadien ont été mises de l'avant auprès des utilisateurs, bénéficiant de campagnes sur les médias sociaux et de publicités intégrées à l'application sur Roku. Chaque nouveau film en vedette était accompagné de recommandations additionnelles de films canadiens récents ou faisant déjà partie du catalogue.

À l'hiver 2023, Téléfilm a conclu un partenariat intégré avec Crave et etalk, mettant en vedette les nouveaux films canadiens ajoutés sur la plateforme. Etalk a diffusé une série de [quatre vitrines](#) portant sur un film récemment ajouté, qui ont également été partagées sur les réseaux sociaux d'etalk et de Crave.

ROGERS

ROGERS ÉLAN

Téléfilm a conclu avec Rogers un partenariat axé sur la découvrabilité misant sur les fonctionnalités interactives de la plateforme Élan. En recherchant « films canadiens », les utilisateurs pouvaient découvrir une collection de films canadiens offerts sur la plateforme de vidéo à la demande de Rogers. Téléfilm travaille avec Rogers pour activer des économiseurs d'écran, des notifications et autres actifs marketing afin d'accroître la visibilité des films canadiens offerts.

LA COPRODUCTION AU CANADA

La coproduction audiovisuelle régie par des traités demeure un outil important pour les producteurs canadiens qui bénéficient ainsi d'une participation financière de source étrangère. Les coproductions officielles se produisent lorsque deux ou plusieurs sociétés de production basées dans des pays différents combinent leurs ressources pour produire un projet audiovisuel. Les deux sociétés partagent le risque économique, la propriété, le contrôle créatif et les avantages de leurs gouvernements respectifs, conformément aux termes du traité.

Les coproductions demeurent importantes car elles donnent la possibilité aux productrices et producteurs canadiens de produire des films avec des budgets plus importants et plus compétitifs. Elles permettent également de rejoindre des publics du monde entier.

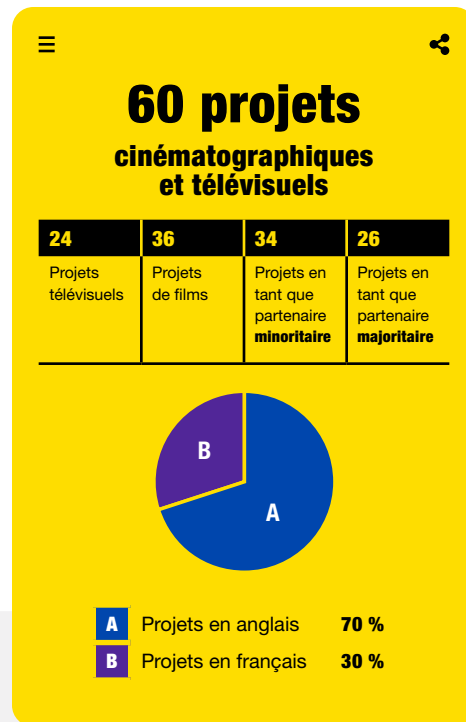
Téléfilm évalue et recommande les projets susceptibles d'être reconnus par le ministère du Patrimoine canadien comme des coproductions audiovisuelles régies par un traité.

En 2022-2023, les budgets de production totaux s'élevaient à 371 millions de dollars pour 60 projets de coproduction cinématographiques et télévisuels, auxquels ont participé 15 pays partenaires. Il s'agit d'une amélioration par rapport à l'année précédente avec sept projets de plus. Durant cet exercice financier, Téléfilm a financé 29 coproductions officielles régies par des traités dont cinq projets qui avaient été financés lors d'un exercice antérieur et qui ont reçu un montant additionnel cette année. Le total des investissements a été de 18,7 millions de dollars.



15 pays partenaires

- Allemagne
- Australie
- Belgique
- Chili
- France
- Grèce
- Irlande
- Israël
- Italie
- Luxembourg
- Mexique
- Norvège
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Suisse



EURIMAGES

Le Canada est devenu membre d'Eurimages – le Fonds culturel du Conseil de l'Europe pour le soutien au cinéma européen – en 2016-2017, devenant ainsi le 39^e pays membre et le premier membre non européen de l'organisation. L'adhésion à Eurimages favorise les possibilités pour le Canada de coproduire des films avec des pays membres européens. Eurimages participe à la promotion du cinéma indépendant en accordant un soutien financier aux films de fiction, d'animation et aux documentaires, encourageant ainsi la coopération entre professionnels issus des différents pays membres.

Téléfilm représente le Canada comme pays membre d'Eurimages. Durant l'exercice financier 2022-2023, un film canadien a été choisi pour obtenir du financement, soit **The Shrouds** du cinéaste **David Cronenberg**.

En 2022, les membres du Comité d'Eurimages ont renforcé leur engagement en faveur de la diversité et de l'inclusion en adoptant la première stratégie pour la diversité et l'inclusion dans l'industrie cinématographique européenne couvrant la période 2022-2024.

Un Groupe de Travail « Égalité des genres » composé de représentant-e-s d'un certain nombre d'États membres a été créé et se réunit trois fois par an. Téléfilm assure la présidence de ce groupe de travail.



Depuis son adhésion à Eurimages, le Canada a obtenu du financement pour **27 projets**, ajoutant ainsi des investissements étrangers de **7,7 millions d'euros** dans les films canadiens.



eurimages



Le Canada **PARTENAIRE DE CHOIX**

en coproduction



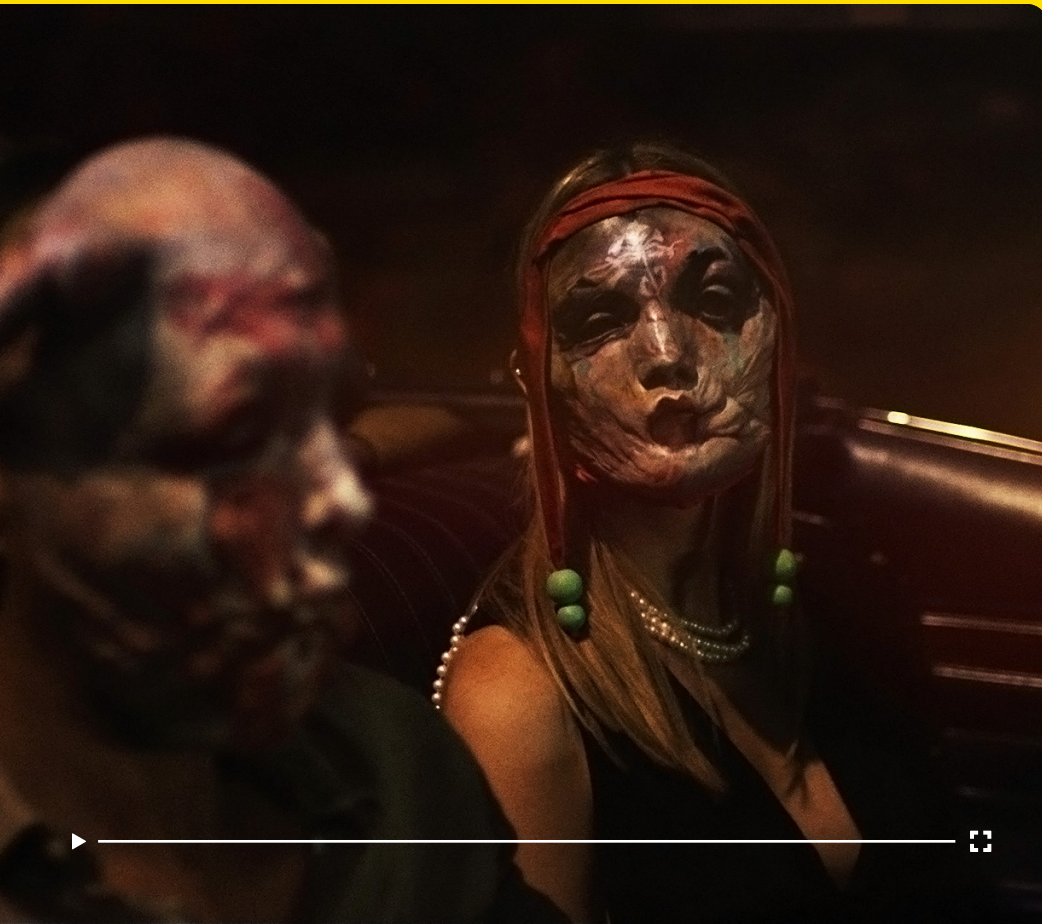


Falcon Lake

Le premier long métrage de **Charlotte Lebon**, *Falcon Lake* a été présenté en avant-première à la Quinzaine des cinéastes au Festival de Cannes 2022.

Cette coproduction franco-canadienne, coécrite par Charlotte Lebon, **François Choquet** et **Bastien Vives**, et produite par **Sylvain Corbeil**, **Nancy Grant**, **Jalil Lespert**, **Jean-Luc Ormières**, **Julien Deris** et **David Gauquié**, a reçu le prix du meilleur film au 11^e Festival international de Los Cabos et a obtenu une nomination aux prix César. *Falcon Lake* a obtenu du financement par Eurimages.





Infinity Pool

Écrit et réalisé par **Brandon Cronenberg**, et produit par **Karen Harnisch**, **Andrew Cividino**, **Christina Piovesan**, **Noah Segal**, **Rob Cotterill**, *Infinity Pool* a été coproduit par la Hongrie et le Canada, et a fait partie de la sélection 2023 du Festival du film de Sundance.

Ce film a également été financé par Eurimages.



Until Branches Bend

Réalisé par **Sophie Jarvis** et coécrit par **Kathleen Hepburn** et **Elle-Màijà Tailfeathers**, *Until Branches Bend* a fait partie de la sélection SXSW 2023.

Le premier long métrage de la réalisatrice, coproduit par le Canada et la Suisse, a gagné le prix du meilleur film canadien au festival international du film de Vancouver (VIFF).





Crimes of the Future

Ce film de science-fiction a été écrit et réalisé par **David Cronenberg**, et produit par **Robert Lantos**, **Steve Solomos** et **Panos Papahadjiset**.

Coproduit par le Canada et la Grèce, *Crimes of the Future* a été présenté en avant-première en compétition officielle au Festival de Cannes 2022.





Riceboy Sleeps

A obtenu un **BC Flash Forward
Audience Award** au Festival
international du Film de Busan



Riceboy Sleeps a été réalisé, écrit et produit par **Anthony Shim**. Également produit par **Rebecca Steele** et **Bryan Demore**, ce drame qui a déclenché la frénésie lors de sa première au Festival international du film de Toronto (TIFF) 2022 obtient un BC Flash Forward Audience Award au Festival international du Film de Busan.

Réalisation du plan d'entreprise

2

L'année 2022-2023 a été particulièrement productive chez Téléfilm. En effet, un nouveau plan stratégique et un nouveau plan d'entreprise ont vu le jour, bouclant ainsi le cycle des plans stratégique et d'entreprise précédents. Les nouvelles priorités que Téléfilm s'est données sont en continuité avec les précédentes, et visent à mieux refléter les transformations que vit l'industrie cinématographique canadienne et mondiale.



- 46** Continuer à soutenir un écosystème audiovisuel durable et inclusif
- 57** Accroître notre expertise interne et optimiser notre capacité opérationnelle
- 64** Consolider et diversifier nos sources de financement
- 68** Résultats attendus des programmes à partir de la collecte de données d'auto-identification

PLAN D'ENTREPRISE 2022-2024

La feuille de route pour la mise en œuvre du Plan stratégique

Priorités stratégiques



Continuer à soutenir un écosystème audiovisuel durable et inclusif

Initiatives

- + Faire évoluer notre approche en matière d'allocation des fonds en offrant un continuum de succès aux cinéastes, en augmentant l'accès aux groupes sous-représentés et en permettant des productions écoresponsables
- + Agir en tant que partenaire et allié en matière d'EDI et d'écoresponsabilité en adoptant une approche fondée sur des données probantes à l'égard de notre financement et de nos décisions institutionnelles
- + Promouvoir les voix et les actions créatives uniques du Canada qui donnent l'exemple pour une industrie de l'écran durable et inclusive



Accroître notre expertise interne et optimiser notre capacité opérationnelle

Initiatives

- + Accroître l'autonomie des équipes de Téléfilm et encourager la croissance et le développement à l'interne
- + Simplifier nos programmes et nos processus afin de réduire la bureaucratie, revoir notre flux de travail, améliorer nos services, et consolider notre partenariat avec le Fonds des médias du Canada
- + Créer des outils et des systèmes conviviaux qui optimisent la gestion des données et en assurer le maintien



Consolider et diversifier nos sources de financement

Initiatives

- + Bâtir sur la confiance établie avec le gouvernement pour consolider l'augmentation de notre financement
- + Développer des relations avec des partenaires publics et privés pour créer de la synergie et attirer des sources de fonds additionnelles
- + Attirer des dons supplémentaires pour le Fonds des talents

Dans le cadre du nouveau plan d'entreprise lancé durant l'année financière, les indicateurs de performance ont été mis à jour.

Voici les résultats concernant nos programmes →

Dans l'ensemble, Téléfilm est sur la bonne voie d'atteindre les indicateurs de performance reliés à ses programmes. Par ailleurs, les résultats concernant nos programmes sont encourageants.

Cette année, nous avons introduit plusieurs nouveaux indicateurs liés à l'EDI avec, pour une première année, des cibles basées sur une collecte de données plus étendue.

En développement, nous avons atteint ou dépassé toutes nos cibles en matière de soutien. L'objectif de recevoir 15 projets en langue française dans le volet destiné aux personnes noires et de couleur n'a été atteint qu'à 46 %, et ce, malgré nos efforts de sensibilisation. Nous avons depuis mis en place une série de mesures pour stimuler cette demande en 2023-2024.

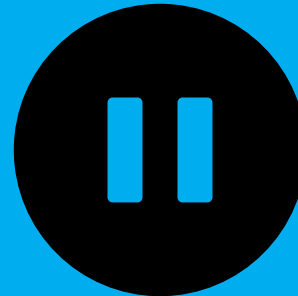
En production, nous avons atteint nos objectifs en lien avec le soutien aux créatrices et créateurs autochtones, les coproductions et le pourcentage de nos fonds investi dans la production de langue française. La zone paritaire a été atteinte dans la très grande majorité des cas.

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023												
Accroître l'accès des groupes sous-représentés	Nombre de projets issus du Programme de développement	≥ 15 projets soutenus portés par des productrices ou producteurs noirs dans l'ensemble du programme	18 ●												
		≥ 15 projets soutenus dans le volet général qui sont scénarisés par une personne noire ou de couleur	15 ●												
		≥ 10 projets soutenus dans le volet général qui sont produits par une personne noire ou de couleur	10 ●												
		≥ 15 projets de langue française reçus dans le volet destiné aux personnes noires et de couleur	7 ◆												
	Nombre de projets issus du Programme de production	≥ 16 projets dont un des postes créatifs clés est porté par une personne noire ou de couleur	15 ▲												
Soutenir les créatrices et créateurs autochtones	Engagements financiers par l'entremise du volet autochtone	4 M\$ annuellement	4 M\$ ●												
Soutenir les longs métrages qui s'adressent aux publics canadien et international	Nombre de coproductions	20 coproductions	24 ●												
Équilibrer le financement des films par langue	% de financement des films par langue (Production, Long métrage documentaire et Talents en vue)	Environ 33 % pour les films en français	34 % ●												
Atteindre une plus grande parité dans chacun des postes créatifs clés	Nombre et financement (%) de films où une femme occupe un poste clé	Scénaristes / Réalisatrices / Productrices : • Zone de parité minimum 40 %	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre</th> <th>\$</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Productrices</td> <td>41 % ●</td> <td>40 % ●</td> </tr> <tr> <td>Réalisatrices</td> <td>43 % ●</td> <td>34 % ◆</td> </tr> <tr> <td>Scénaristes</td> <td>51 % ●</td> <td>43 % ●</td> </tr> </tbody> </table>		Nombre	\$	Productrices	41 % ●	40 % ●	Réalisatrices	43 % ●	34 % ◆	Scénaristes	51 % ●	43 % ●
	Nombre	\$													
Productrices	41 % ●	40 % ●													
Réalisatrices	43 % ●	34 % ◆													
Scénaristes	51 % ●	43 % ●													
Soutenir des festivals de films et des activités de formation ayant un impact régional et/ou reflétant la diversité et l'inclusion	Nombre de festivals de films et d'activités de formation	76 en régions	76 ●												
		35 en régions et déclarés être axés sur la diversité et l'inclusion	44 ●												
		39 axés sur la diversité et l'inclusion • Augmenter ou maintenir	43 ●												
Accroître la représentation de talents diversifiés dans les initiatives menées par Téléfilm	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'initiatives internationales Nombre d'initiatives nationales Nombre d'impressions numériques et portée des campagnes de promotion 	<ul style="list-style-type: none"> Établir une base de référence Augmenter ou maintenir 	S.O.												

Légende : ● Correspond aux résultats attendus. ▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure afin qu'elle revienne à la cible.
◆ Il est nécessaire de mettre en place des actions correctrices et un suivi plus serré est requis.

Priorité stratégique

**Continuer
à soutenir
un écosystème
audiovisuel
durable
et inclusif**



II

INITIATIVE 1

Faire évoluer notre approche d'allocation des fonds en offrant un continuum de succès aux cinéastes, en augmentant l'accès aux groupes sous-représentés et en permettant des productions écoresponsables

Les nombreux défis auxquels l'industrie doit faire face depuis la pandémie ont incité Téléfilm à faire preuve de créativité afin de mieux soutenir des productions canadiennes de haute qualité ainsi que les cinéastes à travers ses différents programmes de financement.

Téléfilm a fait un véritable travail de démocratisation pour l'accès aux fonds, tout en gérant un fort volume de demandes dans les différents programmes de financement— près de 30 % d'augmentation par rapport à l'an dernier. Parmi les actions entreprises par Téléfilm, mentionnons notamment :

- + Mise sur pied de nouveaux indicateurs EDI pour les programmes de développement et de production en conformité avec la phase II du plan d'action EDI;
- + Le Programme de production soutient désormais des films faits en d'autres langues que les langues officielles;
- + Un volet Accès direct a été introduit dans le programme Talents en vue et le Programme de développement afin de faciliter l'accès aux groupes sous-représentés;
- + Révision du Programme de développement afin de faciliter l'accès des groupes sous-représentés;
- + Optimisation du Programme de promotion avec de nouveaux critères qui assurent une transparence, plus d'uniformité et un accès facilité au financement;
- + Révision du Programme de promotion internationale afin d'augmenter la représentation des festivals internationaux voués aux groupes sous-représentés. Le budget de ce programme a également été revu à la hausse;
- + Révision de l'échéancier de déboursés afin de permettre d'accélérer les paiements, et de rassurer ainsi les équipes de production tout en réduisant les frais de financement intérimaire.

II

INITIATIVE 2

Agir en tant que partenaire et allié en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), et d'écoresponsabilité en adoptant une approche fondée sur des données probantes à l'égard de notre financement et de nos décisions institutionnelles

Des actions concrètes ont été posées afin de permettre à Téléfilm d'atteindre l'équité dans l'ensemble des programmes de financement en matière d'EDI.

Parmi les actions entreprises, mentionnons notamment →

Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion 2022-2024

Après avoir amorcé la première phase de son Plan d'action pour l'équité et la représentation en juillet 2020, Téléfilm a renouvelé ses engagements en lançant la phase II du Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Ce plan est en conformité avec le plan d'entreprise 2022-2024.

Celui-ci repose sur quatre solides piliers et 25 engagements transversaux développés en collaboration avec tous les départements de Téléfilm. La Société poursuit ainsi son engagement envers un secteur garant d'une culture de respect mutuel, de dignité et d'inclusion. Consulter le plan d'action [en ligne](#).

Parmi les actions entreprises cette année, mentionnons :

Pilier

1

Renforcer la culture d'inclusion de Téléfilm Canada en offrant un accès plus équitable à l'ensemble des programmes, ainsi qu'un portefeuille représentatif

Actions

- + Sondage sur les récits authentiques
- + Lancement du plan d'accessibilité 2023-2025

Pilier

2

Développer un processus décisionnel axé sur l'équité, la diversité et l'inclusion en tenant compte des données et de l'intelligence d'affaires de l'industrie

Actions

- + Processus décisionnel amélioré avec la nouvelle collecte de données qui porte sur l'auto-identification des requérantes et des requérants
- + Création d'un comité interne de valorisation des données

Pilier

3

Renforcer, amplifier et responsabiliser à titre d'Allié de choix de l'industrie

Actions

- + Soutien continu aux opérations de l'Office de la représentation des personnes handicapées à l'écran (ORPHE), organisme créé en 2023
- + Adoption de l'utilisation des communications inclusives dont le langage clair et simple et la rédaction épïcène

Pilier

4

Soutenir un fort sentiment d'appartenance au sein de Téléfilm Canada en pratiquant un leadership responsable et imputable

Actions

- + Mise en application du plan d'accessibilité et apprentissage des bonnes pratiques
- + Formation en EDI au personnel



INITIATIVE 3

Promouvoir les voix et les initiatives uniques du Canada qui donnent l'exemple pour une industrie de l'écran durable et inclusive

Téléfilm a mis en place des actions afin d'accroître la participation de cinéastes sous-représentés dans ses initiatives.

Les actions entreprises comprennent notamment :

- + Projection spéciale de **Black Ice** d'**Hubert Davis** durant Prime Time à Ottawa pour commencer le Mois de l'histoire des Noirs.
- + Promotion des voix et des perspectives diverses dans nos balados;
- + Organisation de plusieurs panels à TIFF et à Berlin portant sur les thèmes d'accessibilité, de récits authentiques, et la production durable;
- + En tant que tout premier partenaire en matière d'accessibilité, Téléfilm a commandité diverses mesures d'adaptation pour les personnes ayant un handicap lors de la conférence Content Canada et Prime Time à Ottawa.



Maple Popcorn

Lancement d'une deuxième saison de six épisodes, produite par **The Brand is Female** et animée par la journaliste culturelle **Marriska Fernandes**. *Maple Popcorn* propose des entrevues exclusives avec **Joshua Jackson**, **Hamza Haq**, **Karen Robinson**, **Michael Greyeyes** et plusieurs autres. Avec plus de **46 000 écoutes numériques** grâce à une collaboration avec ET Canada (Corus), le balado a comme objectif d'inspirer les auditeurs et de les inciter à regarder des films canadiens.

Initiative 3



Sortez le popcorn

Le balado *Sortez le popcorn*, en partenariat avec Cogeco Média et Pushup Média, était de retour pour une troisième saison. Animé par **Catherine Beauchamp**, ce balado a généré plus de **26 000 écoutes**, en plus d'être diffusé chaque semaine au 98,5 FM et d'être appuyé d'une campagne numérique et radio générant près d'un million d'impressions numériques. Cette deuxième saison met de l'avant des entrevues avec des artistes de renom tels que **Claude Legault**, **Louis Morissette**, **Luc Picard**, **Podz** et **Julie Le Breton** en plus d'un épisode spécial supplémentaire avec **Xavier Dolan**.

Cette année, Téléfilm était enfin de retour en présentiel sur la scène internationale.

En effet, les pavillons du Canada étaient bien présents lors de différents festivals et événements à l'international.



TIFF

En 2022, le TIFF était de retour en force, bénéficiant d'une aide financière additionnelle de Téléfilm afin d'amplifier le rayonnement et la reconnaissance des talents canadiens à l'échelle mondiale. Téléfilm a organisé des séances de l'industrie axées sur l'EDI et l'écoresponsabilité, et les cinéastes ont pu échanger avec les membres du personnel. Le Pavillon du Canada a accueilli un autre partenariat fructueux entre Téléfilm et Ontario Créatif, alors que Téléfilm a offert des séances de réseautage avec la France et le Nigéria, entre autres pays.

Initiative 3



Cannes

Le Canada a célébré sa participation à Cannes après une pause de deux ans. Téléfilm était de retour avec un Pavillon du Canada éco-modulaire, un partenariat renouvelé avec Cannes Docs-In-Progress, en plus d'être l'un des premiers partenaires de l'impact Lab!

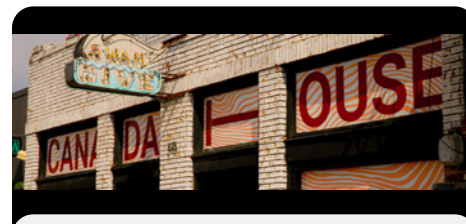
Mentionnons également l'entrée en vigueur du nouvel Accord de coproduction dans les domaines du cinéma, de la télévision et des services médias audiovisuels entre le Canada et la France. **Celui-ci offre un cadre renouvelé pour les coproductions audiovisuelles produites entre les deux pays.**



Berlinale

À Berlin, le Pavillon du Canada était fortement représenté par des partenaires de l'industrie, notamment La SODEC, Ontario Créatif, Creative BC, Musique et film Manitoba et Newfoundland & Labrador Film Development Corporation.

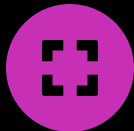
Téléfilm a accueilli et animé une table ronde avec des créateurs autochtones sur le thème « Durabilité : trouver des solutions polyvalentes aux défis contemporains ».



Canada House

Canada House était de retour au festival SXSW et a offert une programmation exclusive pensée pour refléter les différents thèmes de SXSW. Un espace immersif a permis aux compagnies canadiennes de présenter leurs projets XR. Grâce à de nouveaux partenariats, **les multiples facettes de la créativité et de l'innovation du Canada ont été mis en valeur.**

Merci à nos partenaires : Investissement Québec International, Canadian Independent Music Association, Frontier Collective (ville de Vancouver), Ontario Creates et Destination Toronto.



Allié de choix

SOUTIEN AUX DÉLÉGATIONS DU BEA ET DU BEN À CANNES

Le soutien de Téléfilm Canada au Bureau de l'écran autochtone (BEA) et au Bureau de l'écran des Noirs (BEN) a permis d'envoyer pour la première fois des délégations officielles au Festival de Cannes en 2022.



Initiative 3

Téléfilm s'est positionnée auprès de l'industrie comme étant une championne des meilleures pratiques en matière de développement durable autant à titre d'organisme de financement que d'employeur.



Téléfilm a lancé son [Plan d'action sur l'écoresponsabilité 2021-2023](#) qui vise à guider l'industrie et l'aider à se mobiliser grâce à des pratiques commerciales éclairées et à l'établissement de politiques et de cibles fondées sur la science.

Ce plan apportera des changements positifs et contribuera à réduire notre impact environnemental tout en favorisant le partage de connaissances. En collaboration avec l'industrie, Téléfilm travaille à mettre en place les meilleures pratiques, en établissant des cibles basées sur la science et en mesurant notre empreinte carbone.

Faits saillants de 2022-2023 →

Partage de connaissances

Panels et conférences	<ul style="list-style-type: none">+ Depuis 2021, Téléfilm est partenaire Signature du Sustainable Production Forum. En 2022-2023, les événements se sont déroulés à Vancouver, Toronto et New York.+ Organisation et présentation d'un panel au TIFF sur le rôle des organismes et des bailleurs de fonds dans la création d'une industrie plus durable ainsi que d'un panel à la Berlinale mené par des Autochtones avec des partenaires du International Sámi Film Institute et du BEA.+ Téléfilm s'est associée avec l'Office national du film (ONF) lors de la COP15 à Montréal pour présenter Escalier vert, une série de projections de films, d'expériences en réalité virtuelle (RV) et de panels. Cette initiative a été présentée en partenariat avec Environnement Canada et Changement climatique Canada.
Recherche	<ul style="list-style-type: none">+ Une étude de cas est en cours pour mesurer l'empreinte carbone de 20 productions afin de fournir la toute première évaluation de l'impact environnemental de la production audiovisuelle au Canada.+ Téléfilm a commandé le tout premier Sondage sur la sensibilisation à l'environnement avec l'appui de partenaires clés – AQPM, BÉN, CBC, FMC, CMPA, BÉA, l'ONF et Radio-Canada. Sur les 407 répondants de l'industrie, 96 % pensent que les efforts de durabilité sont une priorité.+ Partenariat avec « On tourne vert » dans l'étude de cas sur le film <i>La Meute de Félix Frappier</i> – une première étude sur le calcul de l'empreinte carbone d'un long métrage québécois.+ Une recherche est en cours, en partenariat avec Ontario Créatif, pour étudier les flux de déchets de la production et l'usage des sites d'enfouissement.+ Partenariat avec le Arctic Indigenous Film Fund. Ce fonds comprend un volet de recherche sur les changements climatiques.

Renforcement des capacités

Employées et employés	<ul style="list-style-type: none">+ Formation du personnel et de la haute direction sur l'écoresponsabilité+ Établir une base de référence de l'empreinte carbone de Téléfilm et des cibles de réduction (Profil des émissions de carbone de l'entreprise et stratégie de réduction)+ Comité interne sur l'écoresponsabilité interdépartemental+ Introduction de la notion d'écoresponsabilité dans notre Politique sur les voyages
Industrie	<ul style="list-style-type: none">+ Membre actif du National Reel Green Committee composé de 29 organismes provinciaux, bailleurs de fonds et organisations engagés envers la durabilité https://www.creativebc.com/reel-green/community/national-committee/

Outils

	<ul style="list-style-type: none">+ Modernisation du modèle de devis pour inclure des priorités en matière de développement durable et d'EDI+ Établissement d'une nouvelle exigence : un Plan de développement durable pour les productions+ Création de la page Développement durable sur notre site web pour offrir des outils et ressources à l'industrie
--	--

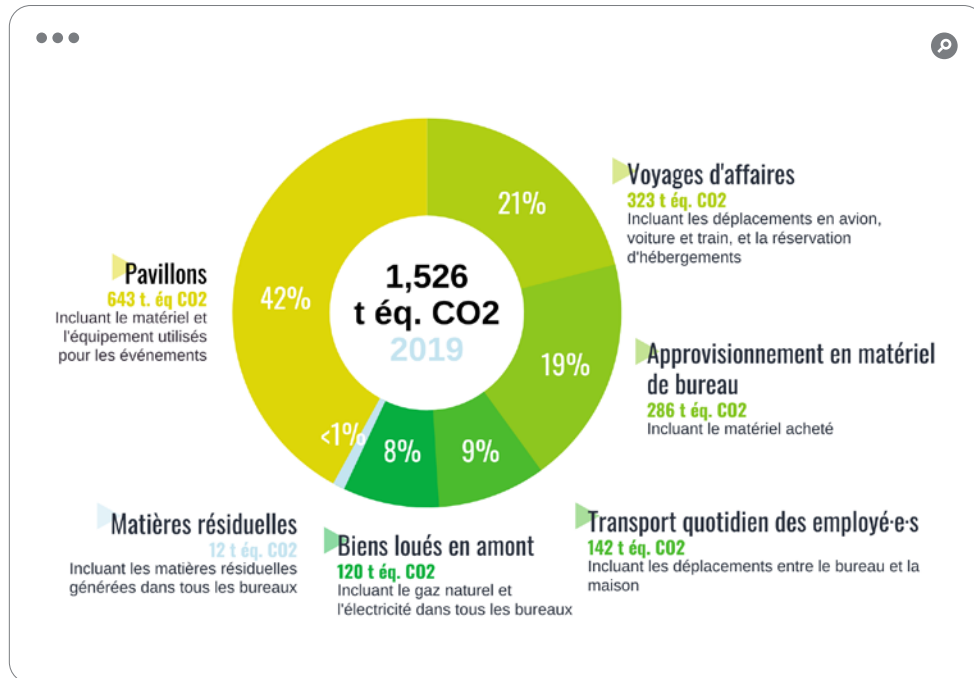
Initiative 3

Base de référence de l'empreinte carbone de Téléfilm

Téléfilm a mandaté une firme externe afin de faire le bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'identifier des cibles de réduction. L'année financière 2019, qui représente une année normale pré-COVID, a été choisie comme année de référence. Cet exercice de quantification, qui a suivi la méthode préconisée par le [Greenhouse Gas Protocol](#), a révélé que 100 % des émissions de Téléfilm sont de portée 3.

Ci-contre, le bilan des émissions de GES organisationnelles de Téléfilm pour l'année 2019 couvrant ses quatre bureaux et ses divers pavillons.

L'empreinte carbone de Téléfilm sera mesurée et communiquée annuellement. →



Initiative 3

Engagement des auditoires

Téléfilm a contribué à sensibiliser le public et à l'encourager à aller voir les films en salle en offrant à certaines productions un soutien financier, et ce, grâce à des tactiques et des campagnes de marketing de haut niveau.

L'objectif était d'accroître l'intérêt pour l'expérience en salle alors que le Canada se remettait de la pandémie de COVID-19.

Activation d'événements



Au total, 15 films ont reçu une aide financière

entre décembre 2022 et avril 2023, pour les marchés francophone et anglophone.

Au total, 36 événements,

des premières avec tapis rouge et des projections cinématographiques ont eu lieu, et ce, dans plus de 22 villes partout au Canada.

Les initiatives comprenaient d'importantes premières avec tapis rouge, des tournées régionales avec des talents, des événements animés par des personnalités, des activités de promotion, des projections dans de nombreuses villes et une tournée à venir.



Bystanders



The Grizzlies Truth



Brother

Initiative 3

Tournée des médias dans les festivals de films

- + Une tournée des médias dans trois festivals de films canadiens a eu lieu à l'hiver 2022-2023.
- + Ensemble, les trois tournées ont permis à 30 membres des médias d'assister à de nouveaux festivals.
- + L'initiative a généré plus de 80 reportages avec une couverture médiatique évaluée à plus de 37 millions d'impressions, en plus d'innombrables publications sur les médias sociaux.

Les festivals auxquels les médias ont assisté sont →

- + Whistler Film Festival
- + Available Light Film Festival
- + Kingston Canadian Film Festival

Téléfilm s'est également associée à Tourisme Whistler et Travel Yukon lors d'événements phares locaux afin de renforcer la couverture médiatique.

Des journalistes de Toronto, Montréal, Vancouver et Yellowknife ont participé à cette initiative.



Priorité stratégique

**Accroître
notre expertise
interne
et optimiser
notre capacité
opérationnelle**





INITIATIVE 1

Accroître l'autonomie des équipes de Téléfilm et encourager la croissance et le développement à l'interne

Téléfilm a révisé en profondeur ses politiques et programmes RH pour s'adapter au monde du travail actuel, en constante évolution. De plus, Téléfilm s'est engagée dans une transition graduelle vers un environnement de travail hybride et flexible, valorisant l'autonomie des membres du personnel. Plus précisément, ces actions ont été prises :

- + Révision de la politique de travail flexible
- + Refonte de la politique d'apprentissage continue et de la politique d'appréciation de la contribution
- + Intégration de la notion de civilité, dans la politique de respect en milieu de travail
- + Lancement d'un nouveau système d'information en ressources humaines (SIRH)
- + Révision de l'infrastructure de rémunération et des politiques associées
- + Formation obligatoire sur les comportements associés à une culture d'inclusion pour tous les membres du personnel
- + Formation spécifique sur l'authenticité des voix dans les récits
- + Formation sur l'écoresponsabilité
- + Conférences et événements réguliers sur des thèmes variés portant sur l'EDI



En 2023 Téléfilm a été nommée parmi les meilleurs employeurs de Montréal

reconnaisant un large éventail d'avantages aux membres de son personnel, dont un modèle de travail hybride, des conditions salariales compétitives et des politiques internes qui favorisent un milieu de travail inclusif et accessible.



INITIATIVE 2

Simplifier nos programmes et nos processus afin de réduire la bureaucratie, revoir nos flux de travail, améliorer nos services, et consolider notre partenariat avec le Fonds des médias du Canada (FMC)

Téléfilm a rendu les processus d'exécution des programmes plus agiles et plus efficaces, et ce, tant pour les utilisateurs internes qu'externes.

Parmi les actions réalisées, mentionnons notamment :

- + Modernisation des programmes de soutien aux festivals, activités et diffusions;
- + Renforcement de la culture de gestion de projet par la mise en place de chartes de projets et de reddition de compte;
- + Finalisation de l'automatisation des indicateurs de performance;
- + Simplification des processus internes pour l'équipe de l'APFMC;
- + Renouvellement de l'entente de services avec le FMC pour une année supplémentaire;
- + Renforcement du partenariat avec le FMC en améliorant les niveaux de services. Ceux-ci ont connu une forte augmentation (14 %).

Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada

En chiffres

L'équipe de l'Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada (l'APFMC) représente environ 26 % de la main-d'œuvre de Téléfilm Canada. L'équipe administre les programmes au nom du Fonds des médias du Canada depuis les 12 dernières années.



En bref

- + **Plus de 60 employés et employées** en poste dans les quatre bureaux de Téléfilm travaillent à temps plein dans l'équipe de l'APFMC, et plusieurs autres collègues de Téléfilm les appuient.
- + La somme de **360,3 M\$** a été administrée par l'APFMC au nom du Fonds des médias du Canada durant l'exercice financier 2022-2023.
- + Une somme additionnelle de **2,2 M\$** a été administrée au nom du Fonds des médias du Canada pour le Fonds de relance du gouvernement.
- + L'équipe de l'APFMC a signé **1 334 contrats** au nom du Fonds des médias du Canada et **70 contrats** pour des fonds de soutien de relance en réponse à la COVID-19 en 2022-2023.
- + L'équipe de l'APFMC a participé et organisé de nombreux panels, webinaires, séances d'information et ateliers destinés aux membres de l'industrie. En tout, plus de **50 événements** ont été réalisés au cours de l'année.



INITIATIVE 3

Créer des outils et des systèmes conviviaux qui optimisent la gestion des données et en assurer le maintien

Au cours de l'année, Téléfilm a cherché à parfaire ses outils technologiques comme la plateforme Dialogue afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs. Pour y parvenir, mentionnons les actions suivantes :

- + Amélioration de la plateforme Dialogue pour qu'elle devienne plus efficace et adaptable permettant entre autres l'inscription aux présélections dans les festivals internationaux;
- + Maintien et vigilance en matière de cybersécurité en offrant notamment des formations à l'ensemble des membres du personnel.

Célébrer les années de service et les réalisations exceptionnelles

Téléfilm a une fois de plus tenu sa cérémonie de reconnaissance en mode virtuel. C'était l'occasion de fêter les membres du personnel de Téléfilm incluant ceux de l'Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada (APFMC) comptant de nombreuses années de service au sein de l'organisation.

En tout, 25 personnes ayant 5, 10, 15, 20 et 25 ans de service ont été célébrées. Lors de cette cérémonie, les nouveaux membres du personnel qui se sont joints aux différentes équipes de Téléfilm au cours de l'année ont également été présentés.



Cette rencontre était également le moment d'honorer les employées et les employés ayant remporté un prix Spencer dans l'une des catégories : Collaboration, Excellence, Ambassadeur/Ambassadrice de Téléfilm et Recrue de l'année.

Initiative 3

Téléfilm assure le suivi d'autres indicateurs de performance qui lui permettent d'évaluer sa capacité à répondre aux attentes. Le tableau suivant présente un aperçu de ces mesures.

Performance en matière d'exécution des programmes

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023
Respect des délais de traitement établis dans la charte de services aux clients	Atteinte du niveau de service établi pour les programmes (%)	≥ 80 %	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Prise de décision – Production et Long métrage documentaire ● Contrat – Production et Long métrage documentaire ● Contrat – Développement ● Contrat – Aide à l'exportation ● Contrat – Promotion internationale ◆ Contrat – Mise en marché ◆ Contrat – Promotion ● Contrat – Promotion – Admission Générale ● Paielement ● Coûts finaux ● Recommandations préliminaires – Coproduction ● Recommandations finales – Coproduction
	<ul style="list-style-type: none"> + Prise de décision + Signature des contrats + Versements + Coproductions + Coûts finaux 		
Explications pour les normes de service non atteintes :			<ul style="list-style-type: none"> + Prise de décision : retard lié au comité consultatif où différentes situations ont impacté négativement sur le calendrier du comité consultatif + Contrat – Aide à la mise en marché : retard lié à un manque de ressources et un décalage entre la date de traitement de la demande et la sortie en salle + Contrat – Promotion : résultat combiné de deux programmes – Édition limitée et Initiatives de l'industrie <ul style="list-style-type: none"> - Pour le volet Édition limitée : l'objectif n'est pas atteint car le niveau de service visé ne tenait pas compte du nouveau processus de décision sélectif. Le niveau de service requis sera mis à jour. - Initiatives de l'industrie : le rééquilibrage du portefeuille a pris plus de temps que prévu et les outils de communication de Dialogue permettant de tenir compte du temps d'attente provenant des clients n'ont pas été utilisés à leur plein potentiel.
Légende : ● Correspond aux résultats attendus. ▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure afin qu'elle revienne à la cible. ◆ Il est nécessaire de mettre en place des actions correctrices et un suivi plus serré est requis.			

Initiative 3

Performance financière

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023
Gérer efficacement les ressources financières opérationnelles et administratives	% des coûts de fonctionnement et d'administration	94 % ≤ Coûts réels sur coûts budgétaires totaux ≤ 100 %	96 % Cible atteinte à l'intérieur de l'intervalle attendu.
Efficacité dans l'utilisation des ressources financières	% de l'utilisation du crédit parlementaire + Crédit parlementaire (budget principal des dépenses et autres fonds)	100 %	+ Crédit parlementaire prévu au budget principal des dépenses 2022-2023 : - Cible atteinte : 100 % du montant du budget principal a été utilisé. + Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes : - Cible atteinte – administration : les frais d'administration sont inférieurs au montant maximal prévu. - Cible atteinte – programme : 6 % des montants disponibles versés à titre d'indemnisation. + Programme de relance des arts et de la culture du Canada : cette cible a été largement atteinte avec 97 % du financement utilisé. + Fonds de relance et de réouverture : - Cible atteinte : 100 % du budget a été utilisé.
	Financement des programmes	≥ 90 %	+ Téléfilm a atteint 99 % du budget total de financement des programmes. ● Production ● Activités promotionnelles nationales et internationales ● Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie ● Aide à la diffusion en salle ▲ Développement ● Long métrage documentaire ◆ Mise en marché ● Programme de compensation pour la distribution en salle ● Talents en vue ● Contribution à des fonds internationaux ● Promotion internationale ◆ Aide à l'exportation ● Coproductions (Recommandations) ● Contributions à l'engagement communautaire ◆ Contributions stratégiques
	Revenus d'investissements et récupérations	≥ 90 %	160 % Cible atteinte
	Contributions aux activités de soutien promotionnel	≥ 90 %	300 % Cible atteinte
Fonds des talents	≥ 90 %	107 % Cible atteinte	

Légende : ● Correspond aux résultats attendus. ▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure afin qu'elle revienne à la cible.
 ◆ Il est nécessaire de mettre en place des actions correctrices et un suivi plus serré est requis.

Initiative 3

Performance administrative			
Objectifs	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023
Maintenir une culture axée sur un environnement de travail sain	Taux de rotation du personnel	8 % ≤ ≤ 12	5,8 % Cible plus basse que l'intervalle prévu ce qui peut présenter des bénéfices pour l'organisation.
	Investissement dans la formation et le perfectionnement du personnel	2 % de la masse salariale	1,1 % Cible non atteinte. La Société a introduit une approche globale et structurée de gestion des apprentissages qui s'est traduite en économie de coûts.
Diversité au sein du personnel	% des nouveaux membres du personnel ayant déclaré faire partie d'un Groupe sous-représenté	Au moins 50 % des personnes nouvellement embauchées non gestionnaires sont issues des groupes sous-représentés Au moins 30 % des nouveaux cadres embauchés sont issus des groupes sous-représentés	<ul style="list-style-type: none"> + 86 % : cible atteinte pour les nouvelles embauches non gestionnaires + 70 % : cible atteinte pour les nouvelles embauches gestionnaires + La représentation des femmes dans l'effectif (gestionnaire et non gestionnaire) permet de dépasser largement la cible. En isolant les femmes qui ne s'auto-identifient pas comme une personne racisée, ni comme une Autochtone, ni comme une personne ayant un handicap, le taux de représentation des groupes sous-représentés est de : <ul style="list-style-type: none"> - 44 % des nouvelles embauches non gestionnaires (cible non atteinte) - 30 % des nouvelles embauches gestionnaires (cible atteinte)
Offrir une grande disponibilité des systèmes essentiels TI	% d'heures disponibles	Heures ≥ 97,5 %	95,2 % Cible non atteinte en raison principalement de problèmes de réseaux intermittents. Notre fournisseur Internet a effectué des mises à jour qui ont entraîné des répercussions sur nos réseaux.
Respect des délais de traitement établis pour les mises à jour de Dialogue	% de mises à jour de Dialogue dans les délais	≥ 90 %	100 % Cible atteinte
Respect des délais de traitement établis dans le catalogue de service des TI	% du niveau de service du catalogue de service	≥ 80 %	77,8 % Cible non atteinte résultant d'une insuffisance en ressources humaines

Priorité stratégique

**Consolider
et diversifier
nos sources
de financement**





INITIATIVE 1

Bâtit sur la confiance établie avec le gouvernement pour consolider l'augmentation de notre financement

Encore une fois, Téléfilm a démontré sa capacité à être un administrateur de choix et un gestionnaire efficace des fonds accordés par le gouvernement. En 2022-23, Téléfilm a administré le financement de 35 M\$ octroyé dans le cadre du financement additionnel de 105 M\$ accordé sur trois ans à compter de 2021-2022. Ces fonds ont permis de continuer à moderniser nos programmes et à maintenir une industrie cinématographique de haute qualité.

Durant l'année financière, Téléfilm a également géré les fonds additionnels suivants pour soutenir temporairement le secteur audiovisuel :

- + 9 M\$ du Fonds de relance en 2022-2023 pour soutenir 130 salles de cinéma et des initiatives promotionnelles notamment la campagne publicitaire Retour au cinéma, ainsi que la plateforme Panoscope;
- + 5 M\$ du Fonds de réouverture qui a permis à 147 festivals de films de se partager 5 M\$ par l'entremise de notre Programme de promotion. 135 festivals avaient bénéficié de ce fonds l'année précédente;

+ 9,2 M\$ du PRACC. Ce fonds, administré par le biais du Programme de compensation pour la distribution en salle de Téléfilm, a permis de soutenir 20 compagnies de distribution durant l'année financière 2022-2023. Le Programme d'aide à la diffusion en salle a pour sa part soutenu 130 salles de cinémas.



Fonds d'indemnisation à court terme (FICT)

Depuis son ouverture en octobre 2020, le FICT a reçu plus de **1 600 demandes** d'indemnisation provenant d'un peu partout au pays pour une **couverture totale de 951,5 M\$, ce qui représente près de 5,9 milliards de dollars en activité de production.**

Cette année, qui est également la dernière année de ce programme temporaire, Téléfilm a reçu **711 demandes** pour une **couverture totale de 394 M\$** pour des tournages ayant eu lieu entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023.



INITIATIVE 2

Développer des relations avec des partenaires publics et privés pour créer de la synergie et attirer des sources de fonds additionnels

Téléfilm a cherché à améliorer la collaboration et a coordonné ses efforts afin de conclure des ententes de partenariat avec d'autres sociétés d'État dans le but d'harmoniser les objectifs stratégiques. De plus, Téléfilm a travaillé à mettre sur pied des partenariats avec des organisations nationales et internationales afin de mieux soutenir l'industrie canadienne.

Parmi les actions réalisées, mentionnons notamment :

- + Création d'un partenariat avec la Banque de développement du Canada (BDC) pour renforcer la collaboration et mettre en œuvre des initiatives conjointes afin d'accroître le soutien à la communauté audiovisuelle canadienne;
- + Revenus supplémentaires générés par l'offre des Pavillons du Canada à SXSW et au MIPCOM et grâce à de nouveaux partenariats à Series Mania Forum;

- + Téléfilm Canada est devenue partenaire du Fonds New Dawn – un fonds de production cinématographique international qui a pour but de soutenir une plus grande diversité dans l'industrie du film. Cette initiative conjointe de neuf fonds publics européens a été lancée en mai 2022 au Festival de Cannes.





INITIATIVE 3

Attirer des dons et du financement pour le Fonds des talents

Téléfilm souhaite que les revenus du Fonds des talents provenant des donateurs privés et d'organisations correspondent à 30 % du programme Talents en vue. Le Fonds des talents vise à être reconnu comme étant un acteur essentiel parmi les fonds de production indépendants. Dans ce sens, plusieurs mesures ont été mises sur pied, afin d'attirer de nouveaux dons.

Parmi celles-ci, mentionnons :

- + Célébration du 10^e anniversaire du Fonds avec plusieurs événements;
- + Évaluation stratégique de l'impact et de l'avenir du Fonds des talents;
- + Célébration des talents canadiens à l'occasion des Oscars avec le Consulat général du Canada à Los Angeles.



REGARD SUR L'AVENIR

Au cours de de la prochaine année, nous allons poursuivre la livraison du Plan d'entreprise 2022-2024. Nous continuerons à développer notre stratégie ESG portant sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nous souhaitons ainsi renforcer nos objectifs de développement durable, d'équité dans notre industrie, de bien-être des membres du personnel, tout en ayant les meilleures pratiques de gouvernance.

Résultats attendus des programmes à partir de la collecte de données d'auto-identification⁽¹⁾



(1) L'information complète de cette section est disponible sur notre site Web.

Téléfilm Canada s'est donné comme objectif de comprendre davantage l'industrie cinématographique canadienne et de mieux la soutenir.

Dans ce sens, et dans le cadre de notre engagement continu de favoriser une diversité de talents, à partir de l'année 2022-2023 nous avons mis en place la collecte de données d'auto-identification qui permet de recueillir auprès des individus, des données liées aux demandes de financement pour nos programmes. Cette démarche contribue aux processus d'évaluation, d'admissibilité, et de prise de décision, ainsi qu'à améliorer nos programmes.

Les données collectées permettent à Téléfilm de mieux connaître les membres de notre communauté et leurs projets, et de suivre plusieurs objectifs distincts comme le soutien aux créateurs autochtones, la représentation des communautés linguistiques et l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI). Elles jouent également un rôle clé dans la création d'une industrie plus équitable.

Téléfilm a également mis sur pied un comité interne sur la valorisation des données dont l'un des objectifs prioritaires est d'optimiser l'utilisation des nouvelles données collectées, contribuant ainsi à mieux structurer le processus décisionnel et à atteindre un portefeuille plus équitable.

- + À partir de 2022-2023, les données sont collectées directement auprès des individus titulaires des postes de réalisatrice ou de réalisateur, de scénariste, et de productrice ou de producteur par l'entremise d'un questionnaire d'auto-identification, au lieu d'être fournies par l'intermédiaire de la société qui fait une demande de financement. La collecte se fait sur une base volontaire et les membres du personnel clé ont cinq jours civils pour compléter le questionnaire à compter du jour où ils reçoivent le courriel. La nouvelle méthode de collecte est en vigueur depuis janvier 2022 et s'applique aux demandes soumises aux programmes de Développement, d'Aide à la production, de Long métrage documentaire et Talents en vue.
- + Cette approche est le résultat de consultations menées auprès de groupes d'experts et de partenaires, ainsi qu'avec le groupe de travail externe sur la diversité et l'inclusion de Téléfilm, qui réunit plus d'une vingtaine d'organisations.
- + Grâce à la collecte des données, Téléfilm peut mesurer la représentation des identités suivantes au sein de son portefeuille :
 - Identité et expression de genre;
 - Identité raciale et ethnique;
 - Identité autochtone;
 - Appartenance à la communauté 2SLGBTQIA+;
 - En situation de handicap;
 - Appartenance à une communauté de langue officielle en situation minoritaire.
- + Téléfilm porte également une attention aux identités intersectionnelles, notamment en ce qui a trait à la situation des femmes noires ou de couleur et à celle des femmes autochtones.



MISE EN GARDE

Il est important de noter que l'implantation de cette nouvelle méthode de collecte de données signifie que les résultats de 2022-2023 ne sont pas directement comparables avec ceux des exercices financiers précédents.

+ **Cette méthode de collecte** des données réalisée directement auprès des individus **permet une saisie plus authentique et plus personnelle de l'information**. Elle représente toutefois certains défis additionnels comme la non-réponse ou la non-complétion du questionnaire. Téléfilm a pris les mesures nécessaires pour limiter l'impact de ces problèmes inhérents à la collecte de données.

Résultats

Téléfilm est satisfaite du taux de réponse obtenu cette année. Nous voulons toutefois poursuivre et accentuer nos efforts pour accroître la participation des individus, afin d'avoir le portrait le plus juste possible de notre portefeuille.



Les membres du personnel clé associés à **548 projets déposés** pour une aide en production pouvaient répondre à un questionnaire sur une base volontaire.

Le taux de réponse a été de 81 %.



Les scénaristes et productrices ou producteurs associés à **385 projets déposés** pour une aide en développement pouvaient répondre à un questionnaire sur une base volontaire.

Le taux de réponse s'est élevé à près de 80 %.

Des identités mesurées pour la première fois par Téléfilm

	Portefeuille de production	Portefeuille de développement
<p>Personnes en situation de handicap</p> <p>En 2022-2023, Téléfilm a collecté de l'information en lien avec le personnel créatif clé en situation de handicap, terme que nous alignons avec celui de la <i>Loi canadienne sur l'accessibilité</i>⁽¹⁾</p>	<p>Les données collectées indiquent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Téléfilm a soutenu 15 projets (14 %) dont un des postes créatifs clés est porté par des personnes ayant un handicap, pour un financement de 20,0 M\$ (24 %). + La représentation est similaire pour chaque rôle clé alors que 10 projets (11 %) soutenus sont portés par des réalisatrices ou réalisateurs ayant un handicap, 11 projets (11 %) sont portés par des scénaristes ayant un handicap et huit projets sont portés par des productrices ou producteurs ayant un handicap. 	<p>Les données collectées indiquent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Téléfilm a soutenu 37 projets (14 %) dont un des postes créatifs clés est porté par des personnes ayant un handicap, pour un financement de 1,1 M\$ (14 %). + La représentation était plus élevée parmi les scénaristes que parmi les productrices et producteurs : 30 projets (13 %) sont portés par des scénaristes ayant un handicap, comparativement à 16 projets (7 %) portés par des productrices et producteurs ayant un handicap.
<p>Appartenance à la communauté 2SLGBTQIA+</p> <p>En 2022-2023, Téléfilm a collecté de l'information en lien avec l'appartenance du personnel créatif clé à la communauté 2SLGBTQIA+. Le terme 2SLGBTQIA+ englobe les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies (gay), bisexuelles, transgenres, queers, intersexes et asexuelles.</p>	<p>Les données collectées indiquent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Téléfilm a soutenu 33 projets (31 %) dont un des postes créatifs clés est porté par des membres de la communauté 2SLGBTQIA+, pour un financement de 25,6 M\$ (31 %); + La représentation des personnes 2SLGBTQIA+ est légèrement plus élevée dans les rôles de réalisation (20 projets, 22 %) et de scénarisation (24 projets, 24,5 %) que dans celui de production (15 projets, 16,5 %). 	<p>Les données collectées indiquent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Téléfilm a soutenu 67 projets (26 %) dont un des postes créatifs clés est porté par des membres de la communauté 2SLGBTQIA+, pour un total de 2,1 M\$ (25 %) de fonds accordés. + La représentation des personnes 2SLGBTQIA+ est similaire pour les deux rôles clés en développement avec 48 projets (21 %) de scénaristes membres de la communauté 2SLGBTQIA+, comparativement à 42 projets (18 %) du côté des productrices et des producteurs.

(1) La *Loi canadienne sur l'accessibilité* définit un handicap comme étant une « déficience notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de la communication ou limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société ».

PORTEFEUILLE DE PRODUCTION

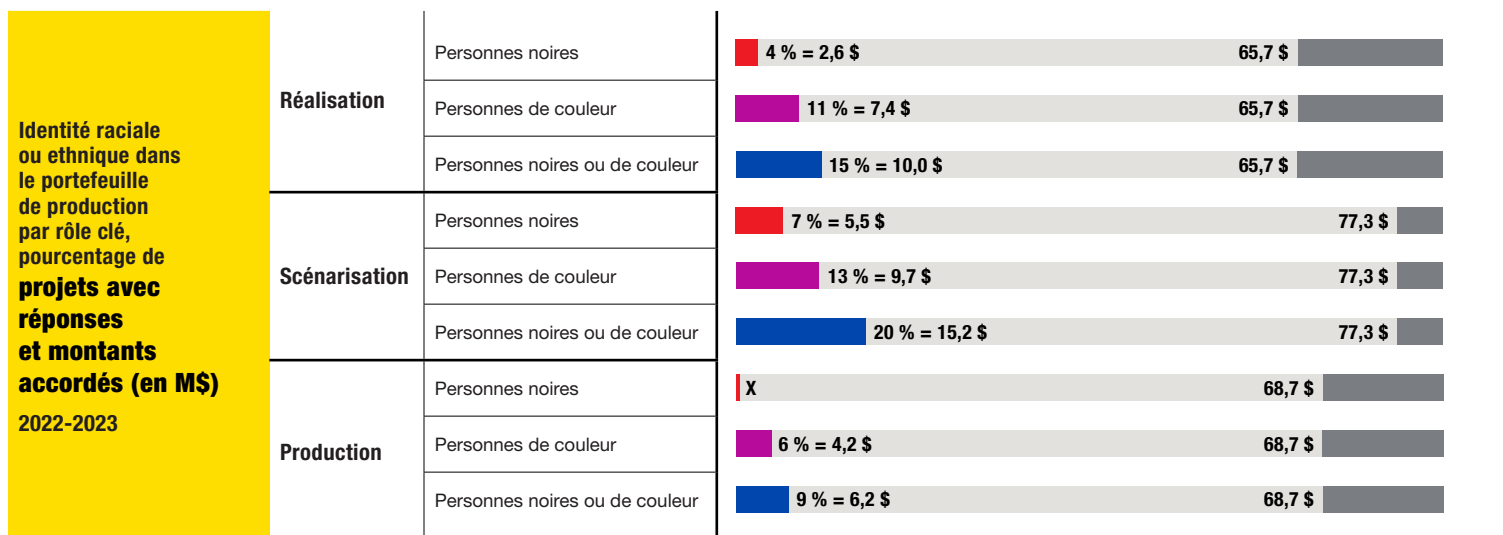
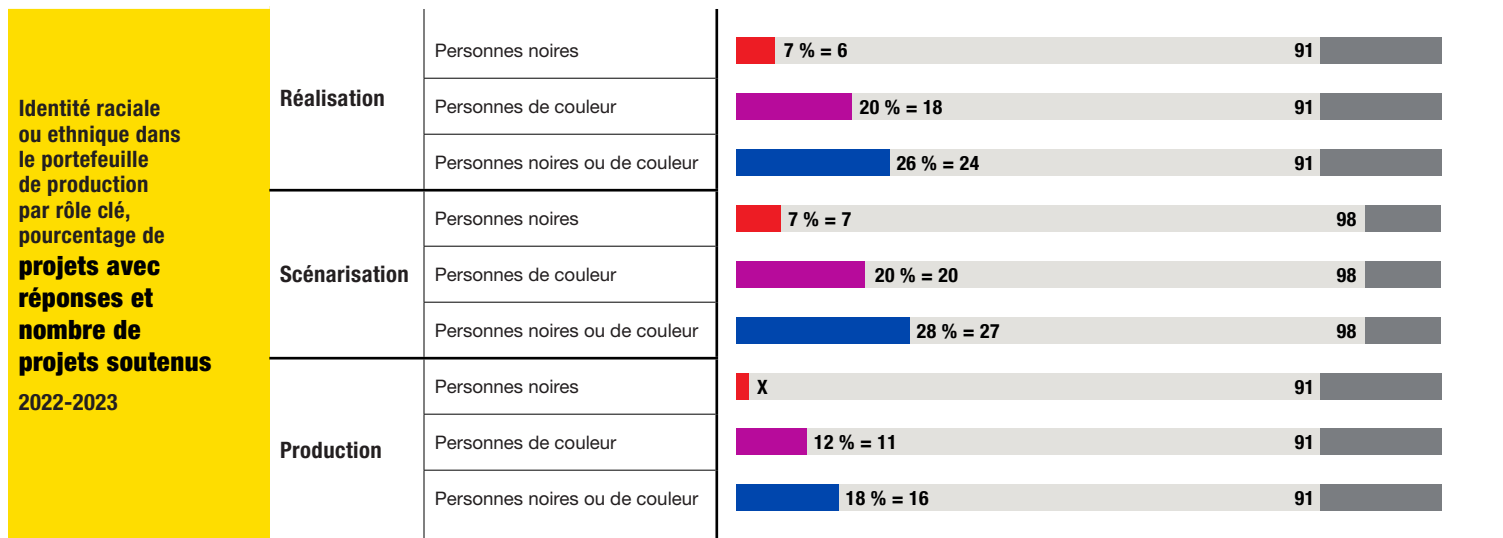
En 2022-2023, 110 projets soutenus au stade de la production (Programme de production, Programme pour le long métrage documentaire et Talents en vue) ont vu leur personnel clé recevoir un questionnaire d'auto-identification. Le nombre de demandes avec réponse varie d'un poste clé à un autre : 91 demandes avec réponse pour les réalisatrices et réalisateurs, 98 pour les scénaristes et 91 pour les productrices et producteurs. Le soutien financier associé aux projets avec réponses varie en conséquence d'un poste clé à un autre. Les résultats en pourcentages présentés ci-dessous représentent donc les valeurs associées aux demandes avec des réponses.

À la suite de l'analyse de son portefeuille de production en fonction des postes créatifs clés, Téléfilm constate les points suivants en ce qui concerne l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), et la représentation des genres →

Identité raciale ou ethnique

+ Globalement, on compte 35 projets soutenus (33 %) où au moins un des postes créatifs clés était porté par des personnes noires ou de couleur, et ces projets ont reçu un financement de 18,8 M\$ (23 %).

Légende : ■ Résultats par identité raciale ou ethnique ■ Avec réponses ■ Non-réponse / Incomplet X Confidentiel



Identité raciale ou ethnique

Résultats des différents programmes de production

La représentation des personnes noires et de couleur dans le personnel créatif clé varie d'un programme à l'autre.

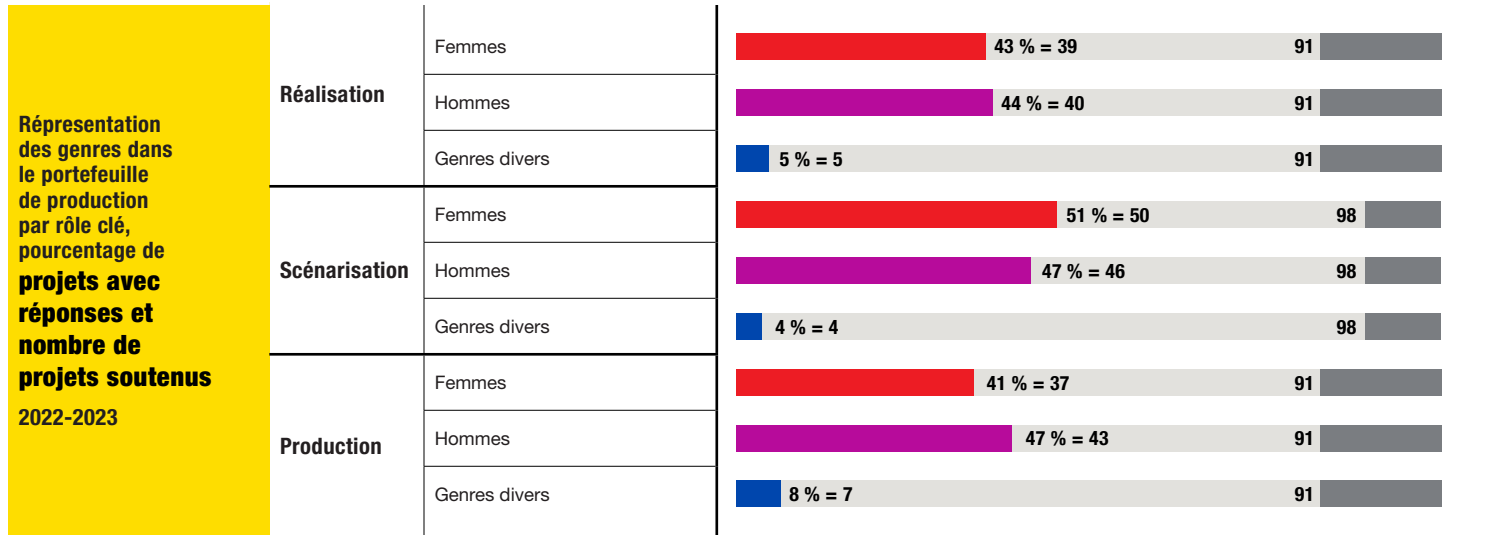
- + **Programme de production – Films à hauts budgets (3,5 M\$ et plus) :** sept projets soutenus (18 %) dont au moins un des postes créatifs clés est porté par des personnes noires ou de couleur;
- + **Programme de production – Films à petits budgets (moins de 3,5 M\$) :** huit projets soutenus (27 %) dont au moins un des postes créatifs clés est porté par des personnes noires ou de couleur;
- + **Talents en vue :** 11 projets soutenus (69 %) dont au moins un des postes créatifs clés est porté par des personnes noires ou de couleur;
- + **Long métrage documentaire :** neuf projets soutenus (39 %) dont au moins un des postes créatifs clés est porté par des personnes noires ou de couleur.

Sous l'angle de l'intersectionnalité, les analyses montrent que :

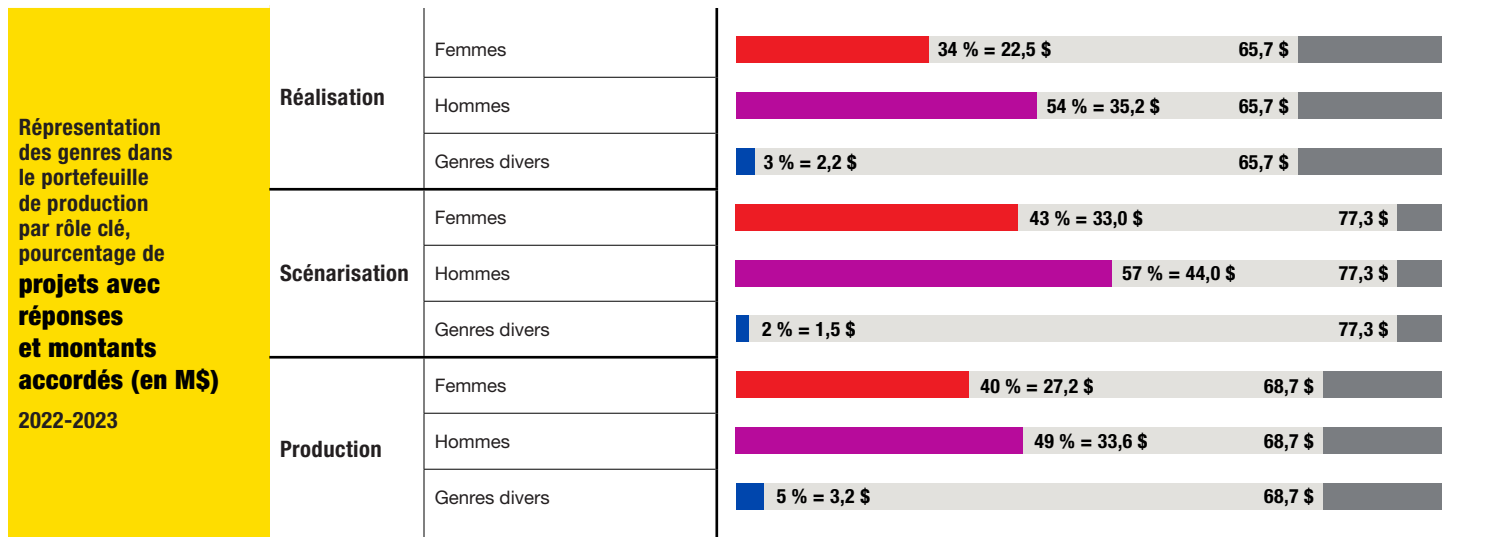
- + **13 projets, soit 14 % des projets financés,** sont réalisés par des femmes noires ou de couleur, comparativement à neuf projets réalisés par des hommes noirs ou de couleur (10 %);
- + **15 projets, soit 15 % des projets financés,** sont scénarisés par des femmes noires ou de couleur, comparativement à 12 projets scénarisés par des hommes noirs ou de couleur (12 %);
- + **Sept projets, soit 8 % des projets financés,** sont produits par des femmes noires ou de couleur, comparativement à cinq projets produits par des hommes noirs ou de couleur (5,5 %).

Représentation des genres

Légende : ■ Résultats par genre ■ Avec réponses ■ Non-réponse / Incomplet



Note : La somme des pourcentages ne donne pas nécessairement 100 %. Par exemple, un projet peut être comptabilisé dans plus d'un genre si plusieurs titulaires s'identifient à des genres différents. Il y a également des individus qui répondent au questionnaire, mais qui préfèrent ensuite ne pas divulguer leur genre.



Note : La somme des pourcentages ne donne pas nécessairement 100 %. Par exemple, un projet peut être comptabilisé dans plus d'un genre si plusieurs titulaires s'identifient à des genres différents. Il y a également des individus qui répondent au questionnaire, mais qui préfèrent ensuite ne pas divulguer leur genre.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

Il est fréquent que les projets à l'étape du développement n'aient pas encore trouvé de réalisatrice ou de réalisateur, et c'est pourquoi les données présentées pour le Programme de développement sont axées sur les rôles de scénarisation et de production.

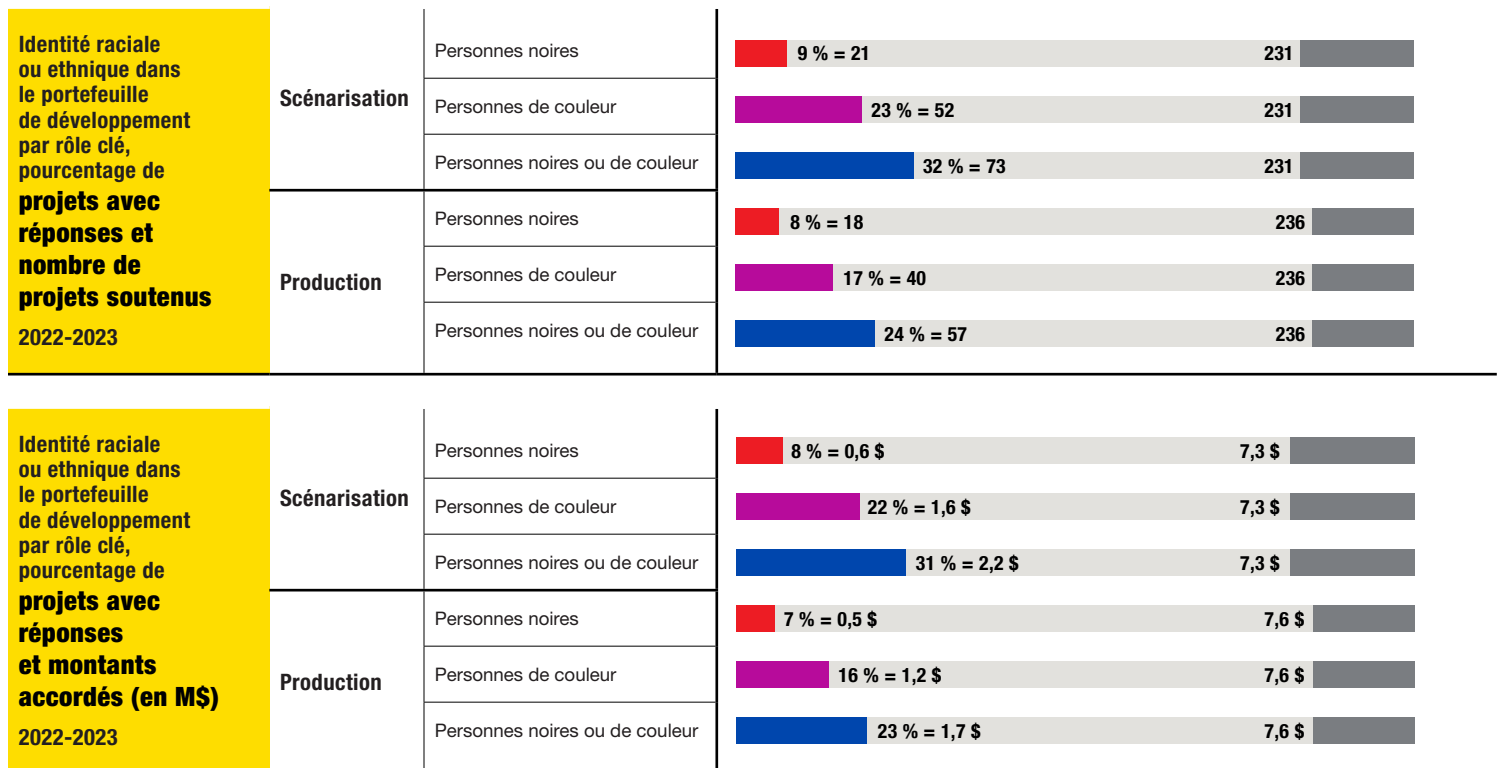
En 2022-2023, Téléfilm a soutenu 278 projets à hauteur de plus de 9 M\$ dans le cadre du Programme de développement. Tout comme pour le Programme de production, le nombre total de demandes de financement avec réponses au questionnaire d'auto-identification varie pour chaque poste clé : 231 pour le rôle de scénarisation et 236 pour le rôle de production. Le soutien financier associé aux projets avec réponses varie en conséquence d'un poste clé à un autre. Les résultats en pourcentages présentés ci-dessous sont basés sur ces valeurs associées aux demandes de financement avec réponses.

À la suite de l'analyse de son portefeuille de développement (soit les quatre volets : préqualifié, général, autochtone et personnes noires et de couleur) en fonction des postes créatifs clés, Téléfilm constate les points suivants en ce qui concerne l'EDI et la représentation des genres →

Identité raciale ou ethnique

+ Globalement, on compte 80 projets financés (31 %) pour lesquels au moins un des postes créatifs clés était porté par des personnes noires ou de couleur, et ces projets ont reçu un financement de 2,4 M\$ (29 %).

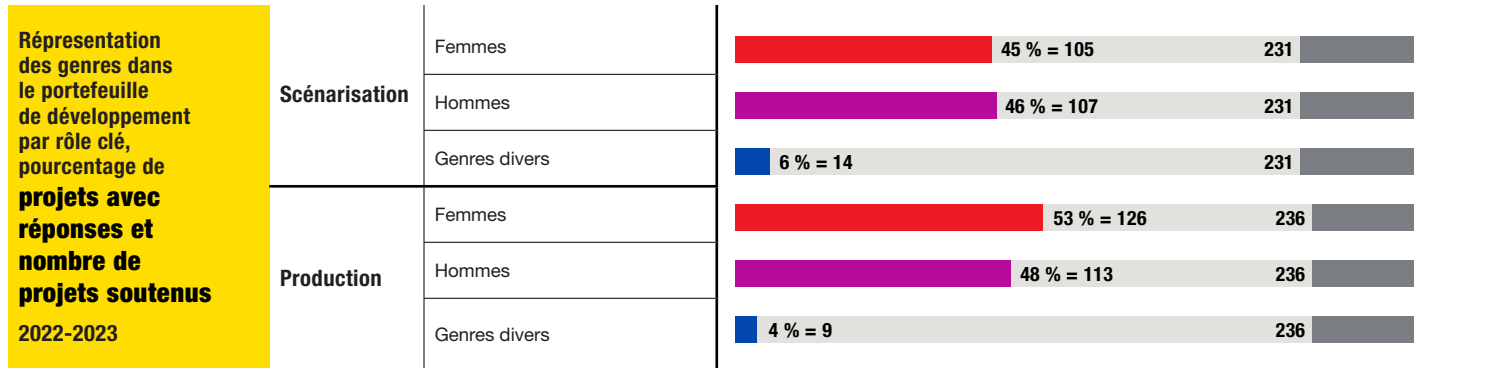
Légende : ■ Résultats par identité raciale ou ethnique ■ Avec réponses ■ Non-réponse / Incomplet



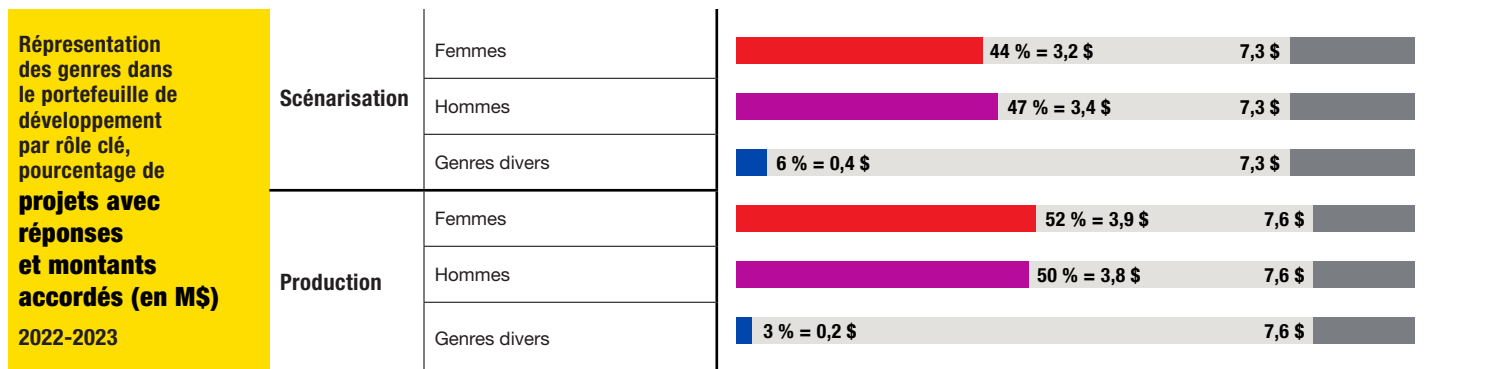
Représentation des genres

+ Pour son portefeuille de développement, Téléfilm a atteint la parité pour les productrices, et ce, tant pour le nombre de projets soutenus (53 %) que pour le financement octroyé (52 %). La zone paritaire (40 % ou plus) a également été atteinte pour les femmes scénaristes, tant pour le nombre de projets (45 %) soutenus que pour le financement octroyé (44 %).

Légende : ■ Résultats par genre ■ Avec réponses ■ Non-réponse / Incomplet



Note : La somme des pourcentages ne donne pas nécessairement 100 %. Par exemple, un projet peut être comptabilisé dans plus d'un genre si plusieurs titulaires s'identifient à des genres différents. Il y a également des individus qui répondent au questionnaire, mais qui préfèrent ensuite ne pas divulguer leur genre.



Note : La somme des pourcentages ne donne pas nécessairement 100 %. Par exemple, un projet peut être comptabilisé dans plus d'un genre si plusieurs titulaires s'identifient à des genres différents. Il y a également des individus qui répondent au questionnaire, mais qui préfèrent ensuite ne pas divulguer leur genre.

+ La présence de femmes dans les rôles de scénarisation et de production est également forte au sein du volet préqualifié, qui est ouvert à 125 compagnies sur la base de leur ratio de performance. En effet, dans le cadre de ce volet, 47 projets soutenus ont été scénarisés par des femmes (38 %) et 62 projets soutenus ont été produits par des femmes (48 %).

Engagement

envers les créatrices et créateurs autochtones

Téléfilm s'engage à soutenir les créatrices, créateurs autochtone et les compagnies de production autochtones afin de leur permettre de porter à l'écran leur vision. Une enveloppe de 4 millions de dollars par année pour le développement et la production de projets autochtones a été créée par Téléfilm en 2017 en réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Téléfilm assure un mode de décision représentatif et ciblé alors que les demandes de financement relatives aux volets autochtones sont évaluées par un comité consultatif externe composé de membres autochtones. Également, Téléfilm consulte, finance et collabore avec le Bureau de l'écran autochtone, un organisme national de promotion et de financement de contenus autochtones sur écran qui défend la souveraineté narrative au Canada.

Parmi les 11 projets financés à l'étape de la production, quatre seront réalisés par des femmes. En plus du volet autochtone des programmes de production, Téléfilm a soutenu quatre projets de compagnies de production majoritairement détenues par des Autochtones. Ces projets représentaient une aide financière de 3,8 M\$.

Pour l'ensemble des projets financés en développement sous le volet autochtone, au moins deux des trois postes clés se sont déclarés être autochtones, conformément aux principes directeurs du programme.

Financement offert aux créatrices et créateurs autochtones par l'entremise des volets autochtones du Programme de développement et du Programme de production⁽¹⁾

(en milliers de dollars)

	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
Développement	15 projets	266 \$	11 projets	198 \$	36 projets	645 \$	10 projets	250 \$	9 projets	262 \$
Production	8 projets	3 152 \$	10 projets	4 147 \$	16 projets	3 862 \$	19 projets	3 699 \$	11 projets	3 794 \$
Total	23 projets	3 418 \$	21 projets	4 345 \$	52 projets	4 507 \$	29 projets	3 949 \$	20 projets	4 056 \$

(1) Dans le tableau, les chiffres pour le Programme de développement en 2020-2021 et 2019-2020 ne représentent que les projets ayant obtenu une aide au développement dans le cadre du volet autochtone. Les chiffres pour le Programme de développement en 2018-2019 incluent le financement octroyé à des créatrices et créateurs autochtones en vertu du Programme de développement principal. La méthodologie a changé depuis et les années ultérieures représentent la méthode de déclaration de l'information qui sera utilisée dorénavant. De plus, le nombre de projets ayant obtenu une aide au développement en 2018-2019 a été redressé à 15 projets, une correction apportée aux chiffres présentés dans le rapport annuel 2018-2019.



Twice Colonized

Le prix Docs-in-Progress de l'International Emerging Film Talent Association (IEFTA) a été décerné à **Twice Colonized**, qui a été coproduit par l'équipe inuite formée d'**Alethea Arnaq-Baril** et de **Stacey Aglok MacDonald**. Cette coproduction Canada-Danemark a été réalisée par **Lin Alluna** et produite par **Emile Hartling Péronard**, **Alethea Arnaq-Baril**, **Stacey Aglok MacDonald** et **Bob Moore**. Le film raconte l'histoire de la célèbre avocate inuite Aaju Peter.



Bones of Crows

Bones of Crows a été réalisé, écrit et produit par **Marie Clements** et a fait partie du Programme de cinéma autochtone du Cinéfest Sudbury International Film Festival 2022. Le film, produit par **Trish Dolman** et **Christine Haerbler**, suit l'enfance d'Aline et de ses frères et sœurs forcés dans le système des pensionnats canadiens et la poursuite de son combat générationnel. Le film a fait partie de la sélection officielle du Festival International du Film de Toronto (TIFF) 2022 et du Festival international du film de l'Atlantique, Halifax 2022.



Stellar

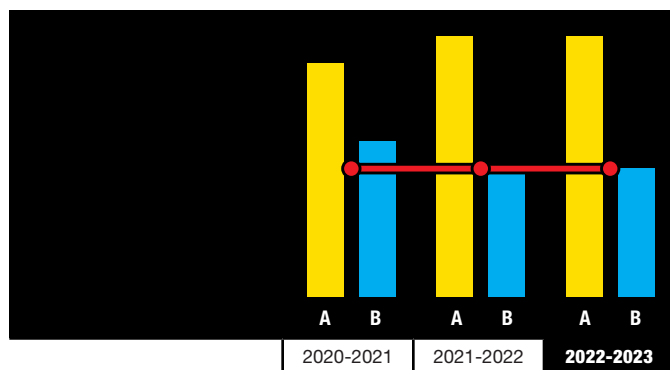
Stellar raconte la connexion romantique qui se tisse entre une femme et un homme dans un petit bar du nord de l'Ontario au cours d'une catastrophe naturelle. Produit par **Paula Devonshire** et **Jennifer Weiss**, la comédie romantique a été écrite, réalisée et produite par la cinéaste anishinaabe **Darlene Naponse**.



RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Répartition linguistique

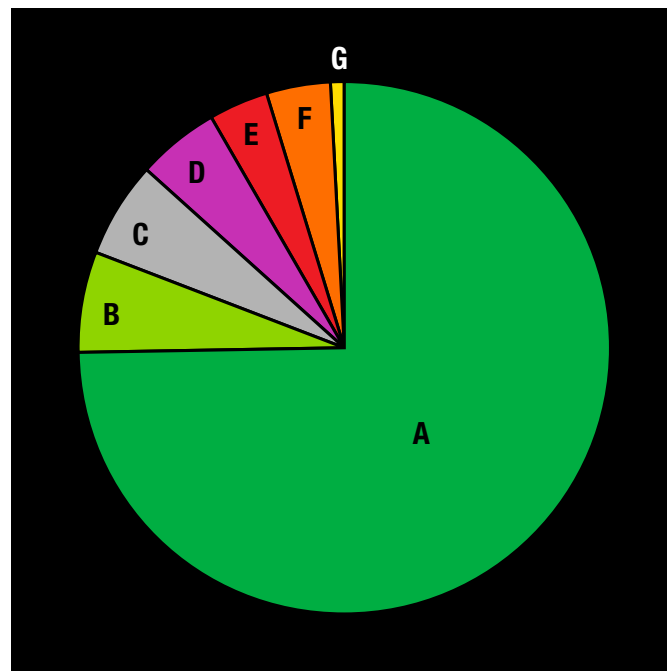
Financement des films selon la langue –
Portefeuille de production, 2022-2023



A	Anglais	61 %	67 %	67 %
B	Français	39 %	33 %	33 %
●	Cible : environ 33 % pour les productions de langue française			

En 2022-2023, 67 % des fonds accordés provenaient de l'enveloppe du marché de langue anglaise et 33 % provenaient de l'enveloppe du marché de langue française.

Communautés de langue officielle
en situation minoritaire — 19,2 M\$



(en milliers de dollars)		Francophones en situation minoritaire	Anglophones en situation minoritaire et activités de langue anglaise au Québec	Total
A	Production	350,0 \$	14 050,0 \$	14 400,0 \$
B	Long métrage documentaire	–	1 155,0 \$	1 155,0 \$
C	Développement	340,0 \$	793,0 \$	1 133,0 \$
D	Talents en vue	550,0 \$	400,0 \$	950,0 \$
E	Promotion	573,0 \$	123,0 \$	696,0 \$
F	Mise en marché	60,0 \$	674,0 \$	734,0 \$
G	Mise en marché internationale	1,5 \$	134,0 \$	135,5 \$

SOUTIEN AUX LANGUES DIVERSES

Le pourcentage de projets financés en langues diverses a augmenté cette année en raison du renouvellement des principes directeurs du Programme de production annoncés en novembre 2021 concernant la langue de production.

Ces changements visent à soutenir dans le cadre de ce programme des projets dans toutes les langues et sont le résultat d'une consultation du Sous-comité sur les projets en différentes langues mis en place en juin 2021.

Téléfilm a soutenu 10 projets en langues diverses, c'est-à-dire des films majoritairement tournés dans des langues autres que le français, l'anglais ou une langue autochtone →

Parmi les projets considérés comme étant de langue anglaise ou française, huit projets ont un pourcentage significatif⁽¹⁾ d'une langue diverse ou plus →



10 projets en langues diverses

- arabe
- espagnol
- hindi
- italien
- japonais
- persan
- polonais
- portugais
- tibétain



Huit projets

- arabe
- bosnien
- bulgare
- espagnol
- islandais
- mandarin
- persan
- turc

(1) 20 % ou plus.



Brother

Gagnant d'un record de
12 Canadian Screen Awards



Adapté du livre éponyme, **Brother** a été réalisé par **Clement Virgo** et coécrit avec **David Chariandy**. Présenté en première au Festival international du Film de Toronto (TIFF), ce film poignant produit par **Damon d'Oliveira, Aeschylus Poulos, Sonya Di Rienzo** et **Clement Virgo** est gagnant d'un record de 12 Canadian Screen Awards incluant Meilleur film et Meilleur réalisation.

Revue financière

3

La revue financière a pour but de présenter des informations complémentaires aux états financiers et de faire état de la performance passée et des perspectives d'avenir de la Société. La direction procède à des estimations et établit des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers; ces éléments figurent à la note 2 des états financiers, Principales méthodes comptables. Certains chiffres ont été arrondis. Les écarts qui requièrent une explication sont basés sur les seuils définis par le comité d'audit et des finances de Téléfilm. Durant l'exercice financier, le conseil d'administration a approuvé les ajustements budgétaires pour tenir compte du financement additionnel reçu dans le cadre du Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC). Un rapprochement entre le budget initial et le budget ajusté est présenté à la note 13 des états financiers. De plus, certaines données comparatives ont été reclassées.



FAITS SAILLANTS 2022-2023

- Financement additionnel de 35 M\$ provenant du budget fédéral 2021 en augmentation de 15 M\$ sur l'exercice précédent;
- Deuxième et dernier exercice des Fonds de relance et de réouverture (14 M\$);
- Troisième et dernier exercice des activités du Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) bénéficiant d'un financement de 150 M\$;
- Fonds additionnel non récurrent provenant du Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC) (9,2 M\$);
- Très bonne performance financière de l'organisation;
 - Cible financière atteinte avec 100 % d'utilisation du crédit parlementaire pour le budget principal (137,9 M\$)
 - Cible partiellement atteinte pour l'utilisation du financement du PRACC (9,0 M\$) avec 97 % du crédit parlementaire utilisé
 - Gestion efficace des ressources financières opérationnelles et administratives avec l'atteinte de la cible budgétaire prévue tout en générant une économie de 5 %
- Excellente position financière au 31 mars avec un accroissement de 7 % en termes d'actifs financiers nets.

En milliers de dollars	2022-2023	2021-2022	Écart		
			\$	%	
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne	100 982	95 367	5 615	6	
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger	49 267	37 321	11 946	32	1
FICT	8 483	4 098	4 385	107	2
	158 732	136 786	21 946	16	
Frais de fonctionnement et d'administration	34 591	30 994	3 597	12	3
	193 323	167 780	25 543	15	
Revenus	21 686	20 760	926	4	
	171 637	147 020	24 617	17	
Crédit parlementaire	171 050	151 229	19 821	13	4
Excédent (déficit) de l'exercice	(587)	4 209	(4 796)	(114)	

Écarts

1	Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger	↗ 11,9 millions \$	Création d'un programme temporaire <i>Compensation pour la distribution en salles</i> pour gérer les fonds supplémentaires non récurrents du PRACC, campagne promotionnelle « Retour au cinéma » et retour en présentiel pour la totalité des événements et festivals internationaux.
2	Fonds d'indemnisation à court terme	↗ 4,4 millions \$	Nombre accru d'indemnisations en raison d'interruptions de tournage dues à la COVID-19 (45 versus 22 l'an dernier).
3	Frais de fonctionnement et d'administration	↗ 3,6 millions \$	La hausse est principalement reliée à la main d'œuvre requise aux fins de la solidification des assises, la modernisation dans l'exécution des programmes de financement et de nouvelles responsabilités assumées par la Société.
4	Crédit parlementaire	↗ 19,8 millions \$	Financement additionnel utilisé provenant notamment du Budget fédéral 2021, des fonds supplémentaires annoncés par le gouvernement pour le Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC) et de la hausse des demandes pour le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT).

DÉPENSES DE SOUTIEN

La Société a soutenu l'industrie à raison de plus de 99% du budget annuel révisé (excluant le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT)).

En milliers de dollars	Budget	2022-2023	2021-2022	Écart			
				Budget		Exercice précédent	
				\$	%	\$	%
Production	77 641	80 123	79 672	(2 482)	(3)	451	1
Développement	10 000	8 873	7 624	1 127	11	1 249	16
Long métrage documentaire	4 300	5 517	3 300	(1 217)	(28)	2 217	67
Talents en vue	3 495	3 660	2 348	(165)	(5)	1 312	56
Contributions à des fonds internationaux	1 860	1 997	1 467	(137)	(7)	530	36
Coproductions (Recommandations)	379	412	366	(33)	(9)	46	13
Contributions à l'engagement communautaire	400	400	590	–	–	(190)	(32)
Contributions stratégiques	160	–	–	160	100	–	–
	98 235	100 982	95 367	(2 747)	(3)	5 615	6
Activités promotionnelles nationales et internationales	14 179	15 070	8 125	(891)	(6)	6 945	85
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	12 138	12 250	11 558	(112)	(1)	692	6
Aide à la diffusion en salle	11 054	10 900	11 458	154	1	(558)	(5)
Mise en marché	9 636	5 382	5 043	4 254	44	339	7
Compensation pour la distribution en salles	3 940	3 935	–	5	–	3 935	–
Promotion internationale	1 200	1 265	673	(65)	(5)	592	88
Aide à l'exportation	800	465	464	335	42	1	–
	52 947	49 267	37 321	3 680	7	11 946	32
FICT	–	8 483	4 098	(8 483)	–	4 385	107
	151 182	158 732	136 786	(7 550)	(5)	21 946	16

Écarts

1 Développement	Exercice courant \searrow que le budget	1,1 million \$	Le budget prévu pour le volet préqualifié n'a pas été entièrement utilisé et l'économie budgétaire a été utilisée pour soutenir des projets en production.
	Exercice courant \nearrow que le précédent	1,2 million \$	La hausse est directement liée aux nouvelles lignes directrices présentant une participation financière maximale qui a été augmentée. Malgré un nombre inférieur de portfolios signés cette année, les dépenses de soutien sont plus élevées qu'au dernier exercice.
2 Long métrage documentaire	Exercice courant \nearrow que le budget	1,2 million \$	L'écart s'explique par le soutien de projets autochtones en documentaire alors que le budget avait été prévu en production.
	Exercice courant \nearrow que le précédent	2,2 millions \$	Les nouvelles lignes directrices prévoient une participation financière plus élevée, donc l'écart s'explique principalement par cet ajustement. De plus, les projets autochtones sélectionnés sont plus nombreux en documentaires cette année (4 versus 2 l'an dernier).
3 Talents en vue	Exercice courant \nearrow que le précédent	1,3 million \$	L'écart est en partie lié aux nouvelles lignes directrices présentant une participation financière plus élevée et l'ajout du volet <i>Accès direct</i> destiné à la diversité. Par ailleurs, l'an dernier, la Société a concentré ses efforts sur le soutien des projets Talents en vue des trois exercices antérieurs qui étaient impactés négativement par la pandémie de COVID-19.
4 Contributions à des fonds internationaux	Exercice courant \nearrow que le précédent	0,5 million \$	Cette hausse provient de deux nouveaux fonds auxquels la Société a contribué : <i>The Arctic Indigenous Film Fund (AIFF)</i> et <i>Nederlands Filmfonds – New Dawn</i> en plus d'une légère hausse de la contribution du Canada à Eurimages.
5 Contributions à l'engagement communautaire	Exercice courant \searrow que le précédent	0,2 million \$	L'écart s'explique par un financement additionnel octroyé l'an dernier.

6 Contributions stratégiques	Exercice courant ↘ que le budget	0,2 million \$	Les dépenses ont été comptabilisées dans les <i>Activités promotionnelles nationales et internationales</i> .
7 Activités promotionnelles nationales et internationales	Exercice courant ↗ que le précédent	6,9 millions \$	La hausse provient du financement reçu pour les Fonds de Relance qui a permis le lancement de la campagne promotionnelle pour le « Retour au cinéma » ainsi que du retour en présentiel pour la totalité des événements et festivals internationaux.
8 Mise en marché	Exercice courant ↘ que le budget	4,3 millions \$	Moins de campagne d'envergure : plus de projets mais le financement demandé est moindre qu'anticipé.
9 Compensation pour la distribution en salle	Exercice courant ↗ que le précédent	3,9 millions \$	Création d'un programme temporaire avec les fonds pour le Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC). Ce programme fournit une aide financière ponctuelle aux distributeurs de films dont les activités commerciales ont été touchées par les mesures de santé publique.
10 Promotion internationale	Exercice courant ↗ que le précédent	0,6 million \$	Cette année, c'est le retour des festivals et marchés dans leur format pré-pandémique : les équipes de 179 longs métrages ont voyagé dans plus de 81 festivals à travers 25 pays.
11 Aide à l'exportation	Exercice courant ↘ que le budget	0,3 million \$	Malgré de nouvelles lignes directrices ne limitant pas les territoires, le niveau de demandes reçues a été inférieur à ce qui était attendu.
12 Fonds d'indemnisation à court terme	Exercice courant ↗ que le budget	8,5 millions \$	Aucun budget n'était prévu puisque le nombre d'interruptions dues à la COVID-19 est difficilement prévisible. Le nombre d'indemnisations a plus que doublé soit 45 cette année versus 22 l'an dernier.
	Exercice courant ↗ que le précédent	4,4 millions \$	

Perspective

Les programmes de production, de développement, de talents en vue et mise en marché seront en hausse dû principalement au Budget fédéral 2021 (exercice 3 de 3). Par contre, plusieurs programmes de soutien promotionnel seront affectés négativement par la fin de l'octroi de fonds supplémentaires temporaires tels que :

- Fonds de relance et de réouverture;
- Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC).

Les détails du budget 2023-2024 sont disponibles à la fin de cette section.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION

Le montant total des frais de fonctionnement et d'administration présente des économies comparativement au budget et est en hausse par rapport à l'exercice précédent. Les salaires et les avantages sociaux comptent pour près de 70 % des frais de fonctionnement et d'administration.

En milliers de dollars	Budget	2022-2023	2021-2022	Écart				
				Budget		Exercice précédent		
				\$	%	\$	%	
Salaires	25 060	24 142	21 826	918	4	2 316	11	1
Honoraires professionnels	4 237	3 784	3 498	453	11	286	8	2
Location	2 176	2 066	1 951	110	5	115	6	
Technologies de l'information	1 747	1 797	1 591	(50)	(3)	206	13	3
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	1 077	1 167	1 043	(90)	(8)	124	12	4
Frais de bureau	1 160	862	802	298	26	60	7	5
Voyages	801	616	92	185	23	524	570	6
Publications	188	157	191	31	16	(34)	(18)	
	36 446	34 591	30 994	1 855	5	3 597	12	

Écarts

1 Salaires	Exercice courant ↗ que le précédent	2,3 millions \$	La hausse est principalement reliée à la main-d'œuvre requise aux fins de la solidification des assises, la modernisation dans l'exécution des programmes de financement et de nouvelles responsabilités assumées par la Société.
2 Honoraires professionnels	Exercice courant ↘ que le budget	0,5 million \$	L'écart provient de mandat d'études et de recherches qui n'ont pas eu lieu comme prévu, des honoraires pour les Fonds de relance et de réouverture ont été moindres que prévus lors de l'établissement du budget et les coûts pour les projets corporatifs ont également été moindres que prévu.
3 Technologies de l'information	Exercice courant ↗ que le précédent	0,2 million \$	Augmentation des coûts des services infonuagiques et de télécommunication liés entre autres à une évolution des besoins de la Société.
4 Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	Exercice courant ↗ que le précédent	0,1 million \$	Hausse attribuable à la capitalisation d'équipements informatiques et au développement dans Dialogue.
5 Frais de bureau	Exercice courant ↘ que le budget	0,3 million \$	Les activités de formation ont été effectués à moindre coût et en moins grand nombre ainsi qu'à une diminution des achats d'équipements de bureau.
6 Voyages	Exercice courant ↘ que le budget	0,2 million \$	L'écart provient principalement de voyages nationaux planifiés qui n'ont pas eu lieu.
	Exercice courant ↗ que le précédent	0,5 million \$	Retour de la participation en présentiel à des événements nationaux et internationaux.

FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL ET REVENUS

En milliers de dollars	Budget	2022-2023	2021-2022	Écart				
				Budget		Exercice précédent		
				\$	%	\$	%	
Crédit parlementaire	163 108	171 050	151 229	7 942	5	19 821	13	1
Honoraires de gestion provenant du FMC	10 686	10 347	10 353	(339)	(3)	(6)	–	
Revenus d'investissements et récupérations	5 000	8 026	9 173	3 026	61	(1 147)	(13)	2
Fonds des talents	1 100	1 175	330	75	7	845	256	3
Contributions aux activités de soutien promotionnel	325	973	511	648	199	462	90	4
Fonds Harold Greenberg	–	875	230	875	–	645	–	5
Intérêts et autres revenus	40	290	163	250	625	127	78	6
	180 259	192 736	171 989	12 477	7	20 747	12	

Écarts

1	Crédit parlementaire	Exercice courant ↗ que le précédent	19,8 millions \$	Hausse significative du financement additionnel utilisé provenant notamment du Budget fédéral 2021 : soit 15 M\$ de plus que l'exercice précédent; des fonds supplémentaires non récurrents annoncés par le gouvernement pour le Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC) (9,0 M\$); deuxième et dernière année des fonds supplémentaires pour les Fonds de relance et de réouverture dont les montants utilisés sont moindre que l'exercice précédent (baisse de 6,1 M\$) et une hausse des demandes d'indemnisation pour le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) (troisième et dernière année et hausse de 4,4 M\$).
		Exercice courant ↘ que le budget	3,0 millions \$	La cible budgétaire avait été établie avec prudence étant donné l'incertitude des revenus à la suite de la pandémie de COVID-19.
2	Revenus d'investissements et récupérations	Exercice courant ↘ que le précédent	1,1 million \$	Répercussion directe sur les revenus de l'exercice 2022-2023 du ralentissement dû à la COVID-19 pour les projets issus du Programme de production.
		Exercice courant ↗ que le précédent	0,8 million \$	La hausse s'explique par les dons du Fonds Harold Greenberg.
3	Fonds des talents	Exercice courant ↗ que le budget	0,6 million \$	Revenus non anticipés pour des événements internationaux et nationaux et revenus plus importants qu'anticipés pour certains événements internationaux.
		Exercice courant ↗ que le précédent	0,5 million \$	Le retour en présentiel pour les festivals et les marchés explique la hausse. Par ailleurs, lors de l'exercice précédent la Société a reçu une contribution non récurrente du ministère du Patrimoine canadien en lien avec la Foire du livre de Francfort.
5	Fonds Harold Greenberg	Exercice courant ↗ que le budget	0,8 million \$	Revenus non budgétisés provenant des revenus reportés de 2021-22.
		Exercice courant ↗ que le précédent	0,6 million \$	Trois contrats signés comparativement à un seul contrat signé dans l'exercice précédent dans le cadre de l'entente du Fonds Harold Greenberg pour le financement de production audiovisuelle canadienne conclue au cours de l'exercice précédent.
6	Intérêts et autres revenus	Exercice courant ↗ que le budget	0,3 million \$	La facturation d'honoraires dans le cadre du Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) est non budgétisée et hausse du nombre de demandes d'indemnisations par rapport à l'exercice précédent.
		Exercice courant ↗ que le précédent	0,1 million \$	

Perspective

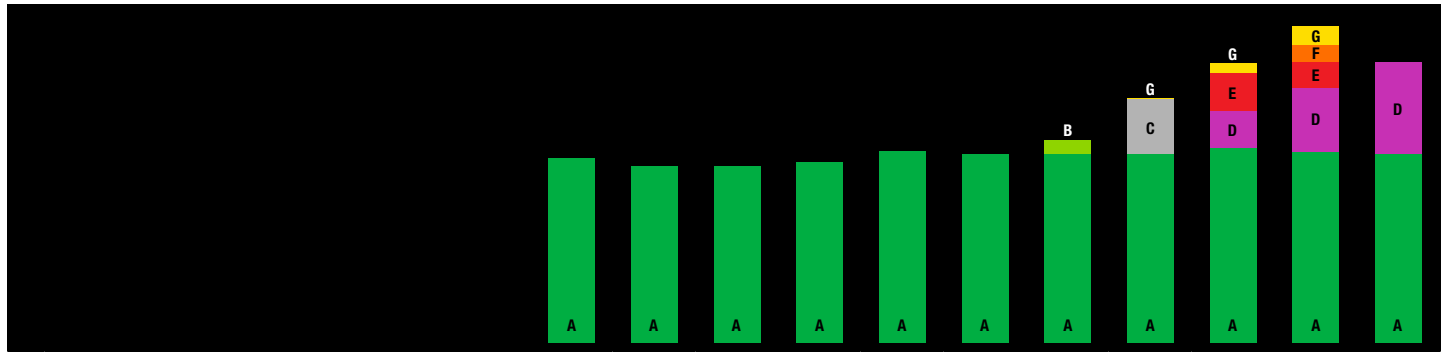
Le financement gouvernemental sera à la hausse en 2023-2024 provenant du Budget fédéral 2021 (exercice 3 de 3) atteignant 50 M\$, cependant, les fonds supplémentaires ne seront pas renouvelés tels que :

- Fonds de relance et de réouverture 14 M\$;
- Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC) 9 M\$ et
- Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) 10,2 M\$.

Le total du financement gouvernemental 2023-2024 est disponible à la fin de cette section.

Crédit parlementaire

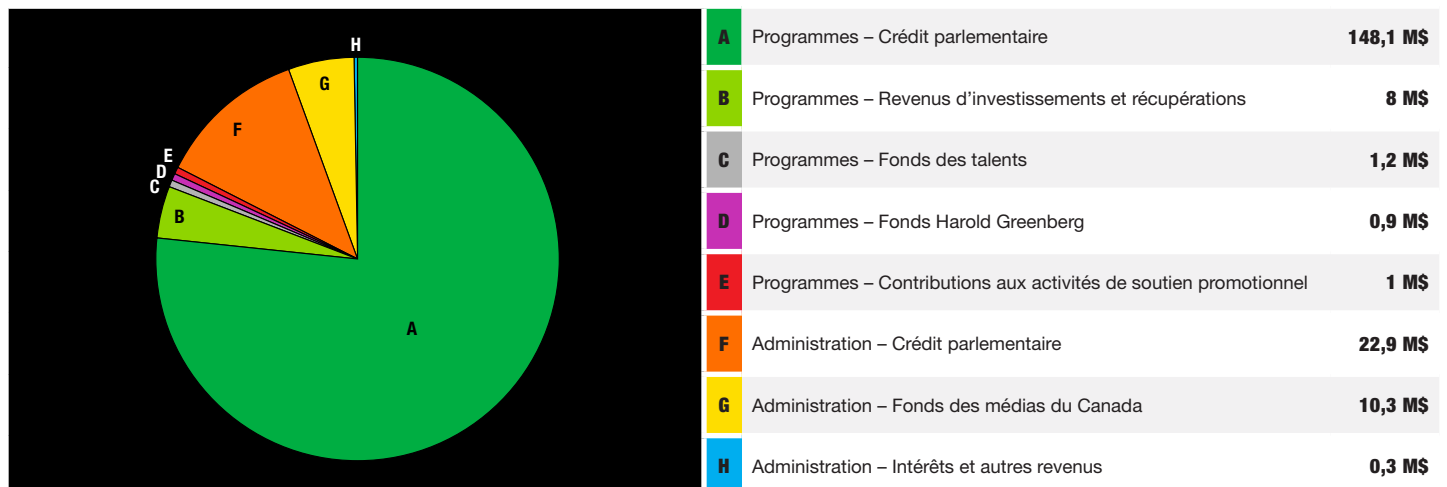
En millions de dollars



	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	Perspective
A Crédit parlementaire principal et autres	100,0	95,5	95,5	97,5	103,6	101,9	101,9	101,9	105,4	102,9	101,9
B Fonds pour le programme de longs métrages de langue française	-	-	-	-	-	-	7,5	-	-	-	-
C Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19	-	-	-	-	-	-	-	29,7	-	-	-
D Budget fédéral 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	20,0	35,0	50,0
E Fonds de relance et réouverture	-	-	-	-	-	-	-	-	20,1	14,0	-
F Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9,0	-
G Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT)	-	-	-	-	-	-	-	0,8	5,7	10,2	-
Total	100,0	95,5	95,5	97,5	103,6	101,9	109,4	132,3	151,2	171,1	151,9

Le graphique suivant présente la répartition de nos sources de revenus :

Répartition du financement gouvernemental et des revenus — 192,7 M\$



Rapprochement du coût de l'exploitation et du crédit parlementaire

La plus grande partie du financement de la Société provient d'un crédit parlementaire annuel. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière peuvent avoir été financés au moyen d'un crédit parlementaire qui a été approuvé lors d'un exercice précédent ou lors de l'exercice en cours. Certains éléments dans le calcul du rapprochement ne peuvent être reliés directement aux états financiers.

<i>En milliers de dollars</i>	2022-2023	2021-2022
Coût de l'exploitation	193 323	167 780
Ajustements affectant l'utilisation du crédit parlementaire		
Versements financés par nos revenus d'investissements et récupérations accumulés	(4 012)	(7 335)
Ajustement pour les dépenses de soutien qui respectent les critères d'admissibilité au crédit parlementaire	(2 334)	(1 473)
Contributions aux activités de soutien promotionnel	(973)	(511)
Dépenses de soutien financées par le Fonds des talents	(1 149)	(504)
Dépenses de soutien financée par le Fonds Harold Greenberg (FHG)	(744)	(196)
Charges payées d'avance	(2 603)	4 162
Frais de fonctionnement et d'administration financés par le FMC	(10 347)	(10 353)
Frais de fonctionnement et d'administration financés par le FHG	-	(69)
Autres ajustements administratifs	32	(32)
Acquisitions d'immobilisations	1 146	918
Recouvrement de salaire pour transition à un régime de paie en arrérages	(19)	(21)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	-	(3)
Amortissement	(1 167)	(1 040)
Avantages sociaux futurs	(103)	(94)
Crédit parlementaire utilisé	171 050	151 229
Crédit parlementaire de base 2022-2023 – autorisé (137 908) – périmé	-	-
Crédit parlementaire FICT 2022-2023 – autorisé (150 000) – périmé	139 820	143 273
Crédit parlementaire Fonds de relance et réouverture 2022-2023 – autorisé (14 000) – périmé	-	854
Crédit parlementaire PRACC 2022-2023 – autorisé (9 200) – périmé	238	-
Crédit parlementaire autorisé	311 108	295 356

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

Excellente position financière au 31 mars qui présente un accroissement de 7% de ses actifs financiers nets.

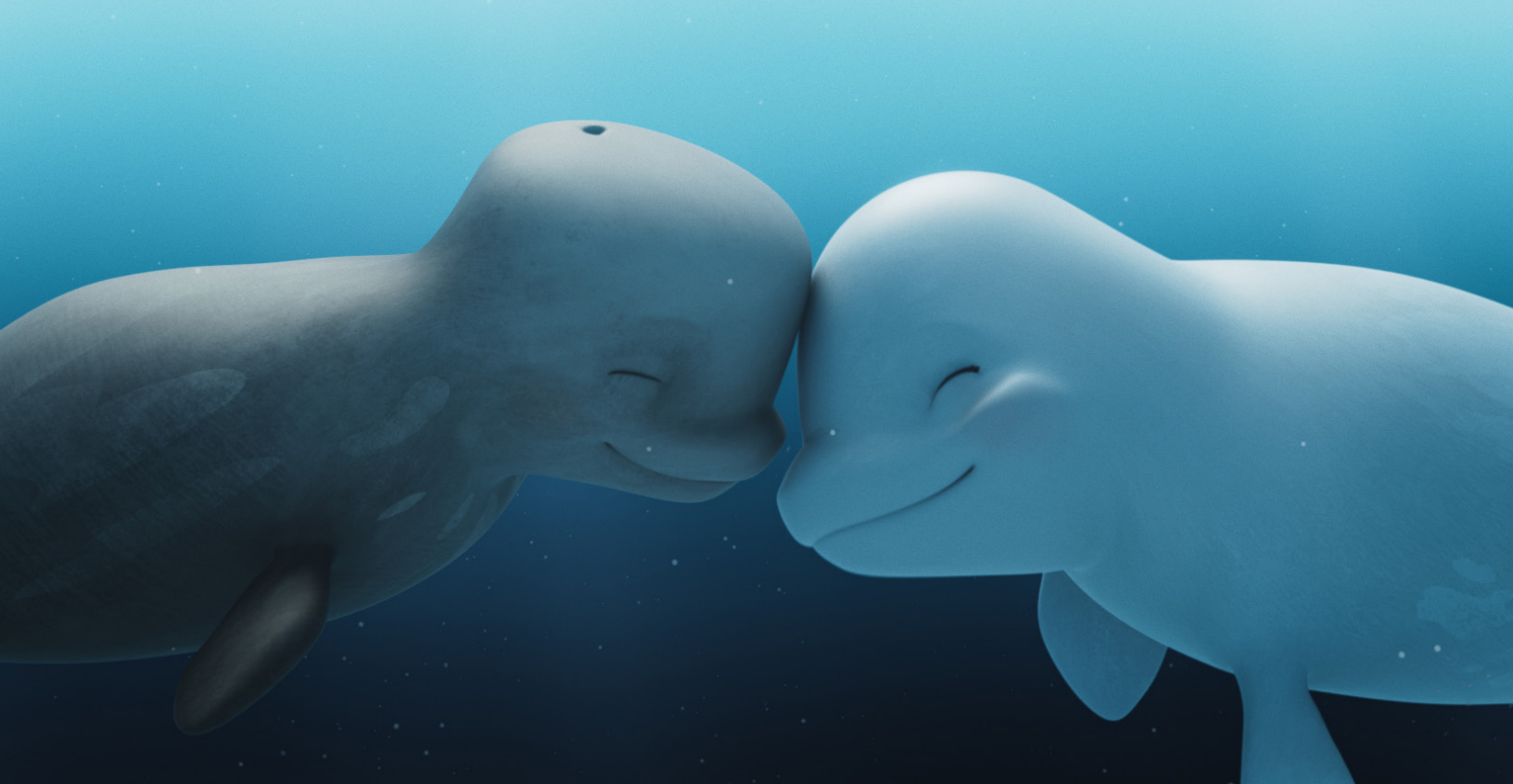
En milliers de dollars	2022-2023	2021-2022	Écart		
			\$	%	
Actifs financiers					
Montant à recevoir du Trésor	77 568	70 873	6 695	9	
Trésorerie – Fonds des talents	93	667	(574)	(86)	1
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg	450	1 194	(744)	(62)	2
Débiteurs	5 397	5 405	(8)	–	
Montant à recevoir du FMC	925	844	81	10	
Passifs					
Créditeurs et charges à payer	2 874	2 700	174	6	
Revenus reportés – Fonds des talents	–	600	(600)	(100)	3
Revenus reportés – Fonds Harold Greenberg	285	1 160	(875)	(75)	4
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	47 565	42 954	4 611	11	5
Passif au titre des avantages sociaux futurs	975	872	103	12	
Actifs financiers nets	32 734	30 697	2 037	7	
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	5 179	5 200	(21)	–	
Charges payées d'avance	2 508	5 111	(2 603)	(51)	6
Excédent accumulé	40 421	41 008	(587)	(1)	

Écarts

1	Trésorerie – Fonds des talents	↘ 0,6 million \$	Don du Fonds Harold Greenberg (FHG) reçu au cours de l'exercice précédent et qui a été utilisé aux fins prescrites dans l'exercice courant.
2	Trésorerie – Fonds Harold Greenberg	↘ 0,7 million \$	Solde correspondant au montant qui reste à payer découlant de la prise en charge en décembre 2021 de cinq productions financées dans le cadre du Programme de langue française du FHG.
3	Revenus reportés – Fonds des talents	↘ 0,6 million \$	Don reporté de la part du FHG au Fonds des talents reçu au cours de l'exercice précédent et qui a été utilisé aux fins prescrites dans l'exercice courant.
4	Revenus reportés – Fonds Harold Greenberg	↘ 0,9 million \$	Diminution découlant de la signature de trois contrats qui résultent de la prise en charge en décembre 2021 de productions financées dans le cadre du Programme de langue française du FHG.
5	Obligations relatives aux programmes d'aide financière	↗ 4,6 millions \$	Attribuable principalement aux indemnités relatives du Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT).
6	Charges payées d'avance	↘ 2,6 millions \$	Le niveau 2021-22 des charges payées d'avance était particulièrement élevé en fonction de frais inhérent à une campagne de promotion nationale applicable à 2022-23.

SOMMAIRE DES DERNIERS EXERCICES

En millions de dollars	Perspective (budget initial) 2023-2024	2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015	2013-2014
	RÉSULTATS										
Dépenses de soutien											
Production	83,1	80,1	79,7	36,8	64,4	67,3	71,0	68,1	57,7	58,7	63,4
Développement	11,9	8,9	7,6	11,5	6,7	6,4	7,1	6,3	5,8	7,8	9,2
Long métrage documentaire	4,5	5,5	3,3	2,3	1,1	2,2	1,7	0,1	1,1	0,7	0,7
Talents en vue	4,0	3,7	2,3	2,7	3,8	5,5	2,0	2,2	1,9	1,4	1,0
Contribution à des fonds internationaux	1,7	2,0	1,5	1,6	1,6	1,6	1,4	1,1	–	–	–
Contributions à l'engagement communautaire	0,4	0,4	0,6	0,5	0,1	0,1	–	–	–	–	–
Coproduction (Recommandations)	0,4	0,4	0,4	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4
Innovation – production	–	–	–	–	0,1	0,3	0,4	0,2	–	–	–
Activités promotionnelles nationales et internationales	8,1	15,0	8,1	5,9	8,3	8,5	7,9	5,5	5,1	4,8	4,0
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	8,0	12,2	11,6	5,9	5,7	6,3	6,5	6,3	5,6	5,3	5,6
Aide à la diffusion en salle	0,8	10,9	11,4	1,2	0,4	0,4	–	–	–	–	–
Mise en marché	10,5	5,4	5,0	6,9	7,8	8,8	6,9	10,0	17,5	10,7	8,7
Compensation pour la distribution en salles	–	3,9	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Aide à l'exportation	0,6	0,5	0,5	0,1	0,8	0,2	0,1	0,1	–	–	–
Promotion internationale	1,1	1,3	0,7	0,4	0,7	0,6	0,7	0,7	0,5	0,5	0,4
Innovation – promotion	–	–	–	–	0,2	–	0,2	0,6	–	–	–
	135,1	150,2	132,7	76,1	102,2	108,7	106,4	101,7	95,7	90,4	93,4
Fonds de soutien d'urgence COVID-19	–	–	–	29,7	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'indemnisation à court terme	–	8,5	4,1	0,3	–	–	–	–	–	–	–
	135,1	158,7	136,8	106,1	102,2	108,7	106,4	101,7	95,7	90,4	93,4
Frais de fonctionnement et d'administration	36,7	34,6	31,0	26,7	26,0	26,0	25,6	24,1	24,5	23,7	25,4
Financement gouvernemental et revenus											
Crédit parlementaire	151,9	171,0	151,2	132,3	109,4	101,9	103,6	97,5	95,5	95,5	100,0
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	11,0	10,3	10,4	9,6	9,6	10,1	9,4	11,0	10,0	10,0	9,8
Revenus d'investissements et récupérations	7,5	8,0	9,2	8,0	9,4	10,3	10,7	14,0	12,1	10,5	12,2
Fonds des talents	0,3	1,2	0,3	1,8	2,3	2,6	2,5	2,6	2,7	1,8	0,1
Contributions aux activités de soutien promotionnel	0,3	1,0	0,5	0,1	1,3	1,4	1,2	1,1	0,7	0,9	0,8
Fonds Harold Greenberg	–	0,9	0,2	–	–	–	–	–	–	–	–
Intérêts et autres revenus	–	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1
	171,0	192,7	172,0	151,9	132,1	126,4	127,5	126,3	121,1	119,0	123,0
Surplus / (Déficit)	(0,8)	(0,6)	4,2	19,1	3,9	(8,3)	(4,5)	0,5	0,9	4,9	4,2
SITUATION FINANCIÈRE											
Actifs financiers											
Montant à recevoir du Trésor		77,6	70,9	68,0	57,0	56,6	66,4	61,7	57,1	47,6	49,1
Trésorerie – Fonds des talents		0,1	0,7	0,3	0,9	0,7	1,5	0,6	1,0	0,5	0,2
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg		0,5	1,2	–	–	–	–	–	–	–	–
Débiteurs		5,3	5,4	2,6	2,7	3,7	2,5	3,0	2,3	4,2	3,1
Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada		0,9	0,8	0,7	2,8	3,0	3,0	3,3	3,3	3,3	2,7
Prêt		–	–	–	–	–	0,2	0,2	0,7	0,7	–
Passifs											
Créditeurs et charges à payer		2,9	2,7	3,0	3,0	2,8	2,9	3,2	2,7	2,3	2,0
Revenus reportés – Fonds des talents		–	0,6	0,1	–	–	–	–	–	0,2	–
Revenus reportés – Fonds Harold Greenberg		0,3	1,2	–	–	–	–	–	–	–	–
Prestations de cessation d'emploi		–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations relatives aux programmes d'aide financière		47,5	42,9	37,2	47,8	53,8	55,3	45,2	39,6	32,3	35,8
Passif au titre des avantages sociaux futurs		1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,8	1,0
Actifs financiers nets		32,7	30,7	30,5	11,8	6,6	14,6	19,6	21,4	20,7	16,3
Actifs non financiers											
Immobilisations corporelles		5,2	5,2	5,3	5,3	6,0	6,0	4,7	2,3	2,6	1,8
Charges payées d'avance		2,5	5,1	1,0	0,5	1,2	1,5	2,3	2,4	1,9	2,2
Excédent accumulé		40,4	41,0	36,8	17,6	13,8	22,1	26,6	26,1	25,2	20,3



Katak, le brave Beluga

**Un grand succès
en salle**



Katak, le brave Beluga un film d'animation réalisé par **Christine Dallaire-Dupont** et **Nicola Lemay**. Le film, écrit par **Andrée Lambert** et produit par **Nancy Florence Savard**, raconte le voyage du jeune Beluga qui part à la Grande Banquise à la recherche du premier amour de sa grand-mère a été un grand succès en salle.

Gestion des risques

4



L'APPROCHE DE TÉLÉFILM EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES DE LA SOCIÉTÉ

Téléfilm utilise une méthode de gestion des risques intégrée pour s'assurer que les risques sont pris en compte à toutes les étapes du cycle d'activités, du processus de planification stratégique jusqu'aux opérations courantes, et ce, à tous les paliers de l'organisation.

Téléfilm a récemment mis à jour la politique de gestion des risques et a créé un cadre de gestion des risques qui permet une compréhension uniforme et commune de toutes les parties prenantes. L'accent est mis sur l'identification et l'atténuation des risques qui pourraient nuire à l'exécution de notre plan d'entreprise et de nos priorités stratégiques.



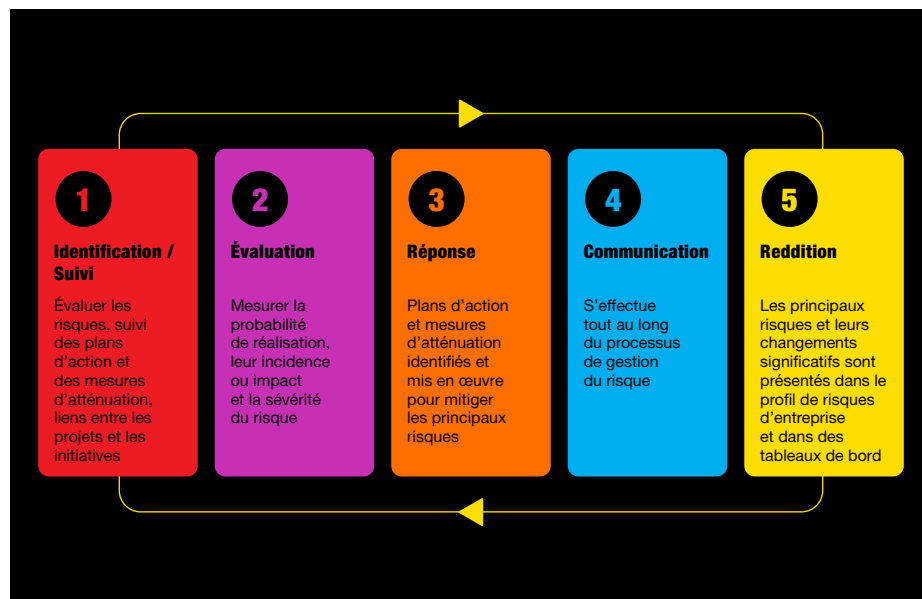
Politique et cadre de gestion des risques

La Politique et le cadre de gestion des risques permettent d'établir les principes fondateurs de la gestion des risques :

- + **Un processus structuré**, uniformisé et continu existe afin d'identifier, gérer et surveiller les risques associés aux activités de la Société
- + **Les responsables des risques** et des mesures d'atténuation afférentes sont clairement identifiés
- + **Une culture de gestion de risques** est en place et encourage tous les gestionnaires à demeurer à l'affût de tout nouveau risque
- + **La Société est en mesure d'anticiper** et de répondre aux changements d'ordre sociaux, environnementaux ou encore réglementaire



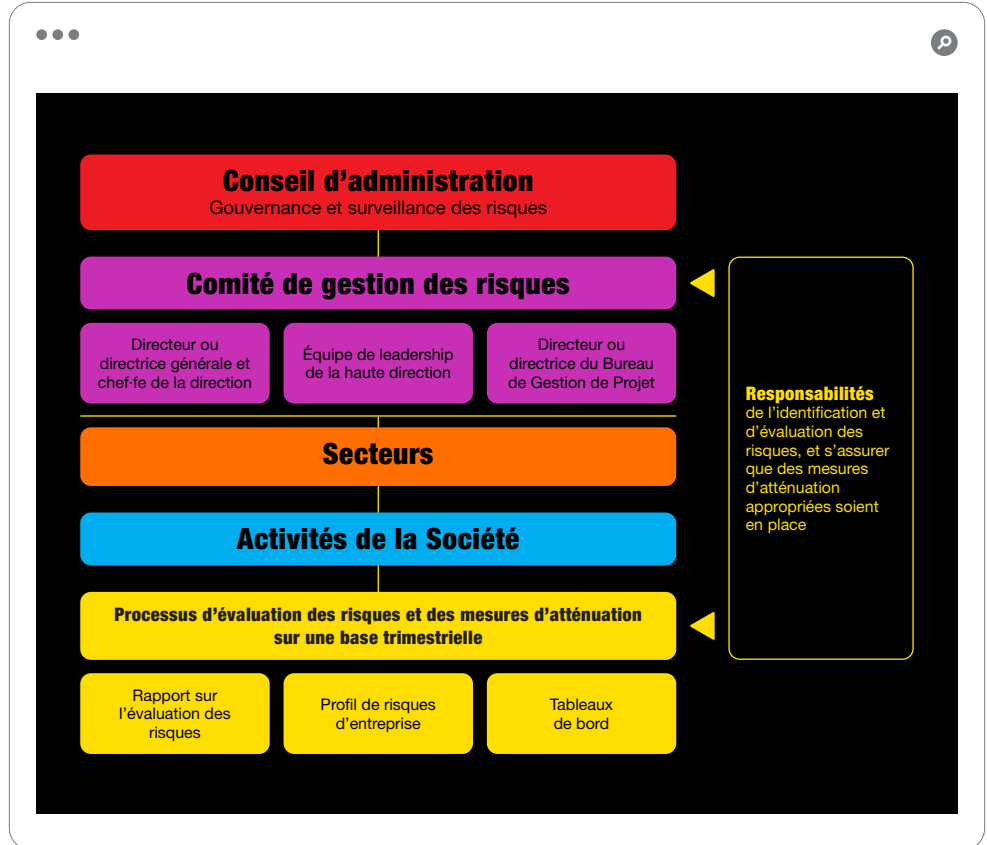
Processus de gestion des risques à Téléfilm



GOVERNANCE ET GESTION DES RISQUES

Le comité de gestion des risques est responsable de l'identification et de l'évaluation des risques, et veille à ce que des mesures d'atténuation appropriées soient en place.

Le comité est composé de l'ensemble des membres de l'Équipe de leadership de la haute direction, de la directrice générale et cheffe de la direction et du directeur ou de la directrice du Bureau de Gestion de Projet. Les risques sont revus à chaque trimestre, et la direction prend en considération des facteurs internes et externes ainsi que leur impact potentiel. La directrice générale et cheffe de la direction est responsable de la reddition de compte au conseil d'administration.

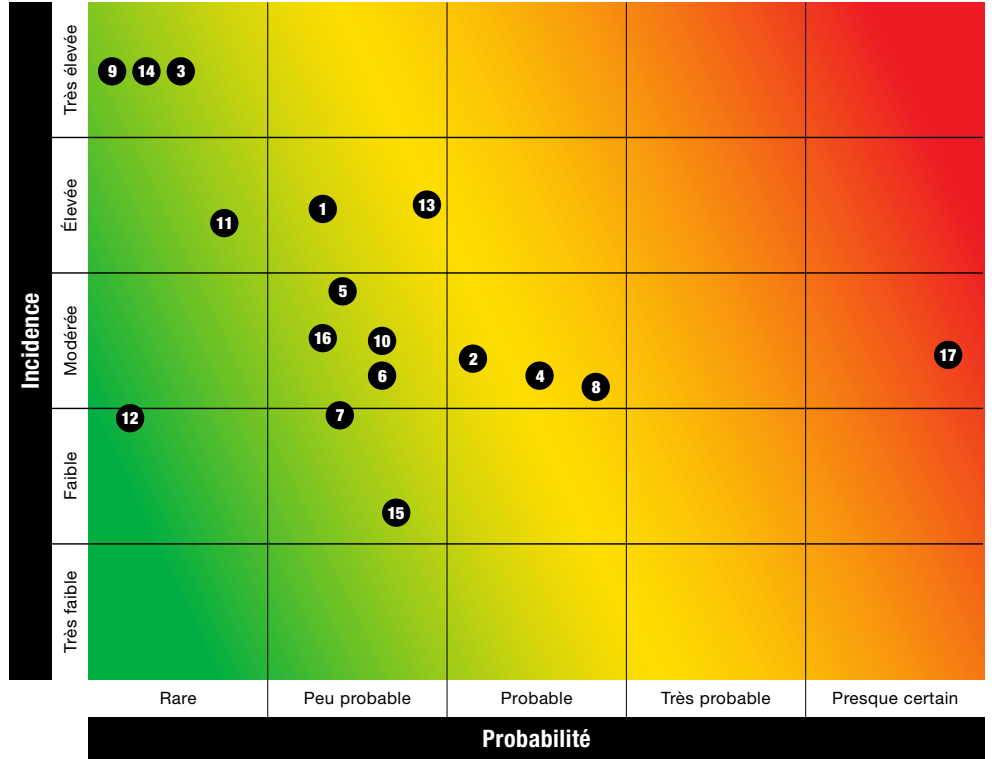


Cartographie des risques résiduels

La matrice suivante indique les risques résiduels actuels en date de fin d'exercice →

Légende

1. Gestion des programmes de financement
2. Représentation – Programmes
3. Financement disponible
4. Découvrabilité et promotion
5. Valeur ajoutée de Téléfilm (Perception)
6. Représentation – Milieu de travail
7. Gestion des talents
8. Plan stratégique
9. Entente de services
10. Continuité des affaires
11. Gestion financière
12. Fraude
13. Cybersécurité et sécurité de l'information
14. Non accessibilité des fonds en temps opportun
15. Écoresponsabilité
16. Crédit parlementaire inutilisé
17. Difficulté dans la collecte de financement au Fonds des talents



IDENTIFICATION DU RISQUE

L'évaluation des risques porte sur les points suivants :

- Scénarios de risque
- Mesures d'atténuation et leur efficacité
- Probabilité et incidence (sévérité du risque résiduel)
- Seuil de tolérance de l'organisation

Le tableau suivant présente des risques qui ont fait l'objet d'un suivi plus particulier que les autres durant l'exercice financier →

Risques	Définition du risque	Mesures d'atténuation	Sévérité du risque résiduel
Financement disponible 3	Les allocations et budgets fournis par le financement public ne sont pas suffisants pour gérer adéquatement les programmes et l'administration de Téléfilm	<ul style="list-style-type: none"> • Crédits additionnels de 105 M\$ sur trois exercices (2021-2024) • Actions pour la pérennité de l'allocation parlementaire additionnelle de 50 M\$ • Réinvestissement des revenus encaissés 	Faible ●
Non accessibilité des fonds en temps opportun 14	Les fonds octroyés ne sont pas immédiatement disponibles pour utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Actions visant la confirmation de la pérennité de l'allocation parlementaire additionnelle de 50 M\$ 	Faible ●
Entente de services 9	L'entente de services du FMC pourrait ne pas être reconduite	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien et développement d'un environnement collaboratif • Rencontres trimestrielles de suivi impliquant une reddition de compte détaillée • Continuité pour le développement de la plateforme Dialogue 	Faible ●
Cybersécurité et sécurité de l'information 13	Les membres du personnel manquent de sensibilisation ou de formation sur les bonnes pratiques et les directives de sécurité de l'information, et les mesures de protection contre les virus et attaques par rançongiciel ou dénis de service sont insuffisants	<ul style="list-style-type: none"> • Formation en cybersécurité • Services de surveillance et gestion des accès • Test de relève 	Moyenne ●
Difficulté dans la collecte de financement au Fonds des talents 17	Difficulté dans la collecte de financement au Fonds des talents	<ul style="list-style-type: none"> • Refonte de l'approche de collecte de fonds • Actions pour améliorer le positionnement du Fonds des talents dans le milieu audiovisuel 	Élevée ●

Fonds des talents



SOUTENIR

les créatrices et créateurs

de la relève



Le Fonds des talents vise notamment à soutenir et encourager le développement des talents. Le Fonds soutient le programme Talents en vue de Téléfilm Canada, un programme unique en son genre au Canada. Cette initiative est consacrée à la découverte, au développement et à la promotion de cinéastes de la relève, en accordant une priorité aux créatrices et aux créateurs provenant de groupes sous-représentés.

Accélérateur de carrière et rampe de lancement, le programme Talents en vue **contribue à la pérennité de l'industrie cinématographique** et offre des possibilités de carrières prometteuses à une toute nouvelle génération de cinéastes.

Depuis sa création en 2012, et grâce au soutien de généreux donateurs et partenaires partout au pays, le Fonds des talents a contribué à lancer les carrières de plus de 400 artistes émergent·e·s, soutenant la création de 181 projets. Ce sont des premières œuvres qui se sont illustrées tant au Canada qu'à l'international, récoltant des centaines de prix, s'attirant les éloges du grand public, des critiques de films ainsi que la reconnaissance de l'industrie.



Le Fonds des talents a contribué à lancer les carrières de

+ de 400 artistes émergent·e·s

Le Fonds des talents a soutenu

la création de 181 projets

NOS OBJECTIFS

- + **SOUTENIR** les cinéastes de la relève de partout au pays par le financement de leur premier long métrage
- + **PRIORISER** les créatrices et créateurs émergents issus de groupes méritant l'équité
- + **AIDER** les talents émergents à développer leurs compétences, leur portfolio professionnel et leur expérience dans l'industrie
- + **FAVORISER** le partage des connaissances par le biais du mentorat professionnel, de l'éducation et des occasions de réseautage, pour l'ensemble des personnes participantes et celles qui ont été récipiendaires du programme

SURVOL DE L'ANNÉE

- + Téléfilm Canada et le Fonds des talents ont alloué une **aide financière de 3 660 000 \$** via son programme Talents en vue, afin de soutenir **16 premiers longs métrages** — une cohorte diversifiée composée de **36 créatrices et créateurs** (productrices et producteurs, réalisatrices et réalisateurs, scénaristes), provenant de différentes régions du Canada.
- + Au total, les activités philanthropiques du Fonds des talents ont permis d'amasser près de **330 000 \$ provenant de dons individuels et corporatifs**.

+ Collecter des dons de bienfaisance a continué d'être un défi car, au cours des années précédentes, un nombre croissant de contributions financières et de dons sont allés vers des organismes de bienfaisance soutenant des causes axées sur les soins de santé, les banques alimentaires, les causes humanitaires et sociales. De plus, les dons aux organismes de bienfaisance dans le domaine des arts, de la culture et du cinéma ont fortement diminué au Canada, car moins de Canadiennes et de Canadiens ont fait des dons de bienfaisance et 20 % d'entre eux prévoyaient réduire leurs dons en 2022⁽¹⁾. L'augmentation du coût de la vie et les effets prolongés de la pandémie – notamment l'incertitude économique qui en a découlé – ont eu une corrélation directe avec une croissance considérablement plus faible ou négative des dons de bienfaisance d'une année à l'autre, en 2022.

(1) Source : [Rapport sur les dons 2023 – CanaDon](#)

Faits saillants 2022-2023

1

Le Fonds des talents est fier du succès rencontré par ses anciennes et ses anciens récipiendaires de Talents en vue, en portant leurs visions uniques à l'écran. Voici un aperçu des faits saillants de l'année, qui mettent en lumière leurs réalisations.





When Morning Comes

En 2022, après avoir remporté le prix Clyde Gilmour de l'Association des critiques de films de Toronto, le cinéaste **David Cronenberg** choisissait **Kelly Fyffe-Marshall** comme récipiendaire de la bourse « Pay it forward ». Son premier long métrage, ***When Morning Comes***, a été sélectionné pour le prix Découverte Jean-Marc Vallée de la Guilde canadienne des réalisateurs en 2022. Le film a été présenté en première mondiale au Festival international du film de Toronto en 2022.



Golden Delicious

Le premier long métrage du réalisateur **Jason Karman**, ***Golden Delicious***, a été présenté lors de la soirée d'ouverture du Reelworld Film Festival de Toronto, où il a remporté quatre prix dont celui du meilleur film et de la meilleure réalisation. Le film a également été présenté en première mondiale au Festival international du film de Vancouver, et a été nommé pour le prix Découverte Jean-Marc Vallée de la Guilde canadienne des réalisateurs en 2022.





Concrete Valley

Le réalisateur **Antoine Bourges** a été désigné comme étant « l'un des cinéastes les plus prometteurs du Canada » dans la rubrique Rising Stars de Radheyana Simonpillai, de la chaîne CBC Arts, qui présente des vedettes canadiennes de l'écran qui se distinguent devant et derrière la caméra. Le film ***Concrete Valley*** a été présenté en première mondiale au Festival international du film de Toronto, puis au Festival international du film de Berlin pour sa première à l'internationale.



Jouvencelles

Jouvencelles, réalisé par **Fanie Pelletier**, a reçu le prix du meilleur premier long métrage au Festival international du film documentaire de Jihlava (Tchéquie). Le film était en nomination aux prix Écrans canadiens pour le meilleur montage dans un long métrage documentaire.



MOMENTS MARQUANTS DU FONDS DES TALENTS

Après plus de deux années de pandémie, l'année 2022-2023 marquait le retour de plusieurs événements en présentiel, qui ont rassemblé des cinéastes, des anciennes et anciens récipiendaires de Talents en vue, des donateurs et des membres de l'industrie.



Mentionnons, entre autres, **la célébration du 10^e anniversaire du Fonds des talents**, organisée conjointement avec l'hôtel Shangri-La de Toronto, les membres du comité consultatif du Fonds des talents et DGC Ontario.

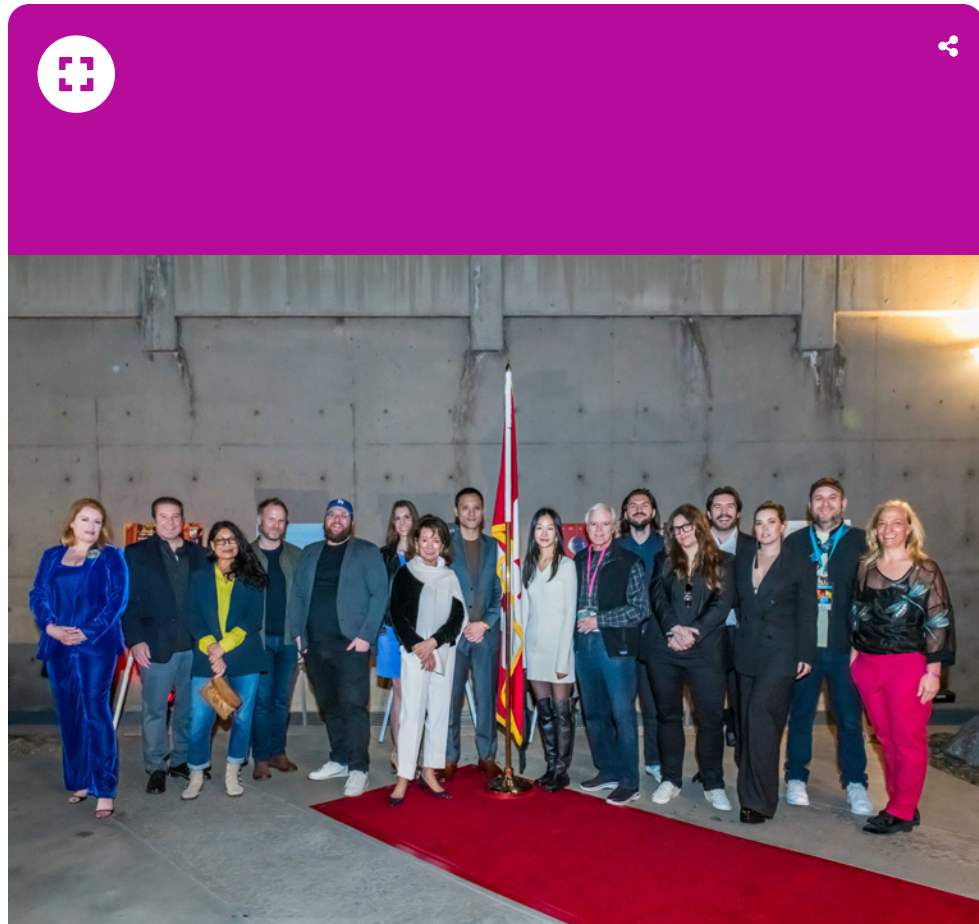


En janvier 2023, le Fonds des talents, Téléfilm Canada, Paul et Carol Hill (membre du comité consultatif), le Consulat général du Canada à Los Angeles, avec la participation de la Délégation générale du Québec à Los Angeles — étaient heureux de tenir une réception à Palm Springs en l'honneur du 10^e anniversaire du Fonds des talents, suivie d'une projection spéciale du film ***Riceboy Sleeps*** réalisé par **Anthony Shim**.

Plusieurs mécènes et donateurs du Fonds des talents étaient présents afin de

célébrer

l'excellence des cinéastes canadiens et de leurs films présentés lors de l'édition 2023 du Festival international du film de Palm Springs.





En mars 2023, Téléfilm Canada, le Fonds des talents et le Consulat général du Canada à Los Angeles ont organisé conjointement **une célébration en l'honneur des talents canadiens, dont plusieurs finalistes et films canadiens en nominations aux Oscars®**, dans les catégories suivantes :

- + Meilleur film (*Women Talking* de **Sarah Polley**);
- + Meilleur film d'animation (*Turning Red* réalisé par **Domee Shi**);
- + Meilleur court métrage d'animation (*The Flying Squirrel*, de **Wendy Tilby** et **Amanda Forbis**);
- + Meilleur documentaire (*Fire of Love* produit par **Ina Fichman**);
- + Meilleur acteur dans un rôle principal (**Brendan Fraser**) et meilleur maquillage / coiffure (**Adrien Morot**).

L'ONF et le Collège Sheridan étaient également partenaires de l'événement. La présidente du comité consultatif du Fonds de talents, Sandi Treliving (et Jim Treliving), la membre du comité consultatif Carol Hill (et Paul Hill), se sont joints à la célébration, ainsi que des cinéastes émergents invités (dont la réalisatrice **Kelly Fyffe-Marshall** de Talents en vue), d'anciennes et anciens lauréats des Oscars® et des donateurs du Fonds des talents.



Comité consultatif et supporteurs

2





COMITÉ CONSULTATIF



Le Fonds des talents est doté d'un comité consultatif composé de cheffes et chefs d'entreprise, de philanthropes, de bâtisseuses et bâtisseurs provenant d'un bout à l'autre du pays.

Téléfilm est reconnaissante envers ces personnes extraordinaires qui mettent leur temps, leurs dons et leur leadership au service des talents de la relève.



Le Fonds des talents tient à remercier

Mark Dobbin (2012-2022) et
Kim Walker (2019-2022), membres
sortants du comité consultatif,

**pour leur apport
exceptionnel et leur
précieux soutien qu'ils
ont apporté à nos
initiatives en tant que
membres du comité.**



NOS SUPPORTEURS



Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers tous nos donateurs et partenaires.

C'est grâce à leur générosité que nous pouvons continuer à soutenir une nouvelle génération de cinéastes, à propulser leur talent et à souligner leur apport inestimable à notre héritage culturel. Le Fonds des talents se réjouit également du soutien de la Fondation KPMG, parmi ses nouveaux donateurs. Merci à toutes et à tous pour votre soutien indéfectible.



Nos principaux contributeurs



LE FONDS
HAROLD
GREENBERG

The Paul &
Carol Hill
Family
Foundation

Sandi
& Jim
Treliving

Ruth
& Brian
Hastings

Dons majeurs reçus au cours de l'année 2022-2023. Pour la liste complète des donateurs et des partenaires, visitez lefondsdetalents.ca.

Revue financière du Fonds des talents

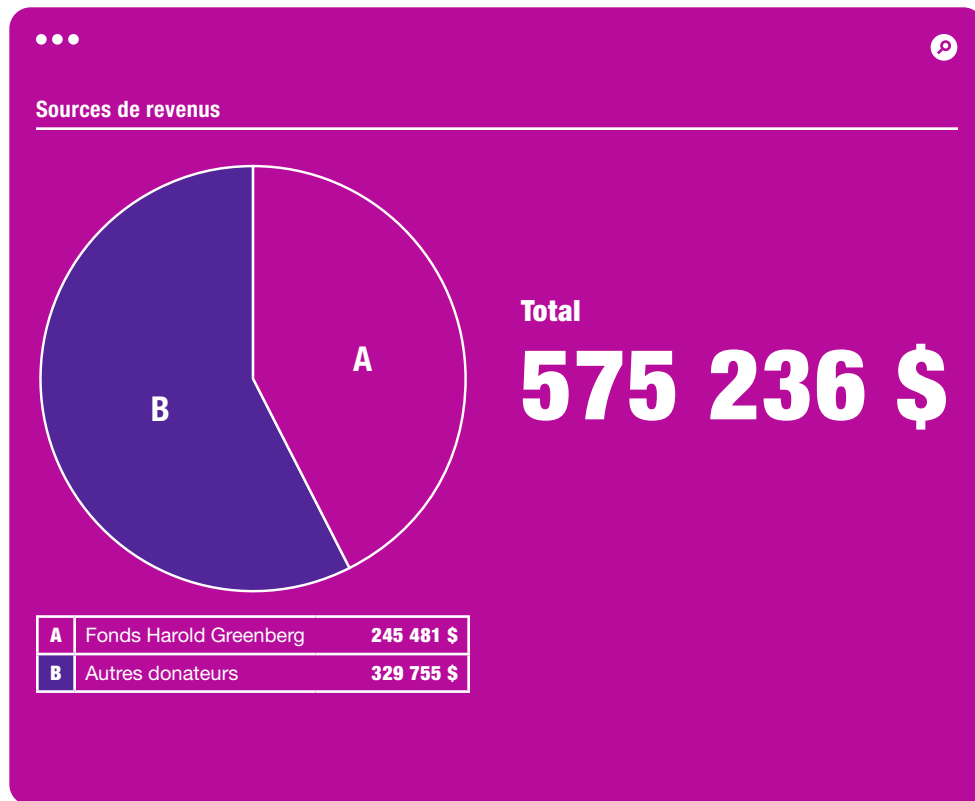
3



REVENUS

Grâce à la générosité de ses donateurs et partenaires, le Fonds des talents a recueilli 575 236 \$:

- + 245 481\$ provenant du Programme de langue française du Fonds Harold Greenberg
- + 329 755 \$ provenant de philanthropes et partenaires de partout au Canada

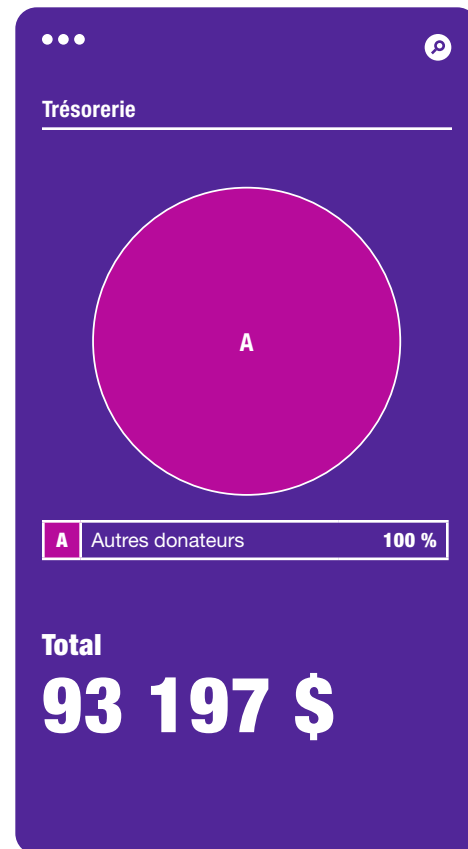
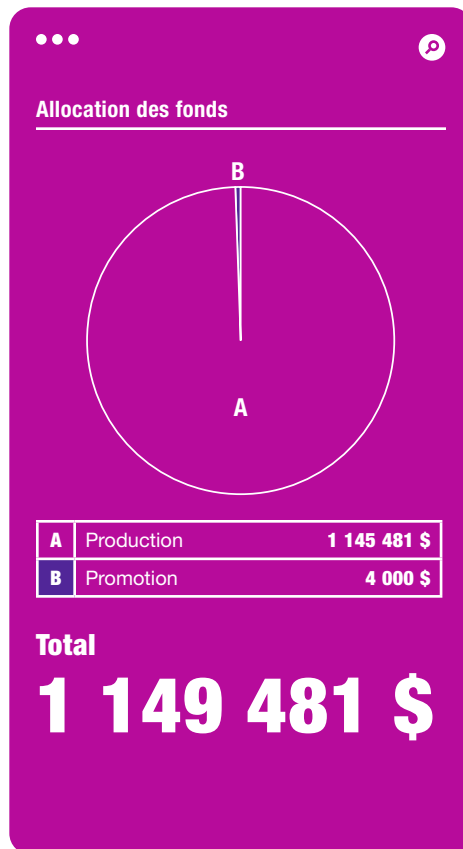


INVESTISSEMENTS

Le Fonds des talents a consacré 1 145 481 \$ en soutien à la production de 16 premiers longs métrages. Ce montant inclut un solde reporté (non utilisé) d'un montant de 600 000 \$ provenant du Programme de langue française du Fonds Harold Greenberg, versé durant l'année financière 2021-2022. Au total, le Fonds a financé 31 % du programme Talents en vue en 2022-2023.

- + Allocation des fonds – Production :
1 145 481 \$
- + Allocation des fonds – Promotion :
4 000 \$

Pour répondre à des obligations financières préalablement contractées, le Fonds des talents dispose d'un solde de près de 93 197 \$

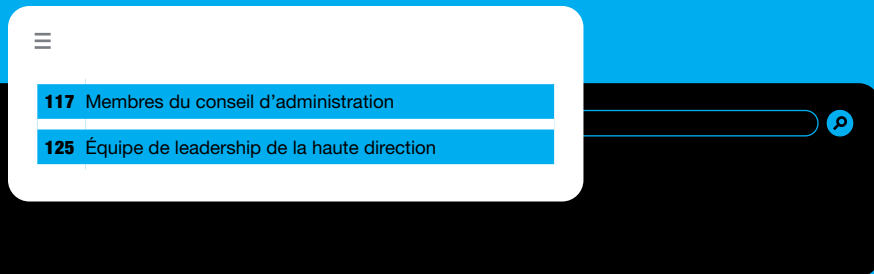




23 décembre

Gagnant du prix « Coup de Cœur du Jury » au 26^e Festival international du film de comédie de l'Alpe d'Huez ★★★★★

La comédie, **23 décembre** réalisé par **Myriam Bouchard** et produit par **Guillaume Lespérance**, suit le destin d'un groupe de personnes qui s'entremêlent au hasard lors de l'avant-veille de Noël. Le film québécois, écrit par **India Desjardins**, a accumulé plus de 2 M\$ de recettes-guichet et a été récompensé à l'occasion du 26^e Festival international du film de comédie de l'Alpe d'Huez avec le prix « Coup de Cœur du Jury ».



Gouvernance

Téléfilm Canada est une Société d'État régie par la *Loi sur Téléfilm Canada* et certaines dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Téléfilm est exclue de l'application de la majorité des articles de la partie X de la LGFP, ce qui assure une indépendance à la Société. Conformément à la *Loi sur Téléfilm Canada*, le président de Téléfilm présente au ministre du Patrimoine canadien un rapport annuel sur les activités et les résultats de l'exercice, les états financiers de la Société, de même que le rapport d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada y afférent. Le rapport annuel est examiné et approuvé par les membres du conseil d'administration de Téléfilm.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration surveille la gestion des activités et des affaires de Téléfilm dans le but de lui permettre de remplir son mandat de façon optimale.

Il est composé de six membres, nommés par le gouverneur en conseil, et de la commissaire du gouvernement à la cinématographie nommée aux termes de la *Loi sur le cinéma*. Le gouverneur en conseil choisit le président parmi les membres de la Société et ce dernier occupe son poste à titre amovible. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les membres doivent tenir annuellement un minimum de six réunions de conseil d'administration.

Le conseil exerce son rôle de gérance et a défini ses responsabilités de fiduciaire dans le cadre d'un mandat qui traite, notamment :

- de la planification des actions de la Société;
- des communications et des affaires publiques et gouvernementales;
- des ressources humaines et de l'évaluation du rendement;
- des contrôles internes, de la gestion des risques et des questions financières;
- des technologies de l'information et de la cybersécurité;
- de la composition et de l'évaluation du conseil;
- des questions de gouvernance;
- d'environnement et de sécurité;
- des couvertures d'assurance.

Le conseil adopte des pratiques de gouvernance exemplaires permettant de planifier, de structurer et de mener des réunions avec efficacité.

Le conseil s'assure que les systèmes et les pratiques de gestion mis en application répondent à ses besoins et lui procurent la confiance requise quant à l'intégrité des informations produites. La directrice générale et cheffe de la direction participe à toutes les réunions et certains cadres de direction sont invités à présenter les dossiers nécessitant une analyse plus approfondie. Avec la levée des restrictions sanitaires au cours de la période 2022-2023, la plupart des réunions du conseil et de ses comités furent tenues en présentiel. À cet égard, des réunions en personne furent en juin, septembre et décembre 2022 eurent lieu respectivement à Winnipeg, Halifax et Montréal, alors que celles tenues en mars 2023 eurent lieu à Toronto. Dans la majorité des cas, une réunion est suivie d'une séance à huis clos afin de permettre aux membres d'échanger hors de la présence des membres de la haute direction.

Nombre de réunions tenues

13

INDÉPENDANCE DU CONSEIL

L'article 5 de la *Loi sur Téléfilm Canada* assure l'indépendance de tous les membres en prévoyant que la charge de membre est incompatible avec le fait de détenir directement ou indirectement, individuellement ou en qualité d'actionnaire ou d'associé, ou à quelque autre titre, un intérêt pécuniaire dans l'industrie audiovisuelle. Cette garantie d'indépendance est jumelée à l'obligation pour tous les membres, établie en vertu du Règlement 1⁽¹⁾ de la Société, de divulguer au président tout intérêt privé susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts par rapport à leurs fonctions officielles, et de s'abstenir de voter sur toute résolution qui les placerait dans une situation de conflit d'intérêts. Également, le conseil est assujéti à un code de conduite applicable aux membres. Outre les conflits d'intérêts, ce code comporte des dispositions régissant, entre autres, les activités politiques, les commentaires publics, les obligations liées à la confidentialité, ainsi que l'après-mandat.

Chaque membre, avant d'assister à sa première réunion et annuellement par la suite, doit attester sa compréhension des dispositions contenues dans ce code. Les membres sont également assujéti notamment aux dispositions de la *Loi sur les conflits d'intérêts*. Finalement, les membres sont tous indépendants de l'Équipe de leadership de la haute direction.



Pratiques exemplaires de Téléfilm en matière de gouvernance

- + **Indépendance** des membres
- + **Charte** pour chacun des comités du conseil
- + **Séances à huis clos** du conseil et des comités
- + **Séparation des rôles** de président et de directrice générale et cheffe de la direction
- + **Pratiques conformes** à la déontologie et au code de conduite
- + **Transparence** et accès à l'information
- + **Invitation** de l'auditeur externe aux réunions du comité d'audit et des finances, et participation, au besoin, de l'auditeur interne à ces réunions
- + **Assemblée publique** annuelle
- + **Charte de services**
- + **Procédure** de plainte officielle
- + **Orientation** et formation des membres du conseil et des membres du personnel
- + **Évaluation** du rendement

(1) Le Règlement 1 est le règlement interne de la Société qui a pour objet de régir ses délibérations et la conduite de ses activités en général.

Membres du conseil d'administration

1

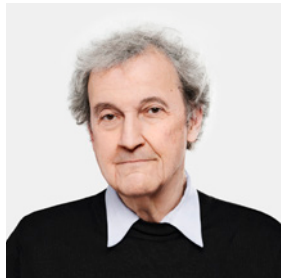


MEMBRES EN FONCTION

AU 31 MARS 2023⁽¹⁾

Nominations

Les nominations et renouvellements des membres du conseil d'administration relèvent du gouverneur en conseil. À l'exception de la commissaire du gouvernement à la cinématographie, tous les membres sont titulaires d'une charge publique à temps partiel. Au cours de l'exercice 2022-2023, une nouvelle commissaire du gouvernement à la cinématographie, madame Suzanne Guèvremont, fut nommée par le gouverneur en conseil. À ce titre, Madame Guèvremont est également membre d'office du conseil d'administration de Téléfilm, et est entrée en fonction le 28 novembre 2022.



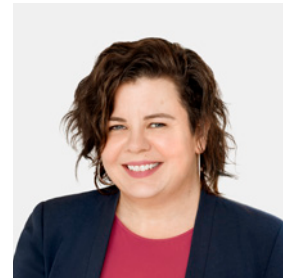
**Robert
Spickler**

Président du conseil
d'administration
Montréal, Québec



**Angèle
Beausoleil, Ph. D.**

Vice-présidente du
conseil d'administration
Toronto, Ontario



**Etoile
Stewart**

Présidente du comité des
candidatures, d'évaluation
et de la gouvernance
Winnipeg, Manitoba



**Suzanne
Guèvremont**

Membre d'office
Commissaire du gouvernement
à la cinématographie et
présidente de l'Office national
du film du Canada
Montréal, Québec



**Karen
Horcher, FCPA, FCGA, CFA**

Présidente du comité d'audit
et des finances
Vancouver,
Colombie-Britannique



**Emmanuelle
Létourneau, LL.M., ASC, C.Dir.**

Présidente du comité des
communications et des affaires
publiques et gouvernementales
Montréal, Québec



**Sean
Ponnambalam**

Membre
Halifax, Nouvelle-Écosse

(1) Des profils plus détaillés sont publiés dans la section [Conseil d'administration](#) du site Web de Téléfilm Canada.

LE CONSEIL ET SES COMITÉS

Le conseil d'administration a créé trois comités afin de l'aider à s'acquitter de ses responsabilités. Chaque comité possède sa propre charte et se compose d'au moins trois membres. Les comités ont comme objectif d'approfondir les questions nécessitant une expertise particulière. Les comités font des recommandations au conseil sur les sujets qui sont de leur ressort. Les cadres de direction sont invités ponctuellement aux réunions, ce qui assure un alignement sur les objectifs de la Société. Les membres du conseil qui ne font pas partie d'un comité donné ne sont pas tenus de participer aux réunions de ce comité.

The infographic is a white rounded rectangle with a blue background. It features a speaker icon in the top left, a share icon in the top right, and a play button in the bottom left. The main content is a table with a black header row and three blue data rows. The header row is labeled 'Conseil d'administration'. The three data rows are numbered 1, 2, and 3, corresponding to the three committees listed.

Conseil d'administration		
1	Comité d'audit et des finances	
2	Comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance	
3	Comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales	

Comité d'audit et des finances

Présidente
Karen Horcher

Membres

- Angèle Beausoleil
- Emmanuelle Létourneau
- Sean Ponnambalam⁽¹⁾

Nombre de réunions tenues

6

Ce comité offre son soutien aux membres du conseil relativement à des questions de nature financière.

Les responsabilités du comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- + la production de l'information financière;
- + la surveillance des contrôles internes et la gestion des risques;
- + la fonction d'audit interne et externe; et
- + l'évaluation du rendement du comité.

Les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada sont invités à participer à chacune des réunions. L'auditeur interne est invité à présenter les rapports destinés au comité et peut, sur invitation, assister à la présentation d'autres points à l'ordre du jour. La directrice générale et cheffe de la direction, ainsi que le vice-président, Finances, sont invités à chacune des réunions. Les cadres présentent les informations et les différentes questions font l'objet de discussions.

(1) Sean Ponnambalam a été nommé membre du comité d'audit et des finances le 14 juin 2022.

Comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance

Présidente
Etoile Stewart

Membres

- Robert Spickler⁽¹⁾
- Angèle Beausoleil

Nombre de réunions tenues

6

Le soutien offert par ce comité aux membres du conseil porte principalement sur la gestion des ressources humaines et la gouvernance.

Les responsabilités du comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- + l'évaluation du rendement de la direction générale;
- + la succession au poste de direction générale;
- + les pratiques générales en matière de ressources humaines;
- + la composition et l'évaluation du conseil d'administration;
- + les questions de gouvernance; et
- + l'évaluation de la performance du comité.

En outre, le comité examine, au besoin, des sujets d'intérêt tels que l'évaluation de la performance, la politique de rémunération et la politique sur les programmes de bonification.

(1) Aux termes du Règlement 1 de la Société, Robert Spickler est membre d'office du comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance.

Comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales

Présidente
Emmanuelle Létourneau

Membres

- Etoile Stewart
- Karen Horcher
- Sean Ponnambalam

Nombre de réunions tenues

5

Les responsabilités de ce comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- + les questions relatives aux communications;
- + les questions relatives aux affaires publiques de Téléfilm;
- + les relations gouvernementales; et
- + l'évaluation de la performance du comité.

En outre, le comité surveille la mise en œuvre du plan de communication interne et externe de Téléfilm, et revoit périodiquement la stratégie d'affaires publiques et des relations gouvernementales de Téléfilm et recommande à la direction toute amélioration jugée nécessaire.

RÉMUNÉRATION ET PRÉSENCES AUX RÉUNIONS DU CONSEIL

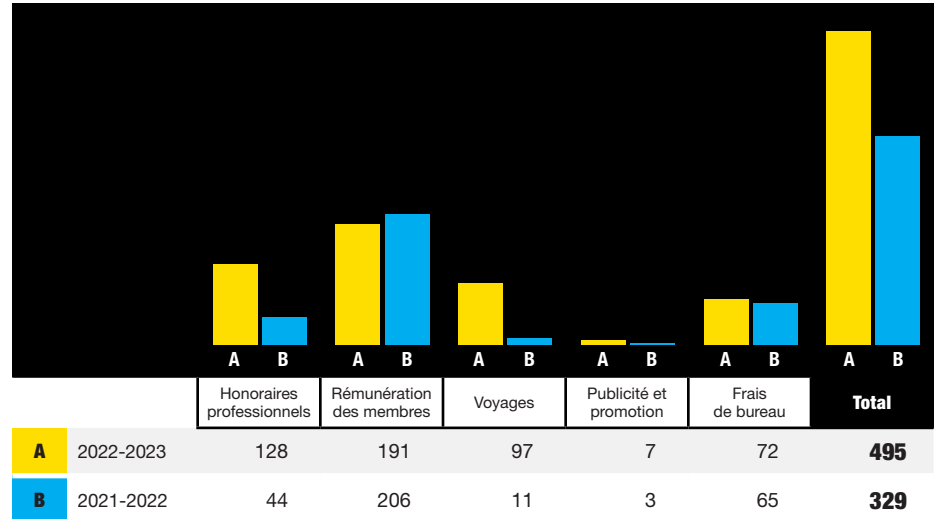
La Société verse au président du conseil des honoraires annuels dont le montant est établi par le gouverneur en conseil. Depuis l'adoption du Règlement 1, le 16 novembre 2018, les membres⁽¹⁾ ont droit à une rémunération journalière fixe pour chaque journée de réunion à laquelle ils sont présents.

- + Rétribution annuelle du président : entre 7 100 \$ et 8 400 \$.
- + Indemnité journalière : rémunération fixe en conformité avec le Règlement 1.

Le graphique suivant présente les dépenses encourues par le conseil et ses comités. →

Dépenses du conseil d'administration

(en milliers de dollars)



	Conseil d'administration	Comité d'audit et des finances	Comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance	Comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales
Membres	7 membres 13 réunions	4 membres 6 réunions	3 membres 6 réunions	4 membres 5 réunions
Robert Spickler	13	6	6	5
Claude Joli-Coeur⁽²⁾	6	0	3	0
Etoile Stewart	13	6	6	5
Angèle Beausoleil	11	6	6	5
Karen Horcher	13	6	6	4
Emmanuelle Létourneau	13	6	6	5
Sean Ponnambalam	13	6	6	5
Suzanne Guèvremont⁽³⁾	2	0	0	0

(1) À titre de dirigeante au sein de l'administration publique fédérale et membre d'office du conseil d'administration, la commissaire du gouvernement à la cinématographie n'a pas droit à une rémunération.

(2) Le mandat de Claude Joli-Cœur à titre de commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film du Canada a pris fin le 25 novembre 2022.

(3) Le mandat de Suzanne Guèvremont à titre de commissaire du gouvernement à la cinématographie et présidente de l'Office national du film du Canada a débuté le 28 novembre 2022.

MANDAT INTÉRIMAIRE

COMITÉ DE TRANSITION

Conformément à la *Loi sur Téléfilm Canada*, la directrice générale et cheffe de la direction est la première dirigeante de la Société et est nommée par le gouverneur en conseil. À ce titre, elle assure la direction et contrôle la gestion de la Société.

L'exercice financier 2022-2023 a vu le départ, le 9 septembre 2022, de Christa Dickenson à titre de directrice générale et cheffe de la direction. Aux termes d'un décret promulgué par le gouverneur en conseil, la vice-présidente – Promotion, communications et relations internationales, Francesca Accinelli, a assumé sur une base intérimaire les fonctions de la directrice générale et cheffe de la direction pour la période du 10 septembre 2022 au 9 mars 2023, inclusivement.

Puisque l'entrée en fonction de la prochaine directrice générale et cheffe de la direction n'a eu lieu que le 3 avril 2023, un comité de transition composé de la vice-présidente – Promotion, Communications et Relations internationales, du vice-président – Services juridiques et accès à l'information, et du vice-président – Finances, a été mis en place afin d'agir en tant qu'organe de décision pour toute matière relative à la direction de Téléfilm au cours des trois dernières semaines de l'exercice 2022-2023.

Nombre de réunions tenues par le comité de transition

6

Équipe de leadership de la haute direction

2

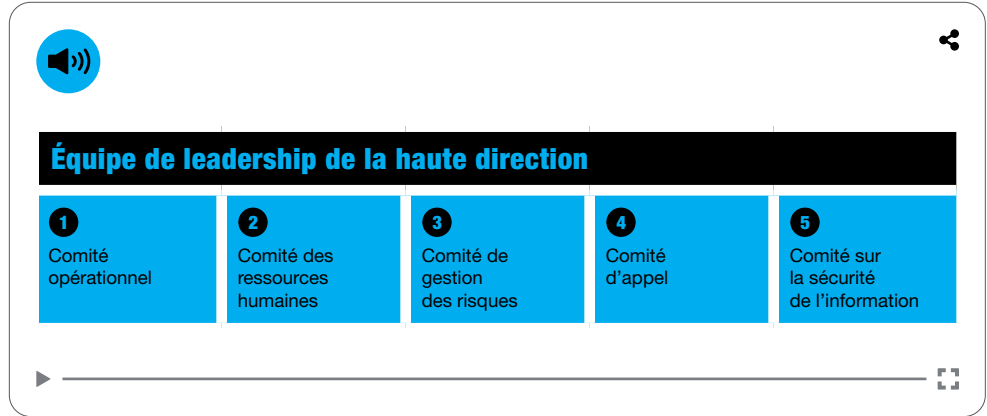


L'équipe de leadership de la haute direction (ÉLHD) demeure le forum privilégié pour discuter des questions d'ordre stratégique, de planification et d'organisation. Toutes les politiques et les orientations de la Société font l'objet de discussions au sein de l'ÉLHD.

L'ÉLHD est composé de la directrice générale et cheffe de la direction, ainsi que des vice-présidents responsables de l'ensemble des fonctions de la Société. La directrice générale et cheffe de la direction préside les réunions de l'ÉLHD. Les décisions de l'ÉLHD sont prises par la directrice générale et cheffe de la direction après consultation avec les autres membres.

Nombre de réunions tenues par l'équipe de leadership de la haute direction

45



Sous-comités

La Société dispose également de sous-comités responsables d'approfondir des sujets spécifiques comportant divers degrés de complexité. Les procès-verbaux des sous-comités sont distribués aux réunions de l'ÉLHD, ce qui permet une communication optimale de l'information. Les sous-comités disposent d'un pouvoir décisionnel afin de procéder au règlement des questions opérationnelles.

Comité opérationnel

Nombre
de réunions
tenues

23

Le comité opérationnel se compose du vice-président, Services juridiques et accès à l'information; du vice-président, Finances; du directeur par intérim, Promotion, communications et relations internationales; de la vice-présidente, Affaires publiques et gouvernementales; ainsi que de la vice-présidente, Équité, diversité, inclusion et langues officielles. Le mandat des membres s'étend jusqu'à leur révocation par la directrice générale et cheffe de la direction. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité est responsable de la prise de décision concernant l'application des divers principes directeurs de Téléfilm Canada, ainsi que toute question, interprétation ou situation particulière concernant les opérations et l'administration de Téléfilm Canada ou qui déroge aux pratiques habituelles. Il passe également en revue les rapports d'audit et le suivi des recommandations afférentes, et approuve le niveau de risque associé à chaque programme. Finalement, le cas échéant, il recommande à l'ÉLHD pour approbation des politiques et directives (à l'exception de celles relatives aux ressources humaines et de la sécurité de l'information), les modifications aux principes directeurs, ainsi que la création de nouveaux programmes.

Comité des ressources humaines

Nombre
de réunions
tenues

9

Le comité des ressources humaines se compose de la vice-présidente, Talents et culture (membre non-votante); du vice-président, Services juridiques et accès à l'information; de la vice-présidente, Affaires publiques et gouvernementales; ainsi que du vice-président, Gestion du portefeuille culturel. Le mandat des membres s'étend jusqu'à leur révocation par la directrice générale et cheffe de la direction. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité soutient Téléfilm Canada dans l'application et l'interprétation de ses politiques de ressources humaines, de même que dans la détermination des exceptions relatives à celles-ci et pour répondre à toute situation qui déroge aux pratiques habituelles en cette matière. Le cas échéant, il recommande à l'ÉLHD pour approbation des politiques et directives relatives aux ressources humaines.

Comité de gestion des risques

Nombre de réunions tenues

4

Le comité de gestion des risques se compose de la directrice générale et cheffe de la direction; du directeur du bureau de gestion de projets; ainsi que de tous les membres de l'ÉLHD. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité soutient Téléfilm Canada en ce qui a trait à l'identification, l'évaluation et la priorisation des risques et des mesures à prendre afin d'en assurer un contrôle adéquat, et est responsable de la mise en place du processus de gestion des risques.

Comité d'appel

Nombre de réunions tenues

1

Le comité d'appel est composé de la directrice générale et cheffe de la direction, et de deux membres de l'ÉLHD qui sont nommés pour des mandats renouvelables de six mois. Les responsabilités et le fonctionnement du comité sont précisés dans une charte.

Le comité examine notamment les appels interjetés :

- + par les clients, pour toute décision les concernant; et
- + par les employés, relativement à une décision du comité des ressources humaines.

Un membre du comité qui est impliqué dans une situation faisant l'objet d'un appel doit s'abstenir de participer aux délibérations concernant ladite situation.

Comité de sécurité de l'information

Nombre de réunions tenues

9

Le comité de sécurité de l'information est composé du vice-président, Services juridiques et accès à l'information; du vice-président, Finances; du vice-président, Gestion du portefeuille culturel; du vice-président, Technologies de l'information (membre non-votant); ainsi que de la vice-présidente, Talents et culture. Le mandat des membres s'étend jusqu'à leur révocation par la directrice générale et cheffe de la direction.

Aux termes de sa charte, le comité peut prendre des décisions sur les questions liées à l'application et à l'interprétation de la politique de Téléfilm Canada sur la sécurité de l'information, à l'exception des questions concernant des renseignements personnels. Le cas échéant, il recommande à l'ÉLHD pour approbation des politiques et directives relatives aux technologies de l'information, à la gestion documentaire ainsi qu'à la sécurité de l'information.

Comité du fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) – Comité conjoint

Nombre de réunions tenues

19

Le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT), est une mesure temporaire visant à minimiser les conséquences du vide laissé par le manque de couverture d'assurance pour les interruptions de tournages et les abandons de productions causés par la pandémie de COVID-19 dans le secteur de la production audiovisuelle.

En tant qu'administrateur du FICT, Téléfilm Canada, conjointement avec Patrimoine canadien, a mis sur pied le comité du FICT, composé des personnes suivantes : le vice-président, Finances; le vice-président, Services juridiques et accès à l'information; la vice-présidente, Promotion, communications et relations internationales; ainsi que d'un ou deux représentants de Patrimoine canadien. Les membres issus de Téléfilm Canada sont nommés jusqu'à leur révocation par la directrice générale et cheffe de la direction. Les responsabilités et le fonctionnement du comité sont précisés dans une charte.

Ce comité assiste Patrimoine canadien et la directrice générale et cheffe de la direction de Téléfilm Canada en ce qui a trait à la prise de décision concernant l'application des principes directeurs et des politiques liés au FICT, ainsi qu'à toute question, interprétation ou situation particulière concernant l'administration et l'opérationnalisation du FICT ou qui déroge aux pratiques habituelles relatives à ce dernier.

RÉMUNÉRATION

Tous les membres de l'ÉLHD travaillent à plein temps pour la Société. La rémunération de la directrice générale est établie par le Conseil privé du Canada. L'échelle salariale des autres postes de l'ÉLHD varie de 151 300 \$ à 236 300 \$ et le salaire moyen s'établit à 188 436 \$.

AUDIT

Les états financiers de la Société font l'objet d'un audit annuel réalisé par le Bureau du vérificateur général du Canada. De plus, la LGFP exige du vérificateur général qu'il procède à un examen spécial au moins une fois tous les 10 ans, et cet examen a eu lieu au cours de l'exercice 2019-2020. La LGFP oblige également Téléfilm à effectuer des travaux d'audit interne. La Société confie cette tâche à une firme externe dont les rapports sont présentés au comité d'audit et des finances. En 2022-2023, les mandats d'audit interne portaient, entre autres, sur des thématiques de nature opérationnelle, informatique et de ressources humaines.

ÉVALUATION DU RENDEMENT

L'évaluation du rendement est un processus essentiel qui permet d'identifier les bonnes performances tout en favorisant une culture d'amélioration continue. À cet effet, les membres du conseil d'administration, la directrice générale et cheffe de la direction et l'ensemble du personnel ont fait l'objet d'une évaluation annuelle.

- + L'évaluation du conseil d'administration et de ses comités est régie par une politique d'évaluation de la performance propre au conseil. Ce processus d'évaluation porte, entre autres, sur la composition du conseil, les connaissances des membres, les responsabilités et le fonctionnement du conseil. À cette évaluation s'ajoute un examen spécifique de chaque comité.
- + L'évaluation du rendement de la directrice générale et cheffe de la direction – qui est effectuée d'abord par le comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance et sujette ensuite à l'approbation du conseil d'administration – est régie par les lignes directrices du Programme de gestion du rendement pour les premiers dirigeants des sociétés d'État. Les critères d'évaluation portent sur l'appréciation des résultats à divers chapitres comprenant, notamment, les politiques et les programmes, la gestion, les relations avec les parties prenantes, le leadership ainsi que les résultats de la Société.
- + Le rendement de l'ÉLHD et de chacun des sous-comités est évalué par les membres de l'ÉLHD ainsi que par la directrice générale et cheffe de la direction.
- + Finalement, la Politique sur la gestion de la performance de la Société a été révisée afin de promouvoir la rétroaction régulière sur le rendement et le développement professionnel. Comme la politique précédente, la Politique d'appréciation de la contribution prévoit que le rendement de chaque membre du personnel est formellement évalué deux fois par année. Ce processus d'évaluation porte notamment sur l'atteinte des objectifs établis pour l'exercice, le niveau de maîtrise des compétences requises pour l'emploi et l'adhésion aux valeurs de la Société. Le processus d'appréciation de la contribution a été respecté tout au long de l'année 2022-2023 tel que prescrit par la politique.

ORIENTATION ET FORMATION

La formation constitue un outil essentiel au maintien des meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise et permet aux membres du conseil d'exercer leurs fonctions de façon optimale. Aux termes d'une politique formelle d'orientation et de formation continue, les membres ont la responsabilité, dans le cadre de leurs fonctions, de maintenir à jour leurs connaissances afin d'être en mesure de remplir leur mandat efficacement et de contribuer au succès de la Société. À cet effet, les membres ont la possibilité d'assister à des séminaires et à des cours, et peuvent également participer à des sessions de formation tenant compte des exigences de leurs fonctions et d'une évaluation de leurs besoins. La Société s'attend aussi au développement des compétences des membres de son personnel et met en place des plans d'apprentissage permettant de soutenir la réalisation du plan stratégique.

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ

L'éthique et l'intégrité sont des valeurs importantes à Téléfilm Canada et, en ce sens, la Société s'efforce de promulguer des pratiques éthiques exemplaires année après année. Le Code de conduite de Téléfilm Canada, lequel intègre le Code de valeurs et d'éthique du secteur public du Conseil du Trésor, le Code de valeurs de Téléfilm Canada ainsi que la Politique sur les conflits d'intérêts et l'après mandat, lie l'ensemble des membres du personnel de la Société. Le respect du Code de conduite de Téléfilm Canada est d'ailleurs une condition d'emploi pour tous les membres du personnel, et ce, peu importe le poste qu'ils occupent. Ce Code est offert sur demande au grand public.

Chaque année, l'ensemble des membres du personnel doit obligatoirement suivre une formation relativement aux obligations en matière d'éthique, de sécurité de l'information, de transparence, de protection de la vie privée et de prévention des conflits d'intérêts.

Cette formation est suivie d'une évaluation de leurs connaissances afin de s'assurer que tous comprennent leurs obligations.

Par ailleurs, les membres du personnel sont également tenus de signer annuellement une déclaration indiquant qu'ils respectent les politiques et directives internes de la Société, notamment en matière de comportement éthique et de conflits d'intérêts. Enfin, les personnes nommées par décret, soit le président, les membres du conseil d'administration, ainsi que la directrice générale et cheffe de la direction, sont assujetties à la *Loi sur les conflits d'intérêts*.

PLAINTES OFFICIELLES

La Société dispose d'une procédure de plainte officielle pour ses clients en complément des dispositions prévues dans la Charte de services de Téléfilm Canada. Au cours de l'exercice 2022-2023, 8 plaintes, communiquées en vertu de cette procédure ou autrement, furent traitées par notre organisation. Ces plaintes de nature opérationnelle visaient soit d'autres clients ou des décisions et pratiques de Téléfilm. Par ailleurs, conformément à la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, les membres du personnel de Téléfilm ainsi que les membres du public peuvent faire une divulgation en suivant la procédure décrite sur le site Web du Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada s'ils croient qu'un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être. À cet égard, aucune plainte ni divulgation d'acte répréhensible ne fut déposée au cours de l'exercice.

COMMUNICATION

Liaison avec le gouvernement du Canada

La Société dispose d'une structure qui favorise une liaison stratégique efficace autant avec le ministère du Patrimoine canadien qu'avec les autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux. À cet effet, le département des Affaires publiques et gouvernementales agit à titre d'interlocuteur privilégié pour toutes les questions relatives aux politiques gouvernementales.

Assemblée publique annuelle

Conformément à la LGFP, la Société a tenu par vidéoconférence en novembre 2022 son assemblée publique annuelle et présenté les réalisations de l'exercice 2021-2022. Le public, les membres de l'industrie et les médias ont notamment eu la possibilité d'interagir avec Robert Spickler, président du conseil d'administration, et Francesca Accinelli, qui agissait à titre de directrice générale et cheffe de la direction par intérim.

Les détails de nos réalisations figurent sur notre site Web et notre rapport annuel complet peut aussi y être consulté.

TRANSPARENCE ET ACCÈS À L'INFORMATION

À Téléfilm Canada, nous croyons que la transparence et l'accès à l'information sont les piliers de la confiance du public à l'égard de notre institution. Dans cette optique, nous nous assurons que tous les membres du personnel ainsi que les consultants et les consultantes travaillant pour notre institution sont sensibilisés à l'importance du droit d'accès à l'information du public ainsi qu'aux obligations découlant de la *Loi sur l'accès à l'information*.



The Maiden

Grand Prix du Festival du
nouveau cinéma de Montréal



The Maiden, premier long métrage réalisé et écrit par **Graham Foy**, mêlant drame, mystère et fantastique, produit par **Daniel Montgomery** et **Daiva Zalmierunas**. Le film a été présenté dans plusieurs grands festivals canadiens et internationaux, où il a reçu des prix prestigieux dont le Grand Prix du Festival du nouveau cinéma de Montréal dans le cadre de la compétition nationale – longs métrages.

États financiers

Exercice clos le 31 mars 2023



- 135 Rapport de la direction
- 136 Rapport de l'auditeur indépendant
- 140 État des résultats
- 141 État de la situation financière
- 142 État de la variation des actifs financiers nets
- 143 État des flux de trésorerie
- 144 Notes complémentaires aux états financiers
- 158 Annexes A et B

Rapport de la direction

Exercice clos le 31 mars 2023

Les états financiers de Téléfilm Canada (ci-après la « Société ») sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les principales méthodes comptables sont énoncées à la note 2 aux états financiers. Lorsque cela est approprié, les états financiers comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

La direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçues pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de la Société et que l'exploitation est menée efficacement. Les systèmes de contrôle interne sont soumis à l'examen périodique des auditeurs internes de la Société. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1^{er} septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi, aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la *Loi sur Téléfilm Canada*, aux règlements administratifs et aux politiques de la Société.

Le conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière comme précisé ci-dessus. Le conseil assume cette charge par l'entremise du comité d'audit et des finances qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le comité revoit les états financiers trimestriels, ainsi que les états financiers annuels et tous les rapports s'y rattachant et peut faire des recommandations au conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes. Également, le comité se réunit périodiquement avec les auditeurs internes et externes et avec la direction pour examiner l'étendue de leurs audits et pour évaluer leurs comptes rendus.

L'auditeur externe, la vérificatrice générale du Canada, effectue un audit indépendant des états financiers et présente son rapport à la Société et au ministre du Patrimoine canadien.

Montréal, Canada

21 juin 2023



Julie Roy
Directrice générale et cheffe de la direction



Patrick Bédard, CPA, MBA
Vice-président, Finances



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Téléfilm Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Téléfilm Canada au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Téléfilm Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Téléfilm Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Téléfilm Canada ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Téléfilm Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Téléfilm Canada;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Téléfilm Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Téléfilm Canada à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de Téléfilm Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur Téléfilm Canada* ainsi que les règlements administratifs de Téléfilm Canada.

À notre avis, les opérations de Téléfilm Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de Téléfilm Canada aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de Téléfilm Canada à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Tina Swiderski, CPA auditrice
Directrice principale

Montréal, Canada
Le 21 juin 2023

État des résultats

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Annexes et notes	2023 Budget	2023	2022
Dépenses de soutien				
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne				
Programme de production		75 675	80 123	79 672
Programme de développement		10 000	8 873	7 624
Programme pour le long métrage documentaire		4 300	5 517	3 300
Programme Talents en vue		3 475	3 660	2 348
Contributions à des fonds internationaux		1 500	1 997	1 467
Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle régie par des traités		379	412	366
Contributions à l'engagement communautaire		400	400	590
Contributions stratégiques		4 000	–	–
		99 729	100 982	95 367
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger				
Activités promotionnelles nationales et internationales		13 435	15 070	8 125
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie		11 488	12 250	11 558
Programme d'aide à la diffusion en salle		6 314	10 900	11 458
Programme d'aide à la mise en marché		9 636	5 382	5 043
Programme de compensation pour la distribution en salle		–	3 935	–
Programme de promotion internationale		1 200	1 265	673
Programme d'aide à l'exportation		800	465	464
		42 873	49 267	37 321
Fonds d'indemnisation à court terme	8	–	8 483	4 098
		142 602	158 732	136 786
Frais de fonctionnement et d'administration	A	35 778	34 591	30 994
Coût de l'exploitation		178 380	193 323	167 780
Revenus				
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	B	10 686	10 347	10 353
Revenus d'investissements et récupérations		5 000	8 026	9 173
Fonds des talents	3	1 100	1 175	330
Contributions aux activités de soutien promotionnel		325	973	511
Fonds Harold Greenberg		–	875	230
Intérêts et autres revenus		40	290	163
		17 151	21 686	20 760
Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental		161 229	171 637	147 020
Financement gouvernemental				
Crédit parlementaire		153 908	171 050	151 229
Surplus (déficit) de l'exercice		(7 321)	(587)	4 209
Excédent accumulé au début de l'exercice		41 008	41 008	36 799
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		33 687	40 421	41 008

Données budgétaires (note 13)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

Au 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Notes	2023	2022
Actifs financiers			
Montant à recevoir du Trésor		77 568	70 873
Trésorerie – Fonds des talents	3	93	667
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg		450	1 194
Débiteurs	4	5 397	5 405
Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	5	925	844
		84 433	78 983
Passifs			
Créditeurs et charges à payer		2 874	2 700
Revenus reportés – Fonds des talents	3	–	600
Revenus reportés – Fonds Harold Greenberg		285	1 160
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	6	47 565	42 954
Passif au titre des avantages sociaux futurs	7	975	872
		51 699	48 286
Actifs financiers nets			
		32 734	30 697
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	9	5 179	5 200
Charges payées d'avance		2 508	5 111
		7 687	10 311
Excédent accumulé			
		40 421	41 008

Engagements (note 11)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :



Robert Spickler
Président

État de la variation des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2023 Budget	2023	2022
Surplus (déficit) de l'exercice	(7 321)	(587)	4 209
Opérations liées aux immobilisations corporelles			
Amortissement	1 077	1 167	1 040
Acquisitions	(516)	(1 146)	(918)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	-	-	3
Autres opérations			
Acquisitions des charges payées d'avance	(1 400)	(2 458)	(5 111)
Utilisation des charges payées d'avance	5 561	5 061	949
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	(2 599)	2 037	172
Actifs financiers nets au début de l'exercice	30 697	30 697	30 525
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	28 098	32 734	30 697

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Surplus (déficit) de l'exercice	(587)	4 209
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation du passif au titre des avantages sociaux futurs	103	94
Amortissement des immobilisations corporelles	1 167	1 040
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	-	3
	683	5 346
Variations des éléments financiers hors caisse :		
Diminution (augmentation) des débiteurs	8	(2 797)
Augmentation du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	(81)	(173)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	174	(280)
Augmentation (diminution) des revenus reportés – Fonds des talents	(600)	483
Augmentation (diminution) des revenus reportés – Fonds Harold Greenberg	(875)	1 160
Augmentation des obligations relatives aux programmes d'aide financière	4 611	5 724
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	2 603	(4 162)
	6 523	5 301
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(1 146)	(918)
Augmentation du montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg	5 377	4 383
Montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg au début de l'exercice	72 734	68 351
Montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg à la fin de l'exercice	78 111	72 734
Information supplémentaire présentée dans les activités de fonctionnement		
Intérêts reçus	37	42

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2023

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

1

STATUT ET ACTIVITÉS

La Société a été constituée en 1967 par la *Loi sur Téléfilm Canada*. Elle a pour mission de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada. La Société peut également agir dans le cadre d'accords conclus avec le ministère du Patrimoine canadien pour la prestation de services ou la gestion de programmes concernant les industries audiovisuelles ou de l'enregistrement sonore.

La Société est une société d'État assujettie, *inter alia*, à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1^{er} septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi. La Société est également assujettie à certaines dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

2

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCCSP »). Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

A. Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers selon les NCCSP exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui affectent les montants présentés comme actifs et passifs à la date des états financiers et les montants présentés comme dépenses et revenus pendant la période de déclaration. La provision pour créances irrécouvrables, la durée de vie des immobilisations corporelles et le passif au titre des avantages sociaux futurs sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont utilisées. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations de façon significative.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

B. Dépenses de soutien

Les dépenses de soutien représentent l'ensemble de l'aide financière offerte par la Société pour le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne et le soutien promotionnel au contenu canadien au Canada et à l'étranger. Ces dépenses sont effectuées principalement par l'intermédiaire d'investissements, d'avances à remboursement conditionnel, de subventions et de contributions. L'aide financière accordée est comptabilisée comme un paiement de transfert. La Société comptabilise l'aide financière aux résultats à titre de dépense de soutien dans l'exercice au cours duquel la dépense est autorisée et lorsque le requérant a satisfait aux critères d'admissibilité. La Société comptabilise à titre d'obligations relatives aux programmes d'aide financière les sommes qu'elle s'est contractuellement engagée à verser.

Les investissements effectués dans les productions confèrent à la Société des droits d'auteurs et les avances sont effectuées au moyen de l'octroi de contrats d'aide aux développements de projets, d'aide à la production et d'aide à la distribution et à la mise en marché. Certaines avances sont convertibles en investissements en lieu et place du remboursement. Lorsque cela se produit, l'avance est convertie en investissement aux dépenses de soutien.

Le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) est une mesure temporaire qui a pris fin le 31 mars 2023 et qui vise à minimiser les conséquences du vide laissé par le manque de couverture d'assurance pour les interruptions de tournages et abandons de productions causés par la pandémie de COVID-19 dans le secteur de la production audiovisuelle. La Société est responsable d'administrer le FICT. Afin de bénéficier de l'indemnisation offerte en vertu du FICT, les producteurs admissibles doivent déposer une demande de préadmissibilité au FICT et conclure une entente de préadmissibilité avec la Société avant l'apparition de tout cas d'infection à la COVID-19 au sein de l'équipe de tournage. Certains critères d'admissibilité doivent être respectés au moment de la demande d'indemnisation et le FICT ne couvre que les coûts admissibles. De ce fait, il est possible que le FICT n'indemnise pas une production si les critères d'admissibilité ne sont pas respectés ou que les coûts ne sont pas admissibles. L'aide financière accordée est comptabilisée comme un paiement de transfert. La Société comptabilise l'aide financière aux résultats à titre de dépense du FICT dans l'exercice au cours duquel le requérant a satisfait aux critères d'admissibilité. La Société comptabilise à titre d'obligations relatives aux programmes d'aide financière, les sommes qu'elle s'est contractuellement engagée à verser à titre d'indemnisation.

C. Revenus

i. Revenus d'investissements et récupérations

Les revenus d'investissements et les récupérations des avances effectuées en production correspondent au pourcentage des revenus de production stipulé aux ententes et contractuellement dû à la Société. Les récupérations proviennent également du remboursement des autres avances à remboursement conditionnel consenties dont les conditions contractuelles ont été respectées. Ces montants sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les pertes sur créances irrécouvrables sont comptabilisées à titre de dépenses de soutien.

ii. Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion correspondent au remboursement des coûts relatifs à l'administration et à l'exécution des programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC). Les honoraires sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

iii. Contributions aux activités de soutien promotionnel

Les contributions aux événements de promotion sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

iv. Intérêts et autres revenus

Les intérêts et autres revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

D. Financement gouvernemental

La Société obtient son financement par l'intermédiaire d'un crédit parlementaire. Ce financement ne comporte aucune stipulation grevant son utilisation, à l'exception des Fonds de relance et de réouverture, du Programme de relance des arts et de la culture du Canada et du Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes. Il est comptabilisé à titre de financement gouvernemental aux résultats jusqu'à concurrence du montant autorisé lorsque les conditions d'admissibilité sont satisfaites.

E. Fonds des talents

Le Fonds des talents (le « Fonds ») a été créé en mars 2012 et ses opérations font partie intégrante des activités de la Société. Le Fonds vise notamment à soutenir les œuvres canadiennes et à effectuer la promotion des talents canadiens par l'entremise des programmes de la Société. Le Fonds recueille ses revenus d'individus et d'entreprises. Ces revenus sont déposés dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie – Fonds des talents à l'état de la situation financière. Les revenus peuvent être ou non grevés d'affectations d'origine externe eu égard à la langue, au genre et au programme. Les revenus qui ne sont pas grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ils sont encaissés alors que ceux grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites. Les revenus affectés par une origine externe non utilisés sont présentés à titre de revenus reportés à l'état de la situation financière. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les revenus d'investissements et de récupérations issus des projets financés par le Fonds sont mis à la disposition de la Société pour financer des dépenses de soutien.

F. Fonds Harold Greenberg

Le Fonds Harold Greenberg (le « FHG »), dont les activités du programme de langue française ont pris fin en décembre 2021, a transféré des sommes à la Société afin que cinq productions puissent recevoir les investissements promis par le FHG conformément aux lettres de décision qui avaient été émises. Les sommes reçues ont été déposées dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie – Fonds Harold Greenberg à l'état de la situation financière. Les revenus sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites. Le revenu du projet dont la lettre de décision n'a pas encore fait l'objet d'un contrat est présenté à titre de revenus reportés à l'état de la situation financière. Finalement, le FHG a effectué un don au Fonds des talents, qui a été comptabilisé selon la méthode comptable prévu pour le Fonds des talents.

G. Montant à recevoir du Trésor

Le Montant à recevoir du Trésor comprend le résultat de l'ensemble des opérations bancaires de la Société traitées par le Receveur général du Canada.

H. Trésorerie – Fonds des talents

La Trésorerie – Fonds des talents se compose du solde de trésorerie issu de la collecte des revenus. Cette trésorerie sert au financement des projets et activités soutenues par le Fonds.

I. Trésorerie – Fonds Harold Greenberg

La Trésorerie – Fonds Harold Greenberg se compose du solde de trésorerie issu de la prise en charge des productions financées dans le cadre du programme de langue française du Fonds Harold Greenberg.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

J. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société sont tous comptabilisés au coût ou au coût amorti à l'état de la situation financière. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les passifs existants ou à financer des activités futures. À la fin de chaque exercice, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers ou des groupes d'actifs financiers. La Société effectue une analyse individuelle des actifs financiers pour déterminer la provision pour créances irrécouvrables. Les facteurs pris en considération pour déterminer la provision pour créances irrécouvrables sont l'âge de la créance, l'historique de paiement et le respect de l'entente de remboursement en cours, le cas échéant. Un actif financier et la provision afférente à ce dernier sont normalement radiés, en partie ou en totalité, lorsque la Société considère qu'il n'y a aucune perspective réaliste de recouvrement. Si de telles indications existent, la valeur comptable de l'instrument financier est réduite ou radiée ainsi que la provision afférente à ce dernier pour tenir compte de cette moins-value.

La Société détient les actifs financiers suivants dont certains sont inscrits nets des provisions pour créances irrécouvrables :

- Trésorerie – Fonds des talents;
- Trésorerie – Fonds Harold Greenberg;
- Débiteurs, autres que les taxes à récupérer;
- Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada.

Les passifs financiers sont constitués de :

- Crédoiteurs et charges à payer;
- Obligations relatives aux programmes d'aide financière.

K. Passif au titre des avantages sociaux futurs

i. Régime de retraite

Les employés admissibles de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique, un régime de pension à prestations déterminées contributif, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Ce régime de retraite offre des prestations basées sur le nombre d'années de service, sur une période maximale de 35 ans et au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pension du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation. Les cotisations versées à titre d'employeur sont établies en fonction du Régime de retraite de la fonction publique et représentent le coût complet pour la Société. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Société sont constatées dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La Société n'est pas tenue de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii. Indemnités de départ

Les employés admissibles avaient droit à des indemnités de départ tel que le prévoyaient leurs conditions d'emploi et le coût de ces indemnités était constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles étaient gagnées. L'obligation au titre des indemnités de départ était calculée selon les meilleures estimations et hypothèses de la direction, quant à l'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service et de la probabilité de départ pour raison de démission ou de retraite. Conformément à la demande du Secrétariat du Conseil du Trésor, la Société a pris la décision en septembre 2013 de mettre fin à ces indemnités. Ainsi, les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler en date du 31 mars 2014 et ont été versées à la plupart des employés. L'obligation est ajustée en fin d'exercice pour refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

iii. Congés de maladie

Les employés ont droit à des jours de congés de maladie tels que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les jours de congés de maladie non utilisés s'accumulent mais ne sont pas monnayables. Le coût de ces journées est constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées. L'obligation est calculée à une valeur actuelle selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière de la probabilité d'utilisation des congés de maladie accumulés, d'évolution des salaires, de l'âge des employés, de la probabilité de départ, de l'âge de la retraite et du taux d'actualisation. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

iv. Congés parentaux

Les employés ont droit à des congés parentaux tels que le prévoient leurs conditions d'emploi. La Société offre aux employés des prestations additionnelles à celles offertes par l'assurance-emploi jusqu'à un pourcentage déterminé du salaire brut de l'employé. La Société constate un passif pour la durée entière du congé parental au moment où l'employé présente une demande et signe l'entente en vertu des conditions d'emploi établies.

L. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie utile respective selon les taux ou périodes suivants :

Actifs	Taux/période
Améliorations locatives	Durée des baux
Équipements technologiques	Entre 20 % et 25 %
Mobilier	10 %
Logiciels	Entre 10 % et 20 %

Les éléments d'actif liés aux travaux en cours ne font pas l'objet d'un amortissement. Lorsque les travaux en cours sont achevés, les sommes relatives aux actifs sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles et sont amorties conformément à la politique de la Société.

M. Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence. La Société ne comptabilise pas le coût estimatif des services fournis gratuitement par une entité sous contrôle commun.

N. Adoption de nouvelles normes comptables

En août 2018, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ». Cette nouvelle norme définit et établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation. Cette nouvelle norme est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

En novembre 2018, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le chapitre SP 3400 « Revenus ». Cette nouvelle norme définit et établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les revenus. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. La Société n'anticipe pas que l'adoption de cette norme ait des incidences importantes sur ses états financiers.

3

FONDS DES TALENTS

Les tableaux suivants présentent les transactions inhérentes au Fonds des talents :

	2023 Budget	Autres donateurs	Fonds Harold Greenberg	Total 2023	Total 2022
Revenus					
Dons	500	330	–	330	213
Contributions encaissées	–	–	245	245	600
Revenus reportés	600	–	600	600	(483)
	1 100	330	845	1 175	330
Dépenses de soutien					
Programme Talents en vue	–	300	845	1 145	331
Activités promotionnelles nationales et internationales	–	4	–	4	126
	–	304	845	1 149	457
Excédent (déficit) de l'exercice	–	26	–	26	(127)
Excédent accumulé au début de l'exercice	–	67	–	67	194
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	–	93	–	93	67

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2023, la Société a assumé pour 368 200 \$ de dépenses inhérentes au démarchage et à la promotion du Fonds (453 000 \$ pour l'exercice précédent). Les contributions du Fonds Harold Greenberg sont grevées d'affectations d'origine externe.

	Autres donateurs	Fonds Harold Greenberg	Total 2023	Total 2022
Revenus reportés – Fonds des talents				
Solde au début de l'exercice	–	600	600	117
Contributions encaissées	–	245	245	600
Engagements contractuels comptabilisés aux revenus	–	(845)	(845)	(117)
Solde à la fin de l'exercice	–	–	–	600
Trésorerie – Fonds des talents				
Solde au début de l'exercice	67	600	667	365
Encaissements	330	245	575	813
Paiements contractuels relatifs aux programmes d'aide financière	(304)	(845)	(1 149)	(511)
Solde à la fin de l'exercice	93	–	93	667

Au 31 mars 2023, le Fonds des talents n'est contractuellement engagé à verser aucune somme (aucun montant pour l'exercice précédent).

4

DÉBITEURS

	31 mars 2023	31 mars 2022
Débiteurs liés aux revenus d'investissements et récupérations	749	762
Taxes à récupérer	3 922	4 211
Autres débiteurs	726	432
	5 397	5 405

5

MONTANT À RECEVOIR DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

La Société administre les programmes de financement du Fonds des médias du Canada et, à ce titre, lui charge des honoraires de gestion. De plus, dans le cadre de leur mandat respectif, les deux organisations réalisent certaines activités promotionnelles en collaboration.

	31 mars 2023	31 mars 2022
Honoraires de gestion à recevoir	881	804
Autres montants à recevoir	44	40
	925	844

6

OBLIGATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

La Société s'est contractuellement engagée à verser des sommes dans le cadre de ses programmes d'aide financière. Le tableau suivant présente les paiements prévus au cours des prochains exercices :

	2024	2025	2026	2027	Total 31 mars 2023	Total 31 mars 2022
Exercices de signature des contrats						
2019 et antérieurs	457	—	—	—	457	903
2020	216	—	20	—	236	1 251
2021	1 248	—	—	—	1 248	7 802
2022	7 920	560	65	—	8 545	32 998
2023	28 773	7 161	1 080	65	37 079	—
	38 614	7 721	1 165	65	47 565	42 954

Au 31 mars 2023, la Société a signé quatre offres conditionnelles de financement pour l'exercice 2023-2024 d'une valeur totale de 3 975 000 \$ (six offres d'une valeur totale de 4 850 000 \$ pour l'exercice précédent). L'ensemble des conditions liées à ces offres n'étant pas rempli au 31 mars 2023, aucun montant n'a été enregistré dans les Obligations relatives aux programmes d'aide financière. De plus, au 31 mars 2023, le montant d'Obligations relatives aux programmes d'aide financière inclut 165 750 \$ (34 500 \$ pour l'exercice précédent). La Société s'étant contractuellement engagée à verser cette somme à des compagnies de production comme prévu à l'entente du Fonds Harold Greenberg.

7

PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	Indemnités de départ	Congés maladie	Congés parentaux	Total
Solde au 31 mars 2021	79	602	97	778
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4	152	152	308
Indemnités versées au cours de l'exercice	—	(85)	(129)	(214)
Solde au 31 mars 2022	83	669	120	872
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3	188	135	326
Indemnités versées au cours de l'exercice	(3)	(106)	(114)	(223)
Solde au 31 mars 2023	83	751	141	975

7 – PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

A. Obligation au titre des indemnités de départ

La Société payait des indemnités de départ à ses employés admissibles fondées sur la nature du départ, les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime ne détenait aucun actif et présentait un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Ces indemnités ont cessé de s'accumuler au 31 mars 2014 suite à la décision de la Société de mettre fin à celles-ci. Au cours de l'exercice, l'obligation a été ajustée afin de refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

B. Obligation au titre des congés de maladie

La Société offre à ses employés des indemnités de congés de maladie en fonction de leur salaire et des droits accumulés au cours de leurs années de service. Ces droits sont reportables, mais non monnayables. Ce régime ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées.

Pour calculer l'obligation au titre des congés de maladie, la Société utilise un salaire journalier moyen de 346 \$ (334 \$ en 2022), un taux d'augmentation des salaires de 3,99 % (3,09 % en 2022), un taux d'utilisation annuel moyen de 3,00 % (3,00 % en 2022), un taux d'actualisation de 3,12 % (2,53 % en 2022) et un taux de départ de 9,00 % (9,00 % en 2022). Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs et au moyen des autres sources de financement.

C. Obligation au titre des congés parentaux

La Société verse des prestations qui équivalent à la différence entre le montant brut des prestations d'assurance-emploi et 93,00 % du salaire brut de l'employé pour un maximum de 50 semaines. Les prestations seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

D. Régime de retraite

La présidente du Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des employés. Le taux de cotisation exigé des employeurs pour 2023 est fonction de la date de début d'emploi de l'employé. Pour les dates de début d'emploi antérieures au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation de la Société est de 1,02 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,02 fois en 2022); et pour les dates de début d'emploi postérieures au 31 décembre 2012, le taux de cotisation de la Société est de 1,00 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,00 fois en 2022). Le total des cotisations de 2 237 000 \$ est comptabilisé en charges en 2023 dans les salaires et avantages sociaux (1 921 000 \$ en 2022).

8

FONDS D'INDEMNISATION À COURT TERME POUR PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES CANADIENNES

Le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT), doté d'une enveloppe de 150 000 000 \$, vise à minimiser les conséquences du vide laissé par le manque de couverture d'assurance pour les interruptions de tournages et abandons de productions causés par la pandémie de COVID-19. Au 31 mars 2023, la Société a encouru pour 8 483 000 \$ d'indemnisation (4 098 000 \$ en 2022), dont 5 780 331 \$ est à payer et inclus dans les Obligations relatives aux programmes d'aide financière (3 720 287 \$ en 2022). Le FICT a pris fin le 31 mars 2023.

9

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Équipements technologiques et mobiliers	Logiciels	Travaux en cours	Total
Coût					
Solde au 31 mars 2021	4 797	1 700	12 779	38	19 314
Acquisitions	–	405	498	15	918
Cessions	–	(16)	(4 196)	–	(4 212)
Transferts	–	–	38	(38)	–
Solde au 31 mars 2022	4 797	2 089	9 119	15	16 020
Acquisitions	9	190	947	–	1 146
Cessions	–	–	(491)	–	(491)
Transferts	–	–	15	(15)	–
Solde au 31 mars 2023	4 806	2 279	9 590	–	16 675
Amortissement cumulé					
Solde au 31 mars 2021	(4 567)	(1 010)	(8 412)	–	(13 989)
Amortissement	(73)	(218)	(749)	–	(1 040)
Cessions	–	16	4 193	–	4 209
Solde au 31 mars 2022	(4 640)	(1 212)	(4 968)	–	(10 820)
Amortissement	(75)	(287)	(805)	–	(1 167)
Cessions	–	–	491	–	491
Solde au 31 mars 2023	(4 715)	(1 499)	(5 282)	–	(11 496)
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	157	877	4 151	15	5 200
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	91	780	4 308	–	5 179

Durant l'exercice, la Société a procédé à la radiation de logiciels complètement amortis d'une valeur de 491 000 \$.

10

INSTRUMENTS FINANCIERS

A. Juste valeur

La trésorerie – Fonds des talents, la Trésorerie – Fonds Harold Greenberg, les débiteurs autres que les taxes à récupérer, le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada, les créditeurs et charges à payer et les obligations relatives aux programmes d'aide financière font partie du cours normal des activités de la Société.

Ces instruments financiers sont tous évalués au coût ou au coût amorti. Comme la Société ne détient aucun dérivé ou instrument de capitaux propres, aucune évaluation à la juste valeur n'est requise. Conséquemment, la Société n'a pas préparé d'état des gains et pertes de réévaluation.

B. Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent de ses opérations. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés, à des fins spéculatives.

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se définit comme l'exposition de la Société à une perte de revenu d'intérêt ou à une perte de valeur sur les instruments financiers résultant d'une variation du taux d'intérêt. Comme les échéances de l'essentiel des instruments financiers de la Société sont à court terme, toute variation du taux d'intérêt n'aurait pas d'impact important sur les états financiers. L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt est non significative.

ii. Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers : créditeurs et charges à payer et obligations relatives aux programmes d'aide financière (note 6). Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des créditeurs et charges à payer :

	31 mars 2023	31 mars 2022
1-30 jours	2 394	2 030
31-90 jours	–	–
91 jours à 1 an	480	670
Total valeur comptable et flux de trésorerie contractuels	2 874	2 700

La Société croit que les fonds actuels et futurs générés par les activités d'exploitation et l'accès à des liquidités additionnelles provenant de crédits parlementaires seront suffisants pour faire face à ses obligations. Sous la supervision de la haute direction, la Société gère les liquidités en fonction des flux de trésorerie prévus.

iii. Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de concentration de crédit se composent principalement des débiteurs autres que les taxes à récupérer et du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada.

10 – INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**C. Débiteurs**

Il n'y a pas de concentration de débiteurs pour un client en particulier, de par la nature de la clientèle et leur répartition géographique. La Société est ainsi protégée contre une concentration du risque de crédit. Au 31 mars 2023, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux débiteurs, autres que les taxes à récupérer, correspond à leur valeur comptable. La Société ne détient aucune garantie à l'égard de ses créances. Le détail des débiteurs autres que les taxes à récupérer par échéance et les provisions pour créances irrécouvrables afférentes sont constitués de la manière suivante :

	31 mars 2023	31 mars 2022
Courant – 30 jours	910	966
31-90 jours	439	134
91 jours ou plus	810	749
Débiteurs – Bruts	2 159	1 849
Provision pour créances irrécouvrables		
Solde au début de l'exercice	655	1 163
Dépense pour créances irrécouvrables	134	178
Débiteurs radiés et recouvrements	(105)	(686)
Solde à la fin de l'exercice	684	655
Débiteurs – Nets	1 475	1 194

D. Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada

Le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada ne présente pas de risque de crédit car il s'agit de sommes à recouvrer d'un organisme subventionnaire relevant du ministère du Patrimoine canadien. Les honoraires sont facturés mensuellement et le montant est exigible 30 jours suivant la date de la facture.

11

ENGAGEMENTS

La Société a signé des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipements ainsi que des contrats pour des services à long terme. Les paiements futurs s'élèvent à 6 152 000 \$ (3 371 000 \$ en 2022) et sont payables comme suit :

	Total
2024	2 240
2025	2 345
2026	1 414
2027	153
	6 152

12

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada ainsi qu'avec ses principaux dirigeants, les proches parents de ceux-ci et les entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'état des résultats.

13

DONNÉES BUDGÉTAIRES

Les données budgétaires ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le conseil d'administration le 11 mars 2022. Le budget annuel révisé découle principalement d'un financement gouvernemental additionnel de 9 200 000 \$ provenant du Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC). Le tableau suivant présente les ajustements au budget annuel initial.

	Budget annuel initial	Ajustements	Budget annuel révisé
Programme de production	75 675	1 966	77 641
Programme de développement	10 000	–	10 000
Programme pour le long métrage documentaire	4 300	–	4 300
Contributions stratégiques	4 000	(3 840)	160
Programme Talents en vue	3 475	20	3 495
Contributions à des fonds internationaux	1 500	360	1 860
Contributions à l'engagement communautaire	400	–	400
Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle	379	–	379
	99 729	(1 494)	98 235
Activités promotionnelles nationales et internationales	13 435	744	14 179
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	11 488	650	12 138
Programme d'aide à la mise en marché	9 636	–	9 636
Programme d'aide à la diffusion en salle	6 314	4 740	11 054
Programme de promotion internationale	1 200	–	1 200
Programme d'aide à l'exportation	800	–	800
Programme de compensation pour la distribution en salles	–	3 940	3 940
	42 873	10 074	52 947
	142 602	8 580	151 182
Administration	35 778	668	36 446
Coût de l'exploitation	178 380	9 248	187 628
Crédit parlementaire	153 908	9 200	163 108
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	10 686	–	10 686
Revenus d'investissements et récupérations	5 000	–	5 000
Fonds des talents	1 100	–	1 100
Contributions aux activités de soutien promotionnel	325	–	325
Intérêts et autres revenus	40	–	40
	171 059	9 200	180 259
Déficit	(7 321)	(48)	(7 369)

Annexes A et B

Autres renseignements

A. Frais de fonctionnement et d'administration

	2023 Budget	2023	2022
Salaires et avantages sociaux	25 025	24 142	21 826
Honoraires professionnels	3 814	3 784	3 498
Location, taxes, chauffage et électricité	2 176	2 066	1 951
Technologies de l'information	1 747	1 797	1 591
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	1 077	1 167	1 043
Frais de bureau	950	862	802
Voyages et accueil	801	616	92
Publicité et publications	188	157	191
	35 778	34 591	30 994

B. Coûts des programmes du Fonds des médias du Canada

Les coûts admissibles aux fins des honoraires de gestion sont définis dans l'entente de services avec le Fonds des médias du Canada (FMC). Au cours de l'exercice, la Société a facturé un total de 10 347 490 \$ (10 353 276 \$ en 2022) pour l'administration des programmes du FMC, dont 2 620 544 \$ (2 783 081 \$ en 2022) pour les secteurs en soutien aux opérations.

	2023 Budget	2023	2022
Salaires et avantages sociaux			
Gestion, administration et exécution	6 812	6 566	6 436
Secteurs à services partagés	1 123	1 113	1 130
Secteurs en soutien aux opérations	2 621	2 954	2 892
Autres coûts	130	48	4
	10 686	10 681	10 462

Gestion, administration et exécution des programmes et secteurs à services partagés

Les frais de gestion, d'administration et d'exécution des programmes sont constitués de coûts salariaux inhérents aux gestionnaires responsables des programmes, aux employés administratifs en soutien aux opérations et aux employés spécialisés dans l'exécution des programmes. Les coûts des secteurs à services partagés comprennent les salaires et avantages sociaux reliés aux départements qui desservent l'ensemble des programmes, soit les services des finances et du secteur technologies de l'information et le coût de développement de certaines immobilisations corporelles.

Secteurs en soutien aux opérations

Ces coûts présentent les frais encourus pour soutenir l'ensemble des employés attirés à la gestion, à l'administration et à l'exécution des programmes ainsi que les employés offrant les services partagés. Ils correspondent aux coûts des secteurs des ressources humaines, des services informatiques et des ressources matérielles. Les frais sont notamment constitués de salaires, d'honoraires professionnels, de frais de loyers et de coûts des technologies de l'information. Ces coûts comprennent l'acquisition de certaines immobilisations corporelles mais ne comprennent pas la dépense d'amortissement.

Autres coûts

Les autres coûts proviennent des frais, autres que les salaires et les amortissements, engendrés par la gestion, l'administration et l'exécution des programmes, ainsi que par les secteurs à services partagés.



Printemps éternel

(Eternal Spring) (長春)

**Choisi pour représenter le
Canada pour l'Oscar du Meilleur
film international 2023**



Printemps éternel (Eternal Spring) (長春), un documentaire animé réalisé, scénarisé et produit par **Jason Loftus**, a été choisi pour représenter le Canada pour l'Oscar du Meilleur film international 2023. Le film, également produit par **Masha Loftus**, **Yvan Pinard** et **Kevin Koo**, met en lumière le travail de l'illustrateur de renommée internationale **Daxiong**.

Rensei- gnements supplé- mentaires



102 films

financés par le Programme de production



Réalisateurs / réalisatrices de 2 films ou moins

- | | | | |
|--|--|--|---|
| 1. 1989 | 7. Des hommes la nuit | 19. Mlle Bottine | 33. Sweet Angel Baby |
| 2. 23 décembre | 8. Dis-moi pourquoi ces choses sont si belles | 20. Monica's News | 34. The Bearded Girl |
| 3. 40 ACRES | 9. Drive Back Home | 21. Motherhood (Coprod. France) | 35. The Last Whale Singer (Coprod. Tchéquie, Allemagne) |
| 4. AKASHI | 10. Kanaval (Coprod. Luxembourg) | 22. Oublier Charlotte (Coprod. Suisse) | 36. There, There |
| 5. Allah n'est pas obligé (Coprod. Belgique, France, Luxembourg) | 11. La Estrella al Lado de la Luna | 23. Paradise ⁽¹⁾ | 37. Toupie et Binou, le film |
| 6. Backspot | 12. Le dernier repas | 24. Petit Jésus (Coprod. France) | 38. Une langue universelle |
| | 13. Le plus vivant possible (Coprod. Belgique) | 25. Pow Wow Summer | 39. V F C |
| | 14. Le successeur (Coprod. Belgique, France) | 26. Re: Uniting | 40. Vampire humaniste cherche suicidaire consentant |
| | 15. Les belles-soeurs | 27. Sacred Creatures | 41. Vil & misérable |
| | 16. Les hommes de ma mère | 28. Sapins | 42. What Comes Next |
| | 17. L'Ouragan F.Y.T | 29. Seeds | 43. Young Werther |
| | 18. Loya | 30. Sharp Corner ⁽¹⁾ | |
| | | 31. Shook | |
| | | 32. Space Cadet | |



Réalisateurs / réalisatrices de 3 films ou plus

- | | | | |
|---------------------|--|--|--|
| 44. Ababouiné | 48. Cœur de slush | 57. La bête (Coprod. France) | 68. The Braid (Coprod. France) |
| 45. Angela's Shadow | 49. Die Alone | 58. La mécanique des frontières | 69. The Invisibles |
| 46. Aversion | 50. Ethel (Coprod. Irlande) ⁽¹⁾ | 59. Le chef et la douanière | 70. The Shrouds (Coprod. France) ⁽¹⁾ |
| 47. Best Boy | 51. Fanon (Coprod. France) | 60. Les chambres rouges | 71. The Silent Planet |
| | 52. Freaks Underground | 61. Longing (Coprod. Israël) | 72. There Were Witches / Habian Brujas (Coprod. Mexique) |
| | 53. Hôtel Silence (Coprod. Suisse) | 62. Out Standing in the Field ⁽¹⁾ | 73. This Too Shall Pass |
| | 54. In The Black (Coprod. Royaume-Uni) | 63. Paying For It | 74. Warrior Strong |
| | 55. Irena's vow (Coprod. Pologne) | 64. Seven Veils | |
| | 56. Kina et Yuk (Coprod. France, Italie) | 65. Simple comme Sylvain (Coprod. France) ⁽¹⁾ | |
| | | 66. Sur la terre comme au ciel | |
| | | 67. The Boy in The Woods | |



28 films ont reçu du financement lors d'un exercice financier précédent

(1) Films qui avaient reçu du financement « feu vert » lors d'un examen financier précédent

19 films

financés par le Programme Talents en vue



1. 100 Sunset
2. 1001 COURONNES POUR MA TETE
3. AGENT DYNAMO
4. Boxcutter
5. Do I Know You From Somewhere?
6. HIS FATHER'S SON
7. Johanne
8. Jude and the Jinn
9. L'asile
10. Lucky Strikes
11. Oraison
12. SEAHORSE
13. Tandis que lui
14. The Firehouse
15. The River Will Carry Us
16. The Track



3 films ont reçu du financement
lors d'un exercice financier précédent

30 films

financés par le Programme de long métrage documentaire



Réalisateurs / réalisatrices de 2 films ou moins

1. 500 Days in the Wild
2. 7 Beats Per Minute
3. À pied
4. Au bout du rien partout
5. Born To Be Wild
6. Circo
7. Eye of the Hurricane
8. I Love Lucy
9. LARRY
10. Mama no himitsu
11. Nechako
12. Nolandia
13. Smoke & Gifts / It's All Gonna Break
14. Stoney Nakoda Film Project
15. Ultra



Réalisateurs / réalisatrices de 3 films ou plus

16. 2012/ Dans le coeur
17. Age of Conspiracy – Gimme Some Truth
18. Any Other Way: The Jackie Shane Story
19. Audiophilia – Adventures in the World of Hi-Fi
20. Billy
21. La nuit noire m'a donné des yeux noirs
22. Malartic
23. Nadaamaadis: Red Power Rising
24. Quand les Sprakkars se lèvent
25. Swan Song
26. Toute la vérité sur les extraterrestres



4 films ont reçu du financement lors d'un exercice financier précédent

77 films

financés par le Programme d'aide à la mise en marché



1. 23 décembre
2. Adult Adoption
3. And Still I Sing
4. Arlette
5. Arsenaute & Fils
6. Be Still
7. Becoming A Queen
8. Big Fight in Little Chinatown
9. Black Ice
10. Boisbouscache : territoire sous influence
11. Bones of Crows
12. Bungalow
13. Bystanders
14. Carmen Has Been Touched
15. Cette maison
16. Charlotte
17. Chien blanc
18. Crépuscule pour un tueur
19. Crimes of the Future
20. Drinkwater
21. Eternal Spring
22. Falcon Lake
23. Farador
24. Fireheart
25. First to Stand: the Cases and Causes of Irwin Cotler
26. Framing Agnes
27. Frontières
28. Gabor
29. I Like Movies
30. Inès
31. Into the Weeds
32. Je vous salue salope : La misogynie au temps du numérique
33. Jouvencelles
34. Katak le brave béluga
35. La Cordonnière
36. La switch
37. Le coyote
38. Le plongeur
39. Les 12 travaux d'Imelda
40. Lignes de fuite
41. L'inhumain
42. L'origine du mal
43. Midnight at the Paradise
44. Mistral Spatial
45. Niagara
46. Notre dame de Moncton
47. Pas d'chicane dans ma cabane!
48. Possessor
49. Queens of the Qing Dynasty
50. Retrograde
51. Riceboy Sleeps
52. Rodeo
53. Rojek
54. Rosie
55. Run Woman Run
56. Scrap
57. Sedna, "Empress of the Sea"
58. Simulant
59. Slash/Back
60. Soft
61. Stanleyville
62. Stupid For You
63. Tales from the Gimli Hospital Redux
64. Tehranto
65. Tempête
66. Tenzin
67. The End of Sex
68. The Maiden
69. The Righteous
70. The Swearing Jar
71. Très belle journée
72. Un été comme ça
73. Une femme respectable
74. Viking
75. We're All In This Together
76. With Wonder
77. You Can Live Forever

150 festivals de films canadiens

financés par les programmes de promotion nationale



1. Abbotsford Film Festival⁽¹⁾
2. Architecture and Design Film Festival Vancouver⁽¹⁾
3. Architecture+Design film festival⁽¹⁾
4. Artifact Film Festival⁽¹⁾
5. Aulajut: Nunavut International Film Festival
6. Available Light Film Festival
7. Barrie Film Festival
8. Blood in the Snow Canadian Film Festival
9. Blue Mountain Film Festival
10. Breakthroughs Film Festival⁽¹⁾
11. Calgary Black Film Festival
12. Calgary International Film Festival
13. Calgary Underground Film Festival
14. Canada China International Film Festival⁽¹⁾
15. Canadian Filmmakers Festival
16. CaribbeanTales Film Festival
17. Carrousel international du film de Rimouski
18. Charlottetown Film Festival
19. Chilliwack Independent Film Festival
20. CINÉ 7 – FESTIVAL DU FILM SEPT-ÎLES
21. CineFAM Festival
22. Cinefest Sudbury International Film Festival
23. Cinéfranco grand public
24. cinéfranco jeunesse
25. Cinémental
26. Cinergie-Festival intl du film francophone de Saskatoon
27. Cuisine, Cinema et Confidences⁽¹⁾
28. Dawson City International Short Film Festival
29. Devour! The Food Film Fest
30. DOCfest de l'Isle-aux-Coudres – Pour la suite du DOC⁽¹⁾
31. DOXA Documentary Film Festival
32. Edmonton International Film Festival
33. Edmonton Short Film Festival
34. Emerging Lens Cultural Film Festival
35. FascinAsian Film Festival – Calgary⁽¹⁾
36. FascinAsian Film Festival – Winnipeg
37. Female Eye Film Festival⁽¹⁾
38. Festival cinéma du monde de Sherbrooke
39. Festival Courts d'un soir
40. Festival de cinéma de la Ville de Québec
41. FESTIVAL DE FILMS CINÉMANIA
42. Festival des films et des arts afroqueer Massimadi
43. Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue
44. Festival du Film de Knowlton
45. Festival du film de l'Outaouais
46. Festival du film du Saint-Séverin (Festifilm de la Beauce)
47. Festival du film international de Baie-Comeau Cinoche
48. Festival du nouveau cinéma + FNC Forum et Marché
49. Festival Émergence
50. Festival Fantasia + Marché Frontières
51. Festival Filministes
52. Festival international de cinéma et d'art Les Percéides
53. Festival international de cinéma Vues d'Afrique
54. Festival international du cinéma francophone en Acadie
55. Festival International du Film Black de Montréal
56. Festival International du Film pour Enfants de Montréal
57. Festival International du Film sur l'Art
58. Festival Objectif Cinéma Desjardins
59. Festival Plein(s) Écran(s)
60. Festival Présence autochtone
61. Festival REGARD / Marché du court
62. Festival Stop Motion Montréal
63. Festival Vues sur mer
64. FFAVM⁽¹⁾
65. Film POP⁽¹⁾
66. FIN Atlantic International Film Festival + FIN Partners
67. Financing agreement to Toronto Intl film festival
68. Forest City Film Festival
69. Freeze Frame International Festival of Films for Kids
70. Future of Film Showcase⁽¹⁾
71. Get Reel Film Festival by Stella's Place⁽¹⁾
72. Giant Incandescent Resonating Animation Festival (GIRAF)⁽¹⁾
73. Gimli Film Festival
74. Grand River Film Festival⁽¹⁾
75. Guelph Film Festival⁽¹⁾
76. Halifax Black Film Festival
77. Halifax Independent Filmmakers Festival (HIFF)
78. Hamilton Black Film Festival⁽¹⁾
79. Hamilton Film Festival⁽¹⁾
80. Hellifax Horror Fest⁽¹⁾
81. Hot Docs Film Festival and Market
82. Hudson Festival of Canadian Film
83. Human Rights Film Festival(+)
84. ICFF – Includcity Festival
85. iF3 Mountain Bike⁽¹⁾
86. iF3 Whistler
87. IFFO: The International Film Festival of Ottawa⁽¹⁾
88. IFFSA Toronto
89. image+nation. festival courts queer short film fest
90. image+nation. festival film LGBTQueer Montréal
91. Images Festival
92. ImagineNative Film + Media Arts Festival
93. India Film Festival of Alberta⁽¹⁾
94. Inside Out 2SLGBTQ+ Film Festival
95. International Black & Diversity Film Festival (IBDFF)⁽¹⁾
96. Invermere Film Festival⁽¹⁾
97. Kamloops Film Festival
98. Kingston Canadian Film Festival
99. Kootenay Film Festival⁽¹⁾
100. Les Sommets du cinéma d'animation
101. Longue vue sur le court
102. Lunenburg Doc Fest
103. MENA Film Festival
104. Mighty Niagara Film Fest⁽¹⁾
105. Mosaic Film Festival of Arts and Culture⁽¹⁾
106. Mulan International Film Festival⁽¹⁾
107. Nickel Independent Film Festival⁽¹⁾
108. Oakville Film Festival
109. Okotoks Film Festival⁽¹⁾
110. Ottawa International Animation Festival
111. Outdoor Canadian Film Festival
112. Planet in Focus Environmental Film Festival
113. Reel 2 Real International Film Festival for Youth
114. Reel Stories⁽¹⁾
115. Reelabilities Film Festival Toronto
116. Reelworld Film Festival
117. Regent Park Film Festival
118. Regina International Film Festival and Awards
119. Rencontres internationales du documentaire de Montréal
120. Rendez-vous du cinéma québécois et francophone de Vancouver
121. Rendez-vous Québec Cinéma + Rendez-vous Pro
122. Rendezvous With Madness Festival
123. Short Circuit Rim Film Festival⁽¹⁾
124. Silver Wave Film Festival
125. South Western International Film Festival (SWIFF)
126. St. John's International Women's Film Festival
127. The Animation Festival of Halifax (AFX)
128. The Mosaic International South Asian Film Festival⁽¹⁾
129. The Winnipeg Aboriginal Film Festival
130. Toronto Arab Film Festival⁽¹⁾
131. Toronto Black Film Festival
132. Toronto Food Film Fest⁽¹⁾
133. Toronto International Nollywood Film Festival (TINFF)
134. Toronto Outdoor Picture Show⁽¹⁾
135. Toronto Reel Asian International Film Festival
136. Vancouver Asian Film Festival
137. Vancouver International Film Festival
138. Vancouver International South Asian Film Festival
139. Vancouver International Women in Film Festival
140. Vancouver Latin American Film Festival⁽¹⁾
141. Vancouver Queer Film Festival
142. Vancouver Short Film Festival⁽¹⁾
143. Victoria Film Festival
144. VIMFF Fall Festival⁽¹⁾
145. VIMFF February Festival⁽¹⁾
146. Vues dans la tête de...⁽¹⁾
147. Weengushk International Film Festival
148. Whistler Film Festival + Content Summit
149. Yellowknife International Film Festival
150. Yorkton Film Festival

(1) Festival financé via le volet Accès ouvert

15 films

financés par le Programme d'aide à l'exportation



1. Au revoir le bonheur
2. Blackberry
3. Bloody Hell
4. Charlotte
5. Crimes of the Future
6. Eternal Spring
7. Falcon Lake
8. Framing Agnes
9. Katak le brave béluga
10. Maria Chapdelaine
11. Riceboy Sleeps
12. So Much Tenderness
13. Tales from the Gimli hospital Redux
14. Tehranto
15. Viking

Présence de l'industrie canadienne dans

40

festivals de films, marchés et événements internationaux



1. Academy Awards – Oscars
2. American Film Market (AFM)
3. Ateliers du Cinéma Européen (ACE)
4. Berlinale / European Film Market
5. Busan International Film Festival
6. Canada goes CYMRU
7. Canada Now
8. CINEMANIA
9. Clermont- Ferrand International Short Film festival
10. Conference of the Parties (COP15)
11. Content London
12. DOC NY
13. European Audiovisual Entrepreneurs (EAVE) Luxembourg
14. Festival Cine Canadiense de Madrid
15. Festival de Cannes
16. Festival du film international de Venise
17. Festival international du film d'animation d'Annecy et son Marché (MIFA)
18. Festival International du film Francophone de Namur (FIFF Namur)
19. Festival Scope
20. Gotham Week
21. International Film Festival Rotterdam
22. Karlovy Vary International Film Festival
23. Kidscreen Summit
24. Locarno International Film Festival
25. Los Cabos International Film Festival
26. Marché du films Classique / Festival Lumière
27. MEDICI – The Film Funding Journey (FOCAL)
28. MIPCOM
29. MIPTV
30. MyFrenchFilmFestival
31. NewFilmmakers LA (NFMLA)
32. Ontario Creates' International Finance Forum (IFF)
33. Palm Springs International Film Festival
34. Rencontres de coproduction francophone
35. Séries Mania Forum
36. South by south west (SXSW)
37. Sundance Film Festival
38. Sunny Side of the Doc (SSOD)
39. Toronto International Film Festival (TIFF)
40. Tribeca Film Festival NYC

179 projets

financés par le Programme de promotion internationale



1. #VANLIFE
2. #WhileBlack
3. 752 IS NOT A NUMBER
4. A Nose For Trouble
5. A Woman Escapes
6. A.S.M.ort
7. Adult Adoption
8. Agony of the Beasts
9. AKASHI
10. And Still I Sing
11. Arlette
12. Ashgrove
13. Au crépuscule
14. AU GRAND JOUR
15. Audrey est revenue
16. Back Home
17. Bam Bam: The Story of Sister Nancy
18. Before I Change My Mind
19. Big Fight in Little Chinatown
20. BlackBerry
21. Bloody Hell
22. Bones of Crows
23. Brad, le jamboree des génies
24. Brother
25. Buffy Sainte-Marie: Carry It On
26. Bungalow
27. Caiti Blues
28. Carcajou
29. Cascade
30. Category: Woman
31. Cette maison
32. CHARLOTTE
33. Chat mort
34. CHIEN BLANC
35. Christina
36. Concrete Valley
37. Crimes of the Future
38. CULT HERO
39. Dark Nature
40. Darling
41. Dear Jackie
42. Demon Box
43. Désobéir: Le choix de Chantale Daigle
44. Desvío de noche
45. Different Than Before
46. Donde Comienza el Rio
47. Dounia et la princesse d'Alep
48. DoX
49. Earthbound
50. Echo
51. Emergence: Out of the Shadows
52. Erin's Guide to Kissing Girls
53. Eternal Spring
54. Everest Dark
55. Falcon Lake
56. Falena
57. Farador
58. Fond bleu (Deep Blue)
59. Forêts
60. Gaby les collines
61. Geographies of Solitude
62. Golden Delicious
63. Granny Lee
64. Half-Blood Blues
65. Hills and Mountains (Koha wa Tapaha)
66. Home and Native Lands
67. Honey Bunch
68. Hunting in Packs
69. I Like Movies
70. I Used To Be Funny
71. Ill
72. Ikebana
73. Infinity Pool
74. Intravene
75. Invincible
76. Je ne suis pas un robot
77. Je vous salue salope: La misogynie au temps du numérique
78. Jules au pays d'Asha
79. Junction Row
80. Kidnapping S.A.
81. Kite Zo A
82. KRYPTO
83. La Main gauche
84. La nuit où Laurier Gaudreault s'est réveillé
85. La Théorie Lauzon
86. L'air d'aller
87. Laura Dean Keeps Breaking Up with Me
88. LES BATTUES
89. Les pas d'allure
90. Les pieds en haut : Lou
91. License
92. Lissa's Trip
93. Little Bird
94. Lost Tropics
95. Love in the Time of Fentanyl
96. Made In Ethiopia
97. Marco & Polo Go Round
98. Maria Chapdelaine
99. MAUNDY
100. Medium Béluga
101. Meezan
102. Mégantic
103. Mehal Sefari
104. MEMORY BOX
105. Midnight at the Paradise
106. Montreal Girls
107. Motherland
108. My Animal
109. My Two Voices (Mis dos voces)
110. Nanitic
111. Nichole
112. Noémie dit oui
113. Nuisance Bear
114. Nurture
115. Oasis
116. Okay! The ASD Band Film
117. Pas d'chicane dans ma cabane!
118. Pas de fantôme à la morgue- No ghost in the morgue
119. Pauline
120. Picbois – Woodpecker
121. Piscine Pro
122. Plastisapiens
123. Polaris
124. Polarized
125. Queen of the Deuce
126. Queens of the Qing Dynasty
127. Revival69: The Concert that Rocked the World
128. Riceboy Sleeps
129. Rocket Fuel
130. Rojek
131. Russians at War
132. Sapins
133. Satan Wants You
134. Saules aveugles, femme endormie
135. Silence in Trouble
136. Simo
137. Slash/Back
138. So Much Tenderness
139. Something You Said Last Night
140. Stellar
141. Streams Flow From A River
142. Summer with Hope
143. Superluminal
144. Tartupaluk
145. Tehranto
146. The Delivery Line
147. The Empress of Vancouver
148. The End of Sex
149. The End of Wonderland
150. The Four Four
151. THE INCIDENT REPORT
152. The Long Rider
153. THE LONGEST GOODBYE
154. The Maiden
155. The Mothers and FUPA
156. The Narrow Edge
157. The Shepherd
158. The Thin Red Line
159. The Track
160. The Well
161. The Young Arsonists
162. Theft of Fire
163. Therapy Dogs
164. This Place
165. Thriving: A Dissociated Reverie
166. Throwback Thursday
167. Tina : photographe et révolutionnaire
168. To Kill A Tiger
169. To The Birds
170. Twice Colonized
171. Underpaint
172. Une Splendeur de vivre
173. Until Branches Bend
174. Viking
175. When Time Got Louder
176. With Love and a Major Organ
177. Wolverine Hotel
178. Yintah
179. You Can Live Forever

Financement par province selon l'activité

(en milliers de dollars)

Province	Développement	Production	Distribution et mise en marché	Promotion	Autres mesures ⁽¹⁾	Total général	%
Québec	3 499 \$	43 410 \$	10 065 \$	12 356 \$	5 583 \$	74 913 \$	47 %
Ontario	2 991 \$	30 941 \$	6 409 \$	8 062 \$	2 225 \$	50 628 \$	32 %
Colombie-Britannique	1 264 \$	6 083 \$	1 987 \$	1 619 \$	972 \$	11 925 \$	8 %
Manitoba	120 \$	3 850 \$	352 \$	782 \$	473 \$	5 577 \$	4 %
Alberta	180 \$	901 \$	1 962 \$	463 \$	–	3 506 \$	2 %
Nouvelle-Écosse	444 \$	1 663 \$	108 \$	761 \$	–	2 975 \$	2 %
Saskatchewan	20 \$	1 500 \$	208 \$	84 \$	–	1 813 \$	1 %
Terre-Neuve-et-Labrador	90 \$	631 \$	50 \$	112 \$	–	883 \$	1 %
Nouveau-Brunswick	145 \$	290 \$	262 \$	126 \$	42 \$	865 \$	1 %
Territoires du Nord-Ouest	90 \$	–	–	16 \$	–	106 \$	0 %
Yukon	–	–	54 \$	51 \$	–	105 \$	0 %
Île-du-Prince-Édouard	30 \$	31 \$	–	43 \$	–	104 \$	0 %
Nunavut	–	–	50 \$	13 \$	–	63 \$	0 %
Total Canada	8 873 \$	89 299 \$	21 507 \$	24 487 \$	9 295 \$	153 462 \$	97 %
À l'extérieur du Canada	–	–	440 \$	2 833 \$	1 997 \$	5 269 \$	3 %
Total général	8 873 \$	89 299 \$	21 947 \$	27 320 \$	11 292 \$	158 732 \$	100 %

(1) La catégorie « Autres mesures » comprend la contribution à l'engagement communautaire, la cotisation à Eurimages, les aides en Innovation ainsi que le Fonds d'indemnisation à court terme



Le Plongeur

Présenté en première
aux Rendez-vous du cinéma
québécois



Présenté en première aux Rendez-vous du cinéma québécois, **Le Plongeur** réalisé par **Francis Leclerc** et coécrit avec **Éric K. Boulianne** est tiré du roman éponyme à succès de **Stéphane Larue**. Le film a été produit par **Marie-Claude Poulin**.

Nos bureaux



Siège social – Québec

360, rue Saint-Jacques
Bureau 500
Montréal (Québec)
H2Y 1P5

Sans frais : 1 800 567-0890

Télécopieur : 514 283-8212

Bureau de l'Ontario et Nunavut

474, rue Bathurst
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M5T 2S6

Sans-frais : 1 800 567-0890

Télécopieur: 416 973-8606

Bureau de l'Atlantique

1660, rue Hollis
Bureau 401
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1V7

Sans frais : 1 800 567-0890

Télécopieur : 902 426-4445

Bureau de l'Ouest

210, rue Georgia Ouest
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V6B 0L9

Sans frais : 1-800-567-0890

Télécopieur : 604-666-7754



Ce rapport annuel est produit
par Téléfilm Canada.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

ISSN 1929-7637 (en ligne)

Numéro de catalogue :
CC370F-PDF

© ministère du
Patrimoine canadien, 2023